

Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal



Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

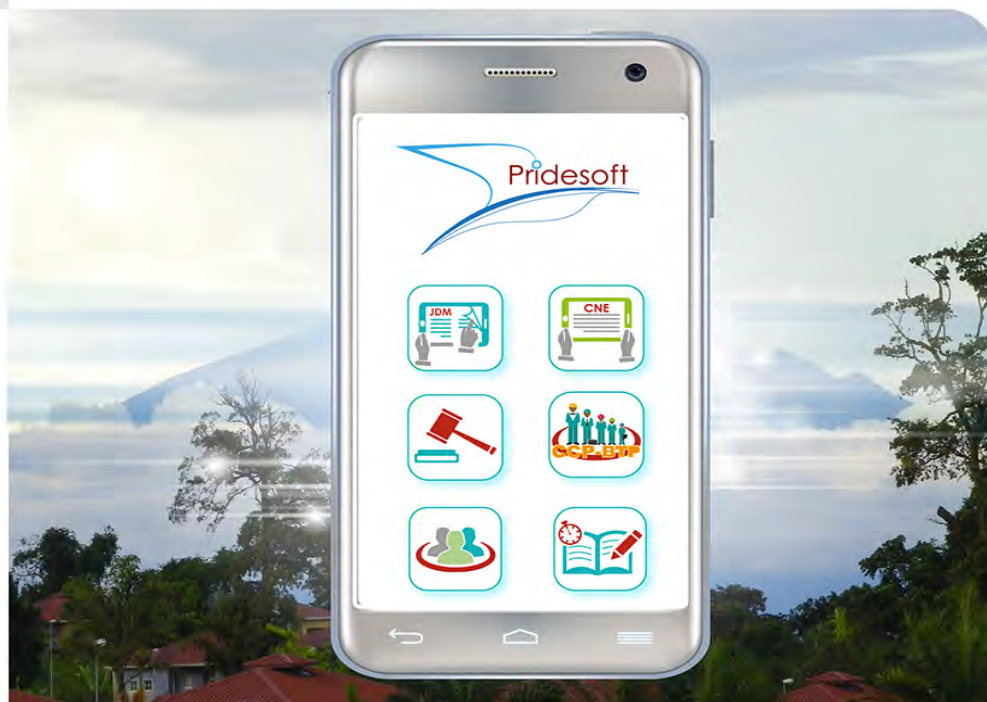
Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur  Google play

TRANSPORT

03

TELECOMMUNICATION

01

NON DEFINIS

04

INFRASTRUCTURE

10

ECONOMIE

01

SANTE PUBLIQUE

01

RURAL

03

ADMINISTRATION

05

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

05

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armp.cm, Web: www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.armp.cm

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1739

6 Février 2019

6 February 2019

5:46 PM/17H:46

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce
Service et recevez
au quotidien, dans
votre boîte mail, un
JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce
Service et obtenez
votre CNE en
ligne par paiement
Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):.....

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference	01/AONO/K44/CDPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE NORMALE N°01/AONO/K44/CDPM/2019 DU 23/01/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU LYCEE DE LIMANI DEPARTEMENT DU MAYO SAVA ; REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINESEC, EXERCICE, 2019 IMPUTATION : 56135312222 NUMER D'AUTORISATION : IU02275
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	22-02-2019

2

Reference	02/AONO/K44/CDPM/2019 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/K44/CDPM/2019 DU 23/01/2019 EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU CES DE MORA SULTANAT, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA REGION DE L'EXTRÊME-NORD
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	22-02-2019

3

Reference	03/AONO/K44/CDPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE NORMALE N°03/AONO/K44/CDPM/2019 DU 23/01/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU CETIC DE GADOUA. DEPARTEMENT DU MAYO SAVA ; REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINESEC, EXERCICE, 2019 IMPUTATION : 5325331015513720 2222 NUMER D'AUTORISATION : IU02060
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	22-02-2019

4

Reference	001/AONO/C.SU/CDPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C.SU/CDPM/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE SANTCHOU, ARRONDISSEMENT DE SANTCHOU, DEPARTEMENT DE LA MENOUE, REGION DE L'OUEST.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	26-02-2019

5

Reference	02/AONO/C.S/SG/CDPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/C.S/SG/CDPM/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE SANTCHOU, ARRONDISSEMENT DE SANTCHOU, DEPARTEMENT DE LA MENOUE, REGION DE L'OUEST
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	01-03-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	01/AONO/RO/DKK/C.BYGAM/SIGAM/CDPM-KK/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/RO/DKK/C.BYGAM/SIGAM/CDPM-KK/2019 DU 29 JANVIER 2019 POUR LE CONTRÔLE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION, ENTRETIEN COURANT ET/OU PERIODIQUE DE CERTAINES ROUTES COMMUNALES DANS LE DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI - REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	18-02-2019

7

Reference	001/AONO/M-C-GASCHIGA/CDPM-BE/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 001/AAONO/M-C-GASCHIGA/CDPM-BE/2019 DU01/02/2019 ENVUE DE LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MAITRISED'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 10 FORAGESEQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINESLOCALITES DE LA COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENTDE LA BENOUE, REGION DU NORDEN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	22-02-2019

8

Reference	02/AONO/ C.BYGAM/SIGAM/CDPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/ C.BYGAM/SIGAM/CDPM/2019 DU 29 JANVIER 2019 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION, ENTRETIEN COURANT ET/OU PÉRIODIQUE DE CERTAINES ROUTES COMMUNALES DANS LE DÉPARTEMENT DU KOUNG-KHI. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	26-02-2019

9

Reference	002/AONO /M-CGASCHIGA/ CDPM-BE/2019 DU 01/02/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AAONO /M-CGASCHIGA/CDPM-BE/2019 DU 01/02/2019EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 10 FORAGES EQUIPES DE POMPE AMOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DEGASCHIGA
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	22-02-2019

10

Reference	001/AONO/CM BE/SG/CDPM/SPM/19 DU 05/02/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001 /AONO/CM BE/SG/CDPM/SPM/19 DU 05/02/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES EN TERRE DANS LA VILLE DE MBE(EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT ; BIP 2019. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBÉ, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE EN PROCÉDURE] D'URGENCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE MBE, MAÎTRE D'OUVRAGE POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX JSLIVFD'ENTRETIEN DE LA VOIRIE EN TERRE DANS LA COMMUNE DE MBÉ.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	26-02-2019

11

Reference	001/AONO/C.BTA 1ER/CDPM/LD/2019 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C.BTA 1ER/CIPMP/2019 DU 28 JAN 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTON DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE PISTES AGRICOLES ET D'UNE ROUTE COMMUNALE DANS LA COMMUNE DE BERTOUA 1ER, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	19-02-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference	002/AONO/DDMAP/CMBE/CCDPM-VINA/2019 DU 04/02/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/DDMAP/CMBE/CCDPM-VINA/2019 DU 04/02/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE MBE - ODE DANS LA COMMUNE DE MBE DANS LE DEPARTEMENT DE LA VINA, REGIONS DEL'ADAMAOUA LONGUEUR 6.00 KM(EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2019
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	26-02-2019

13

Reference	002/AONO/C.BTA 1ER/CDPM/LD/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C.BTA 1ER /CDPM/LD/2019 L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT SUR LA RIVIERE LENGUEGUE RELIANT LES QUARTIERS NKOLBIKON II A NYANGANSA ET TIGAZA DANS LA COMMUNE DE BERTOUA LER, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	22-02-2019

14

Reference	003/AONO/CMBE/CDPM-VINA/SPM/2019 DU 04/02/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CMBE/CDPM-VINA/SPM/2019 DU 04/02/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE MBE SASSA MBERSI DANS LA COMMUNE DE MBE DANS LE DEPARTEMENT DE LA VINA, REGIONS DE L'ADAMAOUA LONGUEUR 22.00 KM (EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2019
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	26-02-2019

15

Reference	004/AONO/DDMAP/CDPM/SPM /2019 DU 04/02/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERL N°004/AONO/DDMAP/CDPM/SPM /2019 DU 04/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT (20) BOUTIQUES AU MARCHÉ DE MBE, DANS LA COMMUNE DE MBEEN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2019.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	26-02-2019

16

Reference	003/AONO/C.BTA 1ER/CDPM/LD/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C.BTA 1ER/CDPM/2019 DU 30 JAN 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS DE SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BERTOUA 1ER, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	21-02-2019

17

Reference	0001/AONO/MINRESI/INC/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0001/AONO/MINRESI/INC/CIPM/2019/DU 06 FEV 2019POUR L'ETUDE DE FAISABILITE EN VUE DE LA MISE ŒUVRE D'UN GEOPORTAIL A L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE EN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : CONTRAT-PLAN ETAT/INC ET BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	26-02-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

18

Reference [01/ AONO/CM/BAT /CIPM/SG/19](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/ AONO/CM/BAT /CIPM/SG/19 DU 05/02/2019 (PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BAGWANG DANS L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 27-02-2019

19

Reference [008/AONO/DDMAP/CMBE/CDPM-VINA/2019 du 05/02/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 008/AONO/DDMAP/CMBE/CDPM-VINA/2019 DU 05/02/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STRUCTURE ADMINISTRATIVE A L'ENTREE DU SITE DE LA FALAISE DE MBÉ PHASE II COMMUNE DE MBÉ, DÉPARTEMENT DE LA VINA, RÉGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 27-02-2019

20

Reference [0002/AOIO/MINRESI/INC/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0002/AOIO/MINRESI/INC/CIPM/2019/DU 06 FEV 2019 POUR LA RESTITUTION PHOTOGRAMMETRIQUE DE LA COUVERTURE AERIENNE NUMERIQUE EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LES DEPARTEMENTS DU MAYO-REY ET DU FARO , REGION DU NORD CAMEROUN SUR 26 000 KM² FINANCEMENT : CONTRAT-PLAN ETAT/INC ET BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 26-02-2019

21

Reference [005/AONO/DDMAP/CDPM-VINA/2019 DU 05/02/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/DDMAP/CDPM-VINA/2019 DU 05/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A TAGBOUM DANS LA COMMUNE DE MBE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2019

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 27-02-2019

22

Reference [02/AONO/CM/BAT /CIPM/SG/19](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/CM/BAT /CIPM/SG/19 DU 29/01/2019 (PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BABEKOUE DANS L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 27-02-2019

23

Reference [03/AONO/CM/BAT /CIPM/SG/19](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/ AONO/CM/BAT /CIPM/SG/19 DU 29/01/2019 (PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BALENA DANS L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 27-02-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

24

Reference	04/AONO/CM/BAT/CIPM/SG/19 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/ AONO/CM/BAT/CIPM/SG/19 DU 05/02/2019 (PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU DU DIRECTEUR A LA SAR/SM DE BANGALA DANS L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	27-02-2019

25

Reference	N°00000228/AONO/MINEE/CMPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000228/AONO/MINEE/CMPM/2019 DU 01 FEVRIER 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE D'ENTRETIEN POUR LA PROPRETE DES BATIMENTS ABRITANT LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE ET SES ANNEXES (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT (BF), EXERCICE 2019
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	26-02-2019

26

Reference	07/AONO/DDMAP/CMBE/CDPM-VINA/2019 du 05/02/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/DDMAP/CMBE/CDPM-VINA/2019 DU 05/02/2019 DU 05/02/2019 POUR LES TRAVUUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VÉTÉRINAIRE DE WACK(EN PROCÉDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	27-02-2019

27

Reference	006/AONO/DDMAP/CMBE/CDPM/2019 DU 05/02/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/DDMAP/CMBE/CDPM/2019 DU 05/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGUESSECK-NGAI (LOT 1) ET L'ECOLE PUBLIQUE DE NGORHEICK (LOT 2) EN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	27-02-2019

28

Reference	004/AONO/C.BTA 1ER/CDPM/LD/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C.BTA 1ER/CDPM/LD/2019DU 30 JAN 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DESCLÔTURES DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BERTOUA LER,DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM. REGION DE L'EST
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	21-02-2019

29

Reference	005/AONO/C.BTA 1ER/CDPM/LD/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C.BTA 1ER/CDPM/LD/2019 DU 30 JAN 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BERTOUA 1ER, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	21-02-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

30

Reference [01/AONO/C-MDA/CIPM/19](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C-MDA/CIPM/19 DU 5 FEVRIER 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE MBOUDA- DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS : ELECTRIFICATION DU VILLAGE BAMEFAP DANS LE GROUPEMENT BAMENKOMBO ET ELECTRIFICATION DU VILLAGE BAGADING DANS LE GROUPEMENT BALATCHI (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 27-02-2019

31

Reference [02/AONO/C-MDA/CIPM/19](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES N°02/AONO/C-MDA/CIPM/19 DU 05 FEVRIER 2019 POUR L'EQUIPEMENT EN 600TABLES BANCS DE 10 ECOLES PRIMAIRES (EPB DE BAMAKA ABALATCHI;EP BAMENDJINDA MARCHE ; EP KING-PLACE A BAMENKOMBO ; EP BABETE CARREFOUR (G2) ; EP BAFACDJUI A BAMENSSINGUE; EP BAFOUNDA (G2) ; EP LAFI ; EPBDE BAMENDJO; EP DE BAMESSO BADJEUNFEH, EP MONTCHIO 3 (G1) AU CENTRE URBAIN) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA ; DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS(EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 28-02-2019

32

Reference [03/AONO/C-MDA/CIPM/19](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES N° N°03/AONO/C-MDA/CIPM/19 DU 05/02/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 08 FORAGES EQUIPES DE PMH : BATO'O- BATOUSSI- BAMENSSINGUE(TOUMAKA)-BAMENKOMBO (TCHUISSO I) - GIC TOUALAH- MBOUMETIO- PONEKI- DJUNEGOH DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 27-02-2019

33

Reference [04/AONO/C-MDA/CIPM/19](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-MDA/CIPM/19 DU 05/02/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 05 DALOTS : MOLIEU - DEMAH - BATCHISSO - NDUTI - DOMPO, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 27-02-2019

34

Reference [003/ACDDC/COMMUNE-GASCHIGA/CDPM-BE/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES EQUIPEES A EP DE DJIRLADJE ET D'UN BLOC DE LATRINES A TROIS 03 CABINES A DEUX SALLES DE CLASSES EQUIPEES AVEC UN BLOC DE LATRINES A TROIS CABINES A EP DE YARMI LOT 2 DANS LA COMMUNE DE GASCHIGA DEPARTEMENT DE LA BENOUE REGION DU NORD

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 25-02-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

35	Reference	004/ACDDC/COMMUNE-GASCHTGA/CDPM-BE/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION PAR DEMANDE DE COTATION N° 004/ACDDC/COMMUNE-GASCHIGA/CDPM-BE/2019 DU 04/02/2019 REALISATION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DONT UN (01) A L'ECOLE PUBLIQUE DE HOSSERE FAOUROU, UN (01) AU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'OURO MALLOUM ET UN (01) AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE DEMSA ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE LATRINES A TROIS (03) CABINES AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE DEMSADANS LA COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	25-02-2019

36	Reference	003/ADC/COMMUNE D'OKOLA/CDPM /2018 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°003/ADC/COMMUNE D'OKOLA/CDPM /2018 DU 13/12/2018, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONCONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME DANS LA COMMUNE D'OKOLA PROGRAMME ANNUEL 2018.FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2018 ET SUIVANTS.LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA, MAITRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UNE DEMANDE DE COTATION POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS-INDIQUÉE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	25-02-2019

37	Reference	001/DC/C-MSOK/CDPM/2019 DU 24/01/2019 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/C-MSOK/CDPM/2019 DU 24 JANVIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU HANGAR DE 26(VINGT -SIX) COMPTOIRS ET LA CONSTRUCTION DE 08 (HUIT) BOUTIQUES DANS LEDIT HANGAR AU MARCHÉ DE SONGMBENGUE DANS LA COMMUNE DE MASSOK, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL (EN PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	26-02-2019

38	Reference	125/AAMI/MINSANTE/SG/DSF/GTC-PEV/SAF/UPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°125/AAMI/MINSANTE/SG/DSF/GTC-PEV/SAF/UPM DU 4 FEVRIER 2019 POUR LE RECRUTEMENT DES PRESTATAIRES ET FOURNISSEURS DU GTC-PEV POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2019FINANCEMENT: BF-FCP-GAVI-OMS-UNICEF-CHAI-AUTRES
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	28-02-2019

39	Reference	ADDITIF N° 03 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°03 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERTN° 00002 /AOIO/MINPMEESA/APME/DG/CIPM/2018DU 26 NOVEMBRE 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) VEHICULES TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINES A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DESTINES AU PROGRAMME TRANSFAGRI.FINANCEMENT : FONDS C2D DU PROGRAMME TRANSFAGRI, CONVENTION D'AFFECTATION N°CCM 1443 01 K, ENTRE L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT ET LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ, LANCE UN AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT RELATIF À LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS INDIQUÉE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

40

Reference	001/C/C0B/ CIPM/ 2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°001/C/C0B/ CIPM/ 2019 DU 22 JAN 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 001/AONR/COB/CIPM/2018 DU 06 JUILLET 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIFA L'ELABORATION DU PLAN PREVISIONNEL DE FORMATION, D'INSERTION ET DE REINSERTION PROFESSIONNELLE AU NIVEAU COMMUNAL, COMMUNE D'OBALA DEPARTEMENT DE LA LEKIE
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

41

Reference	0000000010/ART/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°0000000010/ART/CIPM/2019 DU 05 FÉVRIER 2019PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0004104/AONO/ART/CIPM/2018 DU 21 NOVEMBRE 2018 POUR LA SURVEILLANCE ET LA SÉCURISATION TRIENNALES (2019, 2020 ET 2021) DES LOCAUX DE L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (ART) ET DES RÉSIDENCES DE SES HAUTS RESPONSABLES EN DEUX (02) LOTS INDÉPENDANTS.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

42

Reference	03/C/CMTA/SG/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°03/C/CMTA/SG/2019 DU 05 FEVRIER 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTATDE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°003/DAO/CMTA/CIPM/2018 DU 26/12/2018 RELATIVE A LA SURVEILLANCE ET AU CONTROLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE MINTA DANS LE DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

43

Reference	RECTIFICATIF Lire
Titre/objet	RECTIFICATIF L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000226/AONO/MINEE/CMPMP/18 DU 14 JANVIER 2019 POUR LA REALISATION DE MINI ADDUCTIONS D'EAU POTABLE A BATOTCHA ET BAWANG, ARRONDISSEMENT DE PENKA-MICHEL, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

44

Reference	001/19/C-MASSOK/SG DU 29/01/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°001/19/C-MASSOK/SG DU 29/01/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTA S DE AVIS DE CONSULTATION DU 20/12/2018 RELATIVE À LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 05 (CINQ) BOUTIQUES ET D'UN LOCAL POUR CONGÉLATEUR AU MARCHÉ DE SONGMBENGUE DANS LA COMMUNE DE MASSOK, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

45

Reference	001/C/CY/CDPM/2019 du 04/02/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°001/C/CY/CDPM/2019 DU 04/02/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/CY/CDPM/2019 DU 10 JANVIER 2019 POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU ET EN MATERIEL ELECTRONIQUE ET ELECTROMENAGER A LA MAIRIE DE YABASSI DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL MAÎTRE D'OUVRAGE MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT BUDGET DU FEICOM
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

46

Reference [001/19/C-DIZ/SG DU 29/01/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°001/19/C-DIZ/SG DU 29/01/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE AVIS DE CONSULTATION DU 20/12/2018 RELATIVE A LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TOILETTES A SIX (06) COMPARTIMENTS A L'ÉCOLE PUBLIQUE BILINGUE DE KM6 DANS LA COMMUNE DE DIZANGUE, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

47

Reference [001/19/C-NGAMBE/SG DU 29/01/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°001/19/C-NGAMBE/SG DU 29/01/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'INVITATION A SOUMISSIONNER DU 20/12/2018 RELATIVE A LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RÉSEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS LE CENTRE URBAIN DE NGAMBE, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

48

Reference [004/C/JO3/ C-EV/ SG](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°004/C/JO3/ C-EV/ SG DU 23 NOVEMBRE 2018PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE CONSULTATION EN PROCÉDURE DE GRÉ À GRÉ N°001/GG/COMMUNE-EVODOULA/CDPM/2018 SUIVANT AUTORISATION N°006270/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/2018 DU 25/10/2018 POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE DU TRONÇON DE ROUTE PONGSOLO(LIMITE ELIG-MFOMO)-EVODOULA (22KM) DANS LA COMMUNE D'EVODOULA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'EVODOULAFINANCEMENT : BIP MINEDUB EXERCICE 2018

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

49

Reference [001/D/C0B/ CIPM/ 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION D'ATTRIBUTION N°001/D/C0B/ CIPM/ 2019 DU 22 JAN 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°01/AONR/COB/CIPM/2018 DU 06JUILLET 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIFA L'ELABORATION DU PLAN PREVISIONNEL DE FORMATION, D'INSERTION ET DE REINSERTION PROFESSIONNELLE AU NIVEAU COMMUNAL, COMMUNE D'OBALA DEPARTEMENT DE LA LEKIE

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

50

Reference [003/DM/RC/DHS/CMTA/SG/19](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 003/DM/RC/DHS/CMTA/SG/19PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°003/DAO/CMTA/CIPM/2018 DU 28/12/2018 RELATIVE À LA SURVEILLANCE ET AU CONTRÔLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE MINTA DANS LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, RÉGION DU CENTRE

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

51

Reference [DÉCISION N°002/D/C-MSOK/SG/ 2019 DU 29/01/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet DÉCISION N°002/D/C-MSOK/SG/ 2019 DU 29/01/2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

52	Reference	001/D/CNK/CDPM-NKAM/2013 DU 04/02/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N°001 /D/CNK/CDPM-NKAM/2013 DU 04/02/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU ET EN MATERIEL ELECTRONIQUE ET ELECTROMENAGER A LA MAIRIE DE YABASSI DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT BUDGET DU FEICOM
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

53	Reference	003/D/C-DIZ/SG/ 2019 DU 29/01/2019 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°003/D/C-DIZ/SG/ 2019 DU 29/01/2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

54	Reference	001/D/C-NGAMBE/SG/ 2019 DU 29/01/2019 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°001/D/C-NGAMBE/SG/ 2019 DU 29/01/2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

55	Reference	004/D/JO3/C-EV/SG Lire
	Titre/objet	DECISION N°004/D/JO3/C-EV/SG DU 28 DECEMBRE 2018PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE CONSULTATION EN PROCEDURE DE GRÉ À GRÉ N°001/GG/COMMUNE-EVODOULA/CDPM/2018 SUIVANT AUTORISATION N°006270/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/2018 DU 25/10/2018 POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE DU TRONÇON DE ROUTE PONGSOLO(LIMITE ELIG-MFOMO)-EVODOULA (22KM) DANS LA COMMUNE D'EVODOULA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTREMAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'EVODOULA.FINANCEMENT : BIP MINEDUB EXERCICE 2018
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

56	Reference	ADDITIF N° 10/C.F/SG/2019 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 10/C.F/SG PORTANT MODIFICATION DU DAO N° 02/AONO/C.F/CIPM/2019 DU 23 JANVIER 2019 POUR REXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE FOKOUÉ, ARRONDISSEMENT DE FOKOUÉ, DÉPARTEMENT DE LA MENOUA, RÉGION DE L'OUEST
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

57	Reference	ADDITIF N°001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF A L'AONO N°001 DU 24/01/2019 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE SANTCHOU.LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SANTCHOU, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES DUDIT APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT CE QUI SUIIT:
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS**58****Reference** [ADDITIF N°002](#) [Lire](#)**Titre/objet**

ADDITIF A L'AONO N°002/AONO/C.SU/CDPM/2019 DU 28/01/2019 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (AEP) DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE SANTCHOU. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SANTCHOU, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES DUDIT APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT CE QUI SUIT :

Nature de prestation Autres Infrastructures**Date de cloture** N/A

PRÉFECTURE MAYO SAVA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE NORMALE N°01/AONO/K44/CDPM/2019
DU 23/01/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE
AU LYCEE DE LIMANI DEPARTEMENT DU MAYO SAVA ; REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT :
BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINESEC, EXERCICE, 2019 IMPUTATION : 56135312222
NUMER D'AUTORISATION : IU02275**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
56135312222

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Département du Mayo-Sava à Mora, Autorité Contractante lance en procédure normale pour le compte du Ministre des Enseignements Secondaires, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour **l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe au Lycée de Limani**, Département du Mayo Sava, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les tâches suivantes :

Les travaux préparatoires ;

Les terrassements ;

Les fondations ;

Les maçonneries - élévations ;

La charpente - couverture-plafond ;

La menuiserie métallique ;

la menuiserie bois ;

la plomberie sanitaire ;

L'électricité ;

Lapeinture ;

Les voiries et réseaux divers.

3. Cout Prévisionnel

vingt deux Millions (22 000 000) de Francs CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les **informations authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Enseignements Secondaires Exercice 2019, lignes MINESEC pour un coût estimatif total de **vingt deux Millions (22 000 000) de Francs CFA**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Appel d'Offres peut-etre obtenu au **Secrétariat du Préfet du Département du Mayo-Sava à Mora**, dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Appel d'Offres peut-etre obtenu au Secrétariat du Préfet du Département du Mayo-Sava à Mora, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de au titre des frais d'achat du dossier de **vingt cinq mille francs (25.000) CFA auprès** du Trésor Public

9. Remises des offres

Chaque offre, redigee en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra etre déposée contre récépissé **sous pli fermé auprès de la Préfecture de Mora** au plus tard le **22/02/2019 à 09 heures**, heure locale et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE NORMALE N°01/AONO/K44/CDPM/2019 DU 23/01/2019 POUR LES TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU LYCEE DE LIMANI DEPARTEMENT DU MAYO SAVA ; REGION DE L'EXTRÊME-NORD- REGION DE L'EXTRÊME-NORD

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINESEC, EXERCICE 2019

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

NB : Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intemperies et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature du contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la **pièce 12 du DAO**, d'un montant de **440.000 FCFA (quatre cent quarante mille francs CFA)**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'Offre, les pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le **22/02/2019 à 10 heures précises** dans la salle de réunion de la Préfecture de Mora en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

-1ère étape. Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;

-2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;

-3ème étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

15. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

15.1. Critères éliminatoires

15.1.1 : Pièces administratives

a) Dossier Incomplet ;

b) Pièce falsifiée ou non authentique.

15.1.2 : Offre technique

a) Dossier incomplet ;

b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

c) N'avoir pas justifié au cours des deux dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments

d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique «organisation, méthodologie et planning »;

e) Non satisfaction, au moins, à **vingt-cinq (25) critères essentiels sur trente-sept (37)**

15.1.3 : Offre financière

a) Offre financière incomplète ;

- b) Omission dans l'offrefinancière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix ;
- d) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

15.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **37 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Présentation sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **10 critères** ;

15. Attribution

- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **07 critères** ;
Le Préfet du Département du Mayo-Sava à Mora, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée digne de l'engagement de l'exécution du Dossier d'Offres.
- d) La stratégie de gestion de l'exécution sur **03 critères** ;

16. Durée Validité des Offres

- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **04 critères**
Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Direction de la Préfecture de Mora.

MAROUA le 23 Janvier 2019

Le PRÉFET

ROKSBO Raymond

PRÉFECTURE MAYO SAVA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/K44/CDPM/2019 DU 23/01/2019 EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU CES DE MORA SULTANAT, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA REGION DE L'EXTRÊME-NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Département du Mayo-Sava à Mora, Autorité Contractante tance en procédure normale pour le compte du Ministre des Enseignements Secondaires, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour la **réalisation**

2. Consistance des prestations

N/D

3. Cout Prévisionnel

8.500.000 (Huit Millions cinq cent mille Francs) CFA.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objets du présent Appel d'Offres,

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés parle Budget du MINESEC, exercice 2019, pour un coût estimatiftotal de : **8.500.000 (Huit Millions cinq cent mille Francs) CFA.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux Jours et heures ouvrables au secrétariat du Préfet du Département du Mavo-Sava dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au secrétariat du Préfet du Département du Mayo-Sava, dès publication du présent avis. contre présentation d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable de **15.000 (dix mille francs CFA)**

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles devra être déposée au secrétariat du Préfet du Département du Mayo-Sava, au plus tard le **22/02/2019 à 09 heures** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/K44/CDPM/2019 DU 23/01/2019 EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU CES DE MORA SULTANAT, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA REGION DE L'EXTRÊME-NORD

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par l'Autorité Contractante est de **deux (02) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la **pièce 12 du DAO**, d'un montant de **170.000 FCFA (Cent soixante dix mille francs CFA)**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

N/D

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **22/02/2018 à 10 heures précises** dans la salle de réunions de la Préfecture du Département du Mayo-Sava à Mora, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne (même encas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier et dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

a) Principaux critères éliminatoires

Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le dossier administratif ;

Fausse déclaration dans le dossier administratif ;

Non-respect des spécifications techniques du DAO ;

Non-respect du délai d'exécution ;

Non production de sous-détails des prix ;

Absence d'une attestation de non exclusion des Marchés Publics ;

Figurer sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP

Le sous détail des prix irréalistes et erronés

b) Principaux critères techniques de Qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats, qui seront évalués de manière binaire (satisfaisant oui ou non) porteront sur :

-La capacité financière (Attestation de solvabilité, Chiffre d'affaires, cautions) oui/non ;

-Les références de l'Entreprise dans les travaux similaires ;

-L'expérience et la qualification du personnel d'encadrement ;

-L'organisation et la méthodologie d'exécution du travail ;

-La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;

La non obtention de 70% des critères entraîne l'élimination de l'offre.

15. Attribution

Le Préfet du Département du Mayo-Sava à Mora, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement apte et ayant présenté l'offre financière la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **90 jours**, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Préfecture du Département du Mayo-Sava.

MAROUA le 23 Janvier 2019

Le PRÉFET

ROKSBO Raymond

PRÉFECTURE MAYO SAVA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE NORMALE N°03/AONO/K44/CDPM/2019
DU 23/01/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE
AU CETIC DE GADOUA. DEPARTEMENT DU MAYO SAVA ; REGION DE L'EXTRÊME-NORD
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINESEC, EXERCICE, 2019IMPUTATION :
5325331015513720 2222 NUMER D'AUTORISATION : IU02060**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
5325331015513720 2222

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Département du Mayo-Sava à Mora, Autorité Contractante lance en procédure normale pour le compte du Ministre des Enseignements Secondaires. Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour **l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe au CETIC de Gadoua**, Département du Mayo Sava,Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les tâches suivantes :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries - bétonarméen élévations ;
- La charpente - couverture-plafond, bardage;
- La menuiserie métallique ;
- la plomberie sanitaire ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers

3. Cout Prévisionnel

vingt deux Millions (22.000.000) de Francs CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises Intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les **infonnations authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective des offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Enseignements Secondaires, Exercice 2019, lignes MINESEC pour un coût estimatif total de **vingt deux Millions (22.000.000) de Francs CFA**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut-être consulté aux heures ouvrables auprès de la Préfecture de Mora

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au secrétariat du Préfet du Département du Mayo-Sava à Mora, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **vingt cinq Mille Francs (25.000) francs CFA** auprès du trésor public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, auprès de la Préfecture de Mora, au plus tard le **22/02/2019 à 09 heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE NORMALE N°03/AONO/K44/CDPM/2019 DU 23/01/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU CETIC DE GADOUA, DEPARTEMENT DU MAYO SAVA REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINESEC, EXERCICE 2019

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT".

"NB : Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues".

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature du contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la **pièce 12 du DAO**, d'un montant de **440.000 FCFA (quatre cent quarante mille francs CFA)**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. **NB : Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.**

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 22/02/2019 à 10 heures précises** dans la salle de réunions de la Préfecture de Mora en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2ème étape** : Évaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

15. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

15.1. Critères éliminatoires

15.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

15.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des deux dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique «organisation, méthodologie et planning» ;
- e) Non satisfaction, au moins, à **vingt-cinq (25) critères essentiels sur trente-sept (37)**

15.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix ;
- d) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

15.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **37 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Présentation sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **10 critères** ;
- 15. Attribution**
- c) Le Préfet du Département du Mayo-Sava à Moréa, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- 16. Durée Validité des Offres**
- e) Les références et capacités de l'entreprise sont **04 critères** période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la de la Préfecture de Mora

MAROUA le 23 Janvier 2019

Le PRÉFET

ROKSBO Raymond

COMMUNE DE SANTCHOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C.SU/CDPM/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE SANTCHOU, ARRONDISSEMENT DE SANTCHOU, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP exercice 2019, le Maire de la Commune de Santchou, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE SANTCHOU, ARRONDISSEMENT DE SANTCHOU, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST. LOT 1,2, 3 reparté comme suit :

LOT 1	ELECTRIFICATION RURALE DE MOKOT
LOT 2	ELECTRIFICATION TRIPHASE DU CAMP SOTERIN
LOT 3	ELECTRIFICATION RURALE DE NJINJANG

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

LOT N°1 :

ligne MT triphasé 3x34 mm²

- > Etude &. piquetage
- > Fouilles
- > F & P Poteaux bois 11 m/s
- > F & P Poteaux bois 11 m/j
- > F & P Traverses bois 2,40 m
- > F & P Montant fer plat
- > F & P Console de tête
- > F &. P Tige renforcée
- > F & P Isolateurs rigides
- > F & P Chaîne d'ancrage 3 éléments 34 mm²
- > F & P Pince d'ancrage MT
- > F & P Fer U pour ancrage
- > Prise en charge touret
- > Confection bretelle de dérivation
- > Travaux sous coupure
- > F & P Déroulage câble Almelec 34 mm²
- > F & P Plaque numéro+numérotation
- > F & P Plaque DM

Poste de transformation MT triphasé H61 100 KVA -15 KV/B2

- > F &. P Poteaux Métallique de 12m et toutes sujétions de pose
- > F&P Transfo H61-100 KVA 15 kV/B2
- > F&P Coffret HP 100 KVA
- > F&P Plateforme de manœuvre IACM
- > F&P IACM 36 KV
- > F&P C/C à expulsion
- > F&P Parafoudre 27 kV
- > F&P Bras bis 70X600
- > Mise à la terre de type B
- > MALT des masses IACM

> Réseau BT triphasé 3x50+NP+2EP

- > Etude et piquetage
- > Fouilles
- > F&P Poteaux bois 9m/J
- > F&P Armement d'ancrage BT
- > Fourniture et Déroulage câble 3x50 + NP + 1 HP
- > Mise à la terre type C
- > Pose Raccord de dérivation ens de 4
- > Plaque numéro + numérotation
- > Prise en charge du touret
- > Capuchons d'extrémités rétractables

Prestations divers (transport, manutention, élagage)

- > Transport et manutention matériel
- > Transport poteaux bois
- > Abattage, élagage
- > Déplacement équipe
- Branchements et installations intérieures
- > Branchement ménage

LOT N°2 :

Ligne MT Mono 1x34 mm²

- > Etude & piquetage
- > Fouilles
- > F&P Isolateurs rigides
- > F & P-Chaîne d'ancrage 3 éléments 34 mm²
- > F&P Chaîne d'ancrage 4 éléments 34 mm²
- > F&P Fer U pour ancrage
- > F&P Console de tête
- > F&P Bras bis 70x600
- > F&P Poteaux bois 11 m/S
- > F&P Poteaux bois 11 m/j
- > Déroulage câble Almelec 34 mm²
- > Prise en charge touret
- > Plaque numéro+numérotation
- > Plaque DM

- > Confection bretelle de dérivation
- > F&P C/c à expulsion
- > F&P Parafoudre 27 kV
- > Travaux sous coupure

Poste de transformation MT monophasé H61 25 KVA -17,32 KV/B2

- > Transfo 25 KVA
- > Equipement complet poste mono
- > F&P Poteaux bois 12 m/J

Réseau BT Monophasé 4x25 mm2 en câble torsadé

- > Etude et piquetage
- > Fouilles
- > F&P Armement d'alignement
- > F&P Armement d'ancrage
- > F & P Raccord de dérivation Ens de 4
- > Fourniture et Déroulage câble torsadé 4x25mm2
- > Mise à la terre type C
- > Capuchons d'extrémités rétractables
- > F & P Poteaux bois 9m/S
- > F & P Poteaux bois 9m/J
- > F & P Poteaux bois 9m/X
- > Prise en charge du touret
- > Plaque numéro + numérotation
- > CCFBD

Prestations divers (transport, manutention, élagage)

- > Transport et manutention matériel
- > Transport poteaux bois
- > Abattage, élagage
- > Déplacement équipe'
- Branchements et installations intérieures
- > Branchement ménage + Abonnement
- > F & P lampadaire
- > Labélisation

LOT N°3 :

- ' Ligne MT Mono 1x34 mm2
- > F & P Chaîne d'ancrage 3 éléments 34 mm2
- > F & P Bras bis 70x600
- > Déroulage câble Almelec 34 mm2
- > Plaque numéro+numérotation
- > Plaque DM
- > Confection bretelle de dérivation
- > F&P C/c à expulsion
- > F&P Parafoudre 27 kV
- > Travaux sous coupure

Poste de transformation MT monophasé 1-161 25 KVA -17.32 KV/B.2

- > Transfo 25KVA
- > Equipement complet poste mono
- > F & P Poteaux bois 12 m/J

Réseau BT Monophasé 4x25 mm2 en câble torsadé

- > Etude et piquetage
- > Fouilles
- > F&P Armement d'alignement
- > F&P Armement d'ancrage
- > F&P Raccord de dérivation Ens de 4
- > Fourniture et Déroulage câble torsadé 4x25mm2
- > Mise à la terre type C
- > Capuchons d'extrémités rétractables
- > F&P Poteaux bois 9m/S
- > F&P Poteaux bois 9m/J
- > Plaque numéro + numérotation
- > CCFBD

Prestations diverses (transport, manutention, élagage)

- > Transport et manutention matériel
- > Transport poteaux bois
- > Abattage, élagage
- > Déplacement équipe

Branchements et installations intérieures

- > Branchement ménage + Abonnement

- > F&P lampadaire
- > Labélisation

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de:

LOT	LOCALITE	ARRONDISSEMENT	DEPARTEMENT	REGION	COUT PREVISIONNEL(FCFA TTC)
LOT 1	MOKOT	SANTCHOU	MENOUA	OUEST	23 000 000
LOT 2	CAMP SOTERIN	SANTCHOU	MENOUA	OUEST	20 000 000
LOT 3	NJINJANG	SANTCHOU	MENOUA	OUEST	9 000 000

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans le domaine de l'électrification. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

NB :

Une entreprise peut soumissionner tous les lots, A condition qu'elle présente une offre administrative et chaque offre technique et financière distinctement par lot.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par :

LOT	LOCALITE	ARRONDISSEMENT	DEPARTEMENT	REGION	COUT PREVISIONNEL(FCFA TTC)	MINISTERE DE FINANCEMENT
LOT 1	MOKOT	SANTCHOU	MENOUA	OUEST	23 000 000	MINDDEVEL
LOT 2	CAMP SOTERIN	SANTCHOU	MENOUA	OUEST	20 000 000	MINDDEVEL
LOT 3	NJINJANG	SANTCHOU	MENOUA	OUEST	9 000 000	MINDDEVEL

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Santchou, Secrétariat Général tel 696 78 71 23 , dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du maître d'ouvrage dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de Santchou. L'original de la quittance de ce versement sera joint au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

8. Remises des offres **New(Additif)**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir à la Commune de Santchou, Secrétariat général, Dschang Tél. : 696 78 71 23 dès publication du présent avis, au plus tard le **06/03/2019** à 14 heures, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de Santchou :

Avis d"Appel d"Offres National Ouvert N° 001/AONO/C.SU/CDPM/2019 POUR L"EXECUTION DES TRAVAUX D"ELECTRIFICATION DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE SANTCHOU, ARRONDISSEMENT DE SANTCHOU, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L"OUEST.LOT 1,2,3

LOT 1	ELECTRIFICATION RURALE DE MOKOT
LOT 2	ELECTRICATION TRIPHAASE DU CAMP SOTERIN

LOT 3	ELECTRIFICATION RURALE DE NJINJANG
-------	------------------------------------

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux de chaque lot est fixé à 120 jours calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13). Le montant de la caution (2%) par Lot est fixé dans le tableau ci-dessous.

LOT	LOCALITE	ARRONDISSEMENT	DEPARTEMENT	REGION	MONTANT DE LA CAUTION (FCFA)	MONTANT PREVISIONNEL (FCFA)	MINISTERE DE FINANCEMENT
LOT 1	MOKOT	SANTCHOU	MENOUA	OUEST	460 000	23 000 000	MINDDEVEL
LOT 2	CAMP SOTERIN	SANTCHOU	MENOUA	OUEST	400 000	20 000 000	MINDDEVEL
LOT 3	NJINJANG	SANTCHOU	MENOUA	OUEST	180 000	9 000 000	MINDDEVEL

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Nôtamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis **New(Additif)**

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le **06/03/2019 à 15 heure** dans la salle de passation des marchés de la commission départementale des marchés de la menoua, sise à la Délégation Départementale de Passation des Marchés. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation **New(Additif)**

Critères éliminatoires

- Dossiers administratif, technique et financier incomplets ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ou scannées ;
- Note technique inférieure à 70% de Oui par rapport aux critères essentiels
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Le soumissionnaire s'engage sur l'honneur d'exécuter les travaux après avoir visité le site objet des travaux ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

N°	Critères essentiels	Notation binaire
----	---------------------	------------------

1	Références de l'entreprise dans les travaux similaires	Oui/Non
2	Capacités techniques (moyens humains et matériels)	Oui/Non
3	Méthodologie d'exécution et plan de travail	Oui/Non
4	Capacité financière	Oui/Non
5	Non-respect du délai d'exécution	Oui/Non

14. Attribution

L'Autorité contractante attribuera la Lettre-Commande au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90(quatre vingt-dix) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie de la Mayenne.

SANTCHOU le 24 Janvier 2019

Le MAIRE

EFON Guy

COMMUNE DE SANTCHOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/C.S/SG/CDPM/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE SANTCHOU, ARRONDISSEMENT DE SANTCHOU, DEPARTEMENT DE LA MENOUE, REGION DE L'OUEST

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP exercice 2019, le Maire de la Commune de Santchou, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des travaux d'Alimentation en Eau Potable dans certaines localités de la Commune de Santchou, Arrondissement de Santchou, Département de la Menoua, Région de l'Ouest en trois lots repartis comme indiqué:

LOT 1	REHABILITATION DU RESEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE SANTCHOU
LOT 2	CONSTRUCTION D'UN MINI RESEAU D'AEP AU MARCHE CENTRAL DE SANTCHOU
LOT 3	REHABILITATION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE NGWATTA

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

LOT N°1 :

installation du chantier et mobilisation, travaux préparatoires

- > Préparation, amené et repli du matériel et du personnel, installation du chantier. Base vie
- > Fabrication et installation du panneau de chantier, balise de sécurité

Projet d'exécution

- > Etude hydrogéologique. Plan Topographique (incluant le profil en long et les courbes de niveau)
- > Plan d'exécution des ouvrages (coupe projetée des captages, chambre de collecte,), rapport des études et l'ensemble des plans à approuver avant le début des opérations)

MOBILISATION DE LA RESSOURCE

- > Construction du captage et protection du périmètre de captage
- > Construction d'une chambre de décantation y compris toutes sujétions de sécurisation, d'aération et de raccordement hydraulique Construction de la conduite d'adduction
- > Ouverture et fermeture (partielle) des tranchées de 0,3 x 0,70 avec lit de sable, grillage avertisseur.
- > Construction de la conduite d'adduction en PVC ? 50 mm PN 10
- > Construction de la conduite d'adduction eh PVC ? 40 mm PN 10

STOCKAGE

- > Réhabilitation du réservoir de stockage existant, y compris toutes sujétions de raccordement hydraulique et abri pour station de traitement.
- > Analyse chimique, physique et bactériologique

RESEAU DE DISTRIBUTION

- > Ouverture et fermeture des tranchées de 0,3 x 0,70 avec lit de sable et grillage avertisseur
- > Construction de la conduite d'adduction en PVC ? 50 mm PN 10
- > Construction de la conduite d'adduction en PVC ? 40 mm PN 10
- > Réalisation de branchement particulier y compris toutes sujétions de raccordement et de maçonnerie.
- > Fourniture et pose vannes de contrôles/sectionnement.
- > Construction de butée fin réseau
- > Construction de chambre pour ventouses sécurisée
- > Construction de chambre pour purge sécurisée
- > Fourniture et pose de ventouses
- > Fourniture et pose de purge
- > Fourniture et pose accessoires de plomberies y compris toutes sujétions

JDM n° 1739 du 6 Février 2019

Page 33 sur 173

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm

07/02/2019



Mise en service du réseau

- > Essai et mise en service du réseau y compris toutes sujétions
- Formation du Comité de Gestion, remise des plans du réseau, contrôle et suivi des travaux
- > Renforcement des capacités de 2 agents réparateur et du comité de gestion du réseau d'AEP
- > Achat caisse à outils et complément pièces de rechange
- > Elaboration d'un dossier technique du réseau avec plan de recollement

LOT N°2 ;

Installation du chantier et mobilisation, travaux préparatoires

- > Préparation, amenée et repli du matériel et du personnel. Installation du chantier.

Base vie

- > Fabrication et installation du panneau de chantier, balise de sécurité

Projet d'exécution

- > Plan d'exécution des ouvrages, rapport des études et l'ensemble des plans à approuver avant le début des opérations
- FOURNITURE DE CUVE PLASTIQUE DE 3 m3 AU DESSUS DU CHÂTEAU EXISTANT.
- > Fourniture et pose cuve en plastique de 3 m3 y compris toutes sujétions de pose.
- > F et P tôles de protection des cuves y compris toutes sujétions de menuiserie métallique
- > F et P du dispositif de traitement, y compris toutes sujétions de raccordement électrique et de plomberie.
- > F et P tuyauteries vidange DN40
- > F et P tuyauterie Trop plein DN40
- > F et P vanne à boisseau DN40 y compris accessoires de pose Réseau de distribution
- > Ouverture et fermeture des tranchées de 0,3 x 0,70 avec lit de sable et grillage avertisseur
- > Construction de la conduite d'adduction en PVC ? 40 mm PN 10
- > Construction de la conduite d'adduction en PVC ? 32 mm PN 10
- > Réalisation de branchement particulier y compris toutes sujétions de raccordement et de maçonnerie.
- > Fourniture et pose vannes de contrôles/sectionnement.
- > Construction de chambre pour vannes de contrôles/sectionnement.
- > Construction de butée fin réseau
- > Construction de chambre pour ventouses sécurisée
- > Construction de chambre pour purge sécurisée
- > Fourniture et pose de ventouses
- > Fourniture et pose de purge
- > Fourniture et pose accessoires de plomberies y compris toutes sujétions

Mise en service du réseau

- > Essai et mise en service du réseau y compris toutes sujétions
- Formation du Comité de Gestion, remise des plans du réseau, contrôle et suivi des travaux
- > Renforcement des capacités de 2 agents réparateur et du comité de gestion du réseau d'AEP
- > Achat caisse à outils et complément pièce de rechange
- > Elaboration d'un dossier technique du réseau avec plan de recollement

LOT N°3 :

Installation du chantier et mobilisation, travaux préparatoires

- > Préparation, amené et repli du matériel et du personnel. Installation du chantier.

Base vie

- > Fabrication et installation du panneau de chantier, balise de sécurité

Projet d'exécution

- > Etude hydrogéologique. Plan Topographique (incluant le profil en long et les courbes de niveau)
- > Plan d'exécution des ouvrages (coupe projetée des captages, chambre de collecte.), rapport des études et l'ensemble des plans à approuver avant le début des opérations)

MOBILISATION DE LA RESSOURCE

- > Réhabilitation du captage existant et protection du périmètre de captage
- > Construction d'une chambre de collecte en maçonnerie de pierre lissé à l'intérieur de dimension interne de 2,00 m X 2,00 m y compris toutes sujétions de sécurisation, d'aération et de raccordement hydraulique Construction de la conduite d'adduction
- > Ouverture et fermeture (partielle) des tranchées de 0,3 x 0,70 avec lit de sable, grillage avertisseur.
- > Réhabilitation de la conduite existante en PVC ? 40 mm PN 10

Stockage

- > Réhabilitation de la bache de stockage existante, y compris toutes sujétions de raccordement hydraulique.
- > Analyse chimique, physique et bactériologique Réseau de distribution
- > Ouverture et fermeture des tranchées de 0,3 x 0,70 avec lit de sable et grillage avertisseur
- > Réhabilitation de la conduite existante en pose PVC ? 40mm PN 10
- > Réhabilitation Ponctuelle

Mise en service du réseau

- > Essai et mise en service du réseau y compris toutes sujétions
- Formation du Comité de Gestion, remise des plans du réseau, contrôle et suivi des travaux
- > Renforcement des capacités de 2 agents réparateur et du comité de gestion du réseau d'AEP
- > Achat caisse à outils et complément pièce de rechange

> Elaboration d'un dossier technique du réseau avec plan de recollement

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

LOT	LOCALITE	ARRONDISSEMENT	DEPARTEMENT	REGION	COUT PREVISIONNEL (FCFA TTC)
LOT 1	SANTCHOU	SANTCHOU	MENOUA	OUEST	20 000 000
LOT 2	MARCHE CENTRALE DE SANTCHOU	SANTCHOU	MENOUA	OUEST	8 500 000
LOT 3	NGWATTA	SANTCHOU	MENOUA	OUEST	6 000 000

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans le domaine de l'hydraulique.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

NB : Une entreprise peut soumissionner tous les lots. A condition qu'elle présente une offre administrative unique et chaque offres techniques et financières distinctement par lot.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés respectivement par :

LOT	LOCALITE	ARRONDISSEMENT	DEPARTEMENT	REGION	COUT PREVISIONNEL (FCFA TTC)	MINISTERE DE FINANCEMENT
LOT 1	SANTCHOU	SANTCHOU	MENOUA	OUEST	20 000 000	MINEE
LOT 2	MARCHE CENTRALE DE SANTCHOU	SANTCHOU	MENOUA	OUEST	8 500 000	MINDDEVEL
LOT 3	NGWATTA	SANTCHOU	MENOUA	OUEST	6 000 000	MINDDEVEL

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Santchou, Secrétariat Général, Tél. : 674 97 87 61, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier est obtenu auprès du maître d'ouvrage (Maire de la commune de Santchou et l'Autorité Contractante), dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA payable à la recette municipale de la Commune de Santchou. L'original de la quittance de ce versement sera joint au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

8. Remises des offres **New(Additif)**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devront parvenir à la Commune de Santchou, au Secrétariat Général dès publication du présent avis, au plus tard le **07 mars 2019 à 14 heures**, heure locale sous enveloppe cachetée adressée à Monsieur le Maire de la Commune de Santchou avec la mention :

Avis d'appel d'offre national ouvert N° 02/AONO/C.S/SG/CDPM/2019 URL"EXECUTION DESTRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS CERTAINES LOCALITES

DE LA COMMUNE DE SANTCHOU, ARRONDISSEMENT DE SANTCHOU, DEPARTEMENT DE LA MENOUA,

JDM n° 1739 du 6 Février 2019

Page 36 sur 173

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm

07/02/2019



REGION DE L'OUEST

LOT 1	REHABILITATION DU RESEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE SANTCHOU
LOT 2	CONSTRUCTION D'UN MINI RESEAU D'AEP AU MARCHE CENTRAL DE SANTCHOU
LOT 3	REHABILITATION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE NGWATTA

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux de chaque lot est fixé à 120 jours calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13). Le montant de la caution (2%) par Lot est fixé dans le tableau ci-dessous :

LOT	LOCALITE	ARRONDISSEMENT	DEPARTEMENT	REGION	MONTANT DE LA CAUTION (FCFA)	COUT PREVISIONNEL (FCFA)	MINISTERE DE FINANCEMENT
LOT 1	SANTCHOU	SANTCHOU	MENOUA	OUEST	400 000	20 000 000	MINEE
LOT 2	MARCHE CENTRALE DE SANTCHOU	SANTCHOU	MENOUA	OUEST	170 000	8 500 000	MINDDEVEL
LOT 3	NGWATTA	SANTCHOU	MENOUA	OUEST	120 000	6 000 000	MINDDEVEL

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres;
Toute Offre Incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée Irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis **New(Additif)**

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le **07 mars 2019 à 115 heures** dans la salle de passation des marchés, par la Commission Départementale de Passation des Marchés. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation **New(Additif)**



Critères éliminatoires

- Dossiers administratif, technique et financier incomplets ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ou scannées ;
- Note technique inférieure à 70% de Oui par rapport aux critères essentiels
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Le soumissionnaire s'engage sur l'honneur d'exécuter les travaux après avoir visité le site objet des travaux ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Références de l'entreprise dans les travaux similaires	Oui/Non
2	Capacités techniques (moyens humains et matériels)	Oui/Non
3	Méthodologie d'exécution et plan de travail	Oui/Non
4	Capacité financière	Oui/Non
5	Non-respect du délai d'exécution	Oui/Non

14. Attribution

L'Autorité contractante attribuera la Lettre-Commande au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Santhou.

SANTCHOU le 28 Janvier 2019

Le MAIRE

EFON Guy

COMMUNE DE BAYANGAM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/RO/DKK/C.BYGAM/SIGAM/CDPM-KK/2019 DU 29 JANVIER 2019 POUR LE CONTRÔLE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION, ENTRETIEN COURANT ET/OU PERIODIQUE DE CERTAINES ROUTES COMMUNALES DANS LE DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI - REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent appel d'offres a pour objet LE CONTRÔLE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION, ENTRETIEN COURANT ET/OU PERIODIQUE DE CERTAINES ROUTES COMMUNALES DANS LE DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI - REGION DE L'OUEST, pour une durée de neuf (09) mois. Les prestations comprennent le contrôle technique, géotechnique, topographique et environnemental des travaux de réhabilitation, entretien courant et/ou périodique de certaines routes communales dans le Département du Koung-Khi dans la Région de l'Ouest. L'appel d'offres porte sur le Lot Unique de contrôle comprenant les itinéraires suivants :

LOT	PISTES	DESIGNATION	LINEAIRE	LOCALISATION
unique	T1	Bretelle de Pête-Bandjoun ,Tegha-lycée de Moudjo-2,55km ; CSI Mbem-vers lycée de Moudjo-3,3km ; bretelle vers pont Lim Djebem=0,300km ; bretelle vers résidence blaise pascal TALLA+ 0,300KM	6,450	Koung-khi
	T2	Tessé (barrière de pluies)-Bugam-Djione-Famla II-avec construction d'un pont de 8m de portée	44,700	Koung-khi
	T3	Kensum (inter N4)-Dja Tochue-Kassap	10,000	Koung-khi
	T4	Carrefour Kamdeng-Djabu-orphelinat CASA DES ANGES-Tchal	11,500	Koung-khi
	T5	Carrefour Famtum-Moutcha-Bangang Fondji-Kagne-Batoufam-Famla-péage Batoufam)inter N4)	21,000	Koung-khi
	T6	Hook (Famla II)-Kassap (carrefour le Maire)	3,000	Koung-khi
TOTAL			96 ,650	

2. Consistance des prestations

Le Cocontractant devra:

- Surveiller et contrôler les travaux :
- Proposer à la signature du Chef de Service nécessaires à la bonne exécution des travaux du marché des ordres de services
- Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement ;
- Veiller à l'établissement du Projet d'Exécution, des Notes de Calcul, du Plan de Récolement.

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références.

3. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions aux Bureaux d'Etudes Techniques ou Groupement de Bureaux d'Etudes Techniques, de droit camerounais installés au Cameroun et exerçant dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics.

4. Financement

Les prestations objets du présent Appel d'Offres sont financées sur le Budget du Ministère des Travaux Publics (Lignes Fonds Routier) de l'Exercice Budgétaire 2018.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté les jours et heures ouvrables à la Mairie de Bayangam Tél : 675 43 23 25 / 691124071 ; dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu à la Commune de Bayangam (Unité Appui aux Appels d'Offres de ladite Commune) à Bayangam, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette de la Commune de Bayangam d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de vingt-cinq mille (25.000) Francs CFA. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant du Bureau d'Etudes désireux de participer à l'appel d'offres.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Mairie de Bayangam (Unité d'Appui aux Appels d'Offres), au plus tard le LUNDI 18 FEVRIER 2019 à 10 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/RO/DKK/COIVI-BAYANGAM/CDPM/2019 DU 29 JANVIER 2019 POUR LE CONTRÔLE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION, ENTRETIEN COURANT ET/OU PERIODIQUE DE CERTAINES ROUTES COMMUNALES DANS LE DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI - REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Financement : BUDGET MINTP (Lignes Fonds Routier - Exercice 2018)

Maître d'Ouvrage : Le Maire de la Commune de Bayangam LOT : UNIQUE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

8. Delai de Livraison

Le marché à passer à l'issue de l'Appel d'Offres s'étendra sur neuf (09) mois.

9. Cautionnement Provisoire

L'offre devra être accompagnée d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire ou organisme financier agréé par le Ministre en charge des finances, d'un montant égal à Quatre cent cinquante mille (450.000) Francs CFA.

L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires et chèques certifiés sont acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire dans le cadre de cet Appel d'Offres.

10. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront Irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée Irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par un organisme financier ou une banque de premier ordre agréé(e) par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au delà du délai de validité des offres (voir liste en annexe).

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être Impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date Initiale de remise des offres.

11. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en deux (2) temps.

- L'ouverture des offres administrative et technique aura lieu le LUNDI 18 FEVRIER 2018 à 11 heures précises, heure locale par la Commission compétente de Passation des Marchés auprès du Maire de Bayangam, dans la salle des réunions aménagée à cet effet.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

- A l'Issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont le dossier administratif est conforme et ayant obtenu une note technique égale ou supérieure à 70 points sur 100.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de caution de soumission ;
- b) Dossier incomplet ou pièces non conformes et non régularisé dans les 48 heures,
- c) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Déclaration sous l'honneur de l'avoir abandonné aucun chantier au cours des trois derniers années

14.1.2 : Offre technique :

- a) Dossier incomplet;
- b) Fausse déclaration ou documents falsifiées ;
- c) Note technique inférieur à 70/100 ;
- d) Non présentation de l'Attestation d'Inscription à l'ONIGC pour les ingénieurs proposés aux postes de Chef de Mission ;
- e) Présentation d'un personnel fonctionnaire dans l'offre ;

14.1.3 : Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié dans un lot ;
- c) Absence du Sous-détail d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Non séparation de l'offre financière du dossier administratif et technique.

14-2 Critères essentiels

14-2-1 Les offres techniques

- a) Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :
- b) Qualification des experts et leur expérience dans le domaine du projet sur 55 points ;
- c) Moyens techniques et matériels à mettre en place sur 20 points ;
- d) Références du BET ; sur 25 points.

14-2-2 Les offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) seront évaluées et notées, en fonction des critères ci-après :

$NM = (MMd \times 100) / MS$

NM= Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire ;

MMd= Montant évalué de l'offre la moins-disante du lot concerné ;

MS = Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

$N = [(70 \times \text{Note Technique}) + (30 \times \text{Note Financière})] / 100$

13. Attribution

L'Autorité Contractante (Le Maire de la Commune de Bayangam) attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée, et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la mairie de Bayangam). Tel : 67543 23 25 / 691 12 40 71

BAYANGAM le 29 Janvier 2019

Le 2eme Adjoint au Maire

MIPO Honorine Sylvie

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA BÉNOUÉ

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AAONO/M-C-GASCHIGA/CDPM-BE/2019
DU 01/02/2019 ENVUE DE LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION DE 10 FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS
CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ, REGION DU
NORDEN PROCEDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT
 BUDGET AUTONOME (BA) , FEICOM/COMMUNE DE GASHIGA
IMPUTATION
 N/B

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du contrôle et la surveillance des travaux de construction de 10 forages équipés de PMH dans certaines localités de la Commune de GASCHIGA Le Maire de la Commune de Gaschiga, Autorité contractante lance pour le compte de la Commune de Gaschiga; en procédure d'urgence un Appel d'Offres National ouvert aux bureaux d'études qualifiés dans le suivi des travaux de construction de 10 forages équipés de pompe à motricité humaine dans les localités suivantes :

NOM DE LA LOCALITE	NOMBRE DE FORAGE
EP BOLKI	01 Forage
EP DJIRLADJE	01 Forage
EP BILINGUE GASCHIGA	01 Forage
EP BILINGUE DEMSA	01 Forage
EP KATARKO DEMSA	01 Forage
EP OURO BARAKA KOLLERE	01 Forage
OURO GADJI	01 Forage
EP OURO TCHAKA	01 Forage
CSIPOMLA MANGA	01 Forage
EP YARMI	01 Forage

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent : les missions suivantes :

- Mission 1 DET : Direction de l'Exécution des contrats de Travaux ;
- Mission 2 CCR : Contrôle de la conformité des réalisations (COR) ;
- Mission 3 AOR : Assistance aux opérations de réception (AOR).

3. Cout Prévisionnel

RAS

4. Allotissement

RAS

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Bureaux d'Etudes Techniques (BET) installés au Cameroun et qualifiés pour les dites prestations.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du FEICOM et La Commune de GASHIGA exercice 2018.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services du Délégué Départemental des Marchés Publics de la Bénoué dès publication.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dans les services de la Mairie de Gaschiga, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable de **quinze mille (15 000) Francs CFA** représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devra parvenir dans les services de la Mairie de Gaschiga au plus tard le **22/02/2019 à 10 Heures** précises et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° OOI/AAONO /M-C-GASCHIGA/CDPM-BE/2019 DU 01/02/2019, POUR LA REALISATION
DES PRESTATIONS DE LA MAITRISE D'OEUVRE DESTRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 10
FORAGES EQUIPES DE POMPE AMOTRICITE HUMAINE DANS LA COMMUNE DE GASCHIGA,
DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD
EN PROCEDURE D'URGENCE
« An'ouvrir qu'en SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximal d'exécution des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage est attaché à celui de l'exécution des travaux pour la réalisation des prestation est de cinq [05] mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'une durée de validité de 120 (cent vingt) jours établie par un organisme financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAG. Le montant de caution est fixé à cent quarante mille francs (140 000) francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'une durée de validité de 120 (cent vingt) jours établie par un organisme financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAG. Le montant de caution est fixé à **cent quarante mille francs (140 000) francs CFA**. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les autorités compétentes conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date de dépôt des offres.

13. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis se fera en un temps. L'Ouverture des pièces administratives, des offres technique et financière aura lieu le **22/02/2019 à 11 heures** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Bénoué. Seuls les soumissionnaires dont les offres ont été enregistrées peuvent assister à cette séance d'Ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

1 Critères éliminatoires

Pièces administratives :

- a) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- b) Absence d'une pièce quelconque.

Offre technique :

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ;
- c) Note technique inférieure à 70/100 ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning ».

Offre financière :

- a) Offre financière incomplète pour l'absence d'une des pièces ci-après ;

- la soumission ;
- le Bordereau des prix ;
- le Devis Quantitatif et Estimatif ;
- le Sous-Détail des prix ;

- b) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié.

15.2. Critères essentiels

L'évaluation des critères essentiels sera arithmétique et basée sur les critères suivants :

Offres techniques

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

N°	CRITERES	NOTES
1	Qualité de l'offre, méthodologie et organisation proposées	11
2	Référence du soumissionnaire pour les prestations similaires ;	25
3	Qualification et compétence du personnel clé de la mission ;	48
4	Moyens logistiques, techniques et matériels : moyen pris en compte si le candidat présente des pièces justificatives [factures, cartes grises, attestation de dédouanement, etc. ;	16
	TOTAL	100

MB : les pièces administratives et techniques signées par les personnalités autres que celles désignées dans le DAO ne seront pas prises en compte.

Le personnel fonctionnaire devra présenter les pièces justificatives de sa mise à disposition.

Offre financière

A l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté un dossier administratif conforme et obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront analysées.

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante : $SF = (100 \times F_m)/F$

JDM n° 1739 du 6 Février 2019



SF : score financier, Fm : montant de l'offre la moins disante, F : montant du soumissionnaire
La note finale (NF) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante :
Note finale = $(70 \times \text{note technique} + 30 \times \text{note financière})/100$.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Gaschiga attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au DAO. Cette entreprise devra disposer des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et l'offre financière évaluée la mieuxdisante par rapport à l'enveloppe prévisionnelle en incluant le cas échéant les réductions.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 (quatre vingt dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de GASCHIGA, à l'Agence Régionale FEICOM du Nord ou à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Bénoué.

GAROUA le 1 Février 2019

Le MAIRE

ALIOUM MOUSTAPHA

COMMUNE DE BAYANGAM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/ C.BYGAM/SIGAM/CDPM/2019 DU 29 JANVIER 2019 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION, ENTRETIEN COURANT ET/OU PÉRIODIQUE DE CERTAINES ROUTES COMMUNALES DANS LE DÉPARTEMENT DU KOUNG-KHI. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Bayangam, Autorité Contractante, lance pour le compte de la République du Cameroun ; un Appel d'Offres National Ouvert, en Procédure d'Urgence, en vue de l'exécution des travaux de réhabilitation, entretien courant et/ou périodique de certaines routes communales dans le Département du Koug-Khi.

2. Consistance des prestations

Les travaux consisteront à la réhabilitation, entretien courant et/ou périodique des routes communales concernées (Travaux de chaussée, construction d'un pont semi-définitif, fossés maçonnés, buses, fossés, etc) en utilisant les techniques de Haute intensité d'Equipements (HIEQ) avec un volet de Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO) lorsque cette approche est techniquement faisable et économiquement rentable, garantissant des emplois décents afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit des populations environnantes.

Les quantités caractéristiques de travaux sont données dans le cadre du détail quantitatif et estimatif (DQE) annexé au présent dossier.

Ces travaux sont subdivisés en deux (02) grands groupes ainsi qu'il suit :

Groupe 1 : travaux manuels,
(Devant être exécutés en HIMO)

- o Débroussaillage, , .
- o Curage des buses,
- o ~Dégagement de lit de rivière,
- o Fossés maçonnés,
- o Etc.

Groupe 2 : travaux mécanisés faisant appel à la HIEQ (Haute Intensité d'Equipement)

- o Déblai rippable ;
- Déblai ordinaire ;
- Remblai ;
- Reprofilage compactage ;
- Couche de roulement ;
- Construction des buses ;
- Construction d'un pont semi-définitif ;

- Etc

Les itinéraires concernés sont regroupés en un (01) lot unique de travaux comme présenté ci-dessous :

LOT	PISTES	DESIGNATION	LINEAIRE	LOCALISATION
-----	--------	-------------	----------	--------------

unique	T1	Bretelle de Pète-Bandjoun ,Tegha-lycée de Moudjo-2,55km ; CSI Mbem-vers lycée de Moudjo-3,3km ; bretelle vers pont Lim Djebem=0,300km ; bretelle vers résidence blaise pascal TALLA+ 0,300KM	6,450	Koung-khi
	T2	Tessé (barrière de pluies)-Bugam-Djione-Famla II-avec construction d'un pont de 8m de portée	44,700	Koung-khi
	T3	Kensum (inter N4)-Dja Tochue-Kassap	10,000	Koung-khi
	T4	Carrefour Kamdeng-Djabu-orphelinat CASA DES ANGES-Tchal	11,500	Koung-khi
	T5	Carrefour Famtum-Moutcha-Bangang Fondji-Kagne-Batoufam-Famla-péage Batoufam)inter N4)	21,000	Koung-khi
	T6	Hoock (Famla II)-Kassap (carrefour le Maire)	3,000	Koung-khi
		TOTAL	96, 650	

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de l'ensemble des travaux prévus dans le présent Appel d'Offres National Ouvert est de Trois cent cinquante six millions cinq cent quatre vingt quinze mille soixante quatre Francs CFA (356.595.064 F.CFA).

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et exerçant dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres seront financés toutes taxes comprises sur le Budget du Ministère des Travaux Publics (MINTP) - Ligne Fonds Routier, Exercice 2018.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté les jours et heures ouvrables à la Mairie de Bayangam, tel +237 675 43 23 25 ; 691 12 40 71, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu les jours et heures ouvrables à la Mairie de Bayangam, tel +237 675 43 23 25 ; 691 12 40 71, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement de la somme de cent quatre-vingt mille (180.000) Francs CFA non remboursable au titre des frais d'achat de dossier, payable à la Recette Municipale de la Mairie de Bayangam.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée sous pli fermé et contre récépissé à la Mairie de Bayangam, au plus tard le Mardi 26 février 2019 à 10 heures précises, et devra porter la mention :

**« Appel d'Offres National Ouvert N°02/AONO/ C.BYGAM/SIGAM/CDPM/2019 du 29 JANVIER 2019 pour
exécution des travaux de réhabilitation, entretien courant et/ou périodique de certaines routes communales
dans le Département du Koung-Khi. Financement : Budget MINTP- Ligne Fonds Routier ; Exercice 2018
LOT Unique
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »
(En procédure d'Urgence)**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de huit (08) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des finances et d'un montant égal à Six millions cinq cents mille Francs CFA (6.500.000 F.CFA).

Le cautionnement provisoire sera libéré dans les trente (30) jours suivant la désignation de l'attributaire pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus et au plus tard Trente (30) jours après expiration du délai de validité des offres. Pour l'attributaire le cautionnement provisoire sera libéré dès la constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt, seront déclarées irrecevables à l'ouverture.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **26 février 2019 à 11 heures précises**, heure locale par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Koung-Khi, dans la salle des réunions de la Délégation départementale des marchés publics du Koung-Khi sise au carrefour Lycée de Bandjoun. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier et dûment mandatée.

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes
- 3ème étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres techniques ont été retenues.

13. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

Pièces Administratives

- a) Absence de la caution de soumise
- b) Absence ou non-conformité de toute autre pièce non régularisé dans les 48 heures ;
- c) capacité financière inférieure à 100 millions
- d) Enveloppe extérieure portant l'identification du soumissionnaire ;
- e) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- f) Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir abandonné aucun chantier au cours des trois derniers années

Offre Technique

- a) Fausses déclarations ;
- b) Pièces falsifiées ;
- c) Non existence de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) Absence de l'attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil du Cameroun (ONIGC) pour le conducteur des travaux ;
- e) Non-respect de 26 critères sur les 37 retenus

Offre Financière

- Absence d'un prix unitaire dans l'offre financière pour un poste où il est défini des quantités ;

13. Principaux critères de qualification

- a) Le Personnel d'encadrement de l'entreprise (pièce 10.5); 22 critères
- b) Le matériel de chantier à mobiliser (pièce 10.10); 10 critères
- c) Les Références de l'entreprise (pièce 10.10) ; 4 critères

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 25 critères des 37 critères de qualification énumérés cidessous évalué conformément à la Grille de notation des offres techniques.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant Quatre Vingt Dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Bayangam, tel +237 675 43 23 25 ; 691 12 40 71.

BAYANGAM le 29 Janvier 2019

Le 2eme Adjoint au Maire

MIPO Honorine Sylvie

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA BÉNOUÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AAONO /M-CGASCHIGA/CDPM-BE/2019 DU 01/02/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 10 FORAGES EQUIPES DE POMPE AMOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DEGASCHIGA

FINANCEMENT
 FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , FEICOM
IMPUTATION
 N/B

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Gaschiga, Autorité Contractante lance pour le compte la Commune de Gaschiga, un Appel d'Offres National Ouvert (AONO), pour la réalisation des travaux sus-indiqués dont le Maître d'Ouvrage est le Maire de la Commune de Gaschiga.

Le présent Appel d'Offres a pour objet, la réalisation des travaux de construction de 10 forages équipés de pompe à motricité humaine dans la commune de Gaschiga. Les sites d'exécution sont les suivants :

NOM DE LA LOCALITE	NOMBRE DE FORAGE
EP BOLKI	01 Forage
EP DJIRLADJE	01 Forage
EP BILINGUE GASCHIGA	01 Forage
EP BILINGUE DEMSA	01 Forage
EP KATARKO DEMSA	01 Forage
EP OURO BARAKA KOLLERE	01 Forage
OURO GADJI	01 Forage
EP OURO TCHAKA	01 Forage
CSIPOMLA MANGA	01 Forage
EP YARMI	01 Forage

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux pour chaque lot est définie ainsi qu'il suit ;

- Les études géophysiques ;
 - L'implantation des forages ;
 - L'installation du chantier, y compris l'aménagement et le repli de tous le matériel nécessaire pour la foration ;
 - Les travaux de foration et d'équipements de PMH ;
 - Le Développement, pompage et essais de débits ;
 - Les travaux de superstructure : dalle légèrement inclinée en Béton armé, rigoles périphériques autour du socle de la dalle, anti-bourbier à la périphérie ;
- La grille métallique de protection autour de l'ouvrage ;
Un trousseau de clé de dépannage.

La totalité des prestations nécessaires à la réalisation des prestations sera exécutée par le Cocontractant retenu à l'issue de la présente consultation. Celui-ci devra, réaliser les études d'implantation, réaliser les forages, les aménagements, fournir et installer les pompes à motricité humaine, et former les artisans réparateurs et les membres du comité des usagers de l'eau

3. Cout Prévisionnel

Quarante vingt cinq million(85000000)

4. Allotissement

RAS

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget FEICOM- Exercice 2018, pour un montant de quatre vingt cinq millions (85 000 000) francs CFA.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Gaschiga.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de Gaschiga; dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Quatre Vingt Mille (80 000 FCFA) payable à la recette municipale de la Commune de Gaschiga, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

9. Remises des offres

Chaque offre (supports numérique et papier), rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquée comme telle, devra être déposée à la Mairie de Gaschiga contre récépissé, au plus tard le **22/02/ 2019 à 10 Heures** précises, revêtue de la mention suivante:

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 002/AAONO /M-C-GASCHIGA/CDPM-BE/2019 DU 01/02/2019, EN PROCEDURE
D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE 10 FORAGES EQUIPES DE POMPE A
MOTRICITE HUMAINE DANS LA COMMUNE DE GASCHIGA
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de quatre (04) mois, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAG, d'un montant d'un million sept cent mille (1 700.000) Francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAG, d'un montant d'un million sept cent mille (1 700.000) Francs CFA.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à Tarrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du Dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera

déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase le 22/02/2019 à 11 heures, par la Commission de Passation des Marchés Publics de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Bénoué en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres. A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'analyse des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions pour les Soumissionnaires ayant justifié de la capacité juridique requise et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à soixante-dix (70) pour cent (100).

14. Critères d'évaluation

- Dossier administratif incomplet au terme du dépouillement ou non conforme, sous réserve des dispositions du point I.I de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;

- fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

- Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2018 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés).

- Avoir obtenu moins de 70% des critères essentiels de qualification.

2. Critères essentiels

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels énoncés ci-dessous :

a)Présentation de l'offre sur 02 critères ;

b) Personnel d'encadrement sur 18 critères ;

c) Références sur 02 critères ;

d) Moyen matériel sur 10 critères ;

e)Méthodologie sur 01 critère ;

f) Capacité financière sur 01 critère.

Seules les soumissionnaires qui valideront toutes les rubriques verront leurs offres financières évaluées. Une rubrique est validée si le candidat y obtient 70% de OUI.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise desdites offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de GASCHIGA, à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Bénoué ou à l'Agence Régionale FEICOM du Nord.

GAROUA le 1 Février 2019

Le MAIRE

ALIOUM MOUSTAPHA

COMMUNE DE MBE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001 /AONO/CM BE/SG/CDPM/SPM/19 DU 05/02/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES EN TERRE DANS LA VILLE DE MBE(EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT ; BIP 2019. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBÉ, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE MBE, MAÎTRE D'OUVRAGE POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX JSLIVFD'ENTRETIEN DE LA VOIRIE EN TERRE DANS LA COMMUNE DE MBÉ.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'appel d'offres porte sur l'exécution des travaux d'entretien des voiries en terre dans la ville de MBE.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes: Les travaux préparatoires ;

- Les travaux préliminaires ;
- Les terrassements généraux ;
- Les travaux de voirie;
- L'assainissement des eaux pluviales
- Le déplacement des réseaux, le cas échéant.

NB: Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement par l'approche «Haute Intensité de Main d'Œuvre» (HIMO).

3. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont répartis en un lot unique :

Lot	Ville	Désignation	Longueur (m)
1	MBE	Tronçon 1 : Lamidat - Résidence Siroma - Auberge Donguim (818 ml)	3075 ML
		Tronçon 2 : Lamidat - Galdima -Campost -CMA -CPF (600 ml)	
		Tronçon 3 : Lamidat - RNI - Carrefour MP - CMPJ RSP (770ml)	
		Tronçon 4 : Express Union -Résidence Député Dourmani (322 ml)	
		Tronçon 5 : Lamidat - Carrefour Socdou -PapaDeidei - RNI.... (565 ml)	

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

5. Financement

Les travaux objet présent appel d'offres seront financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2019.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la VINA et à la Commune de Mbé au secrétariat général.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis auprès des services de passation de marchés sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **50 000 F (Cinquante mille francs) CFA** payable auprès du Receveur fie la Commune de Mbé.

Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont:

- Volume 1 : Pièces administratives ;
- Volume 2 : Offre Technique ;
- Volume 3 ; Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des Ofifres (Volume 1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe exteneure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offie seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

8. Remises des offres

thaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Délégation Départementale des Marchés Pubhcs de la VINA au plus tard **le 26 Février 2019 à 13 heures**, heure locale. Elle devra porter la mention;

«AVIS d'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°001/AONO/CMBE/SG/CPM/CDPM/19 DU 05/02/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES EN DANS LA VILLE DE MBE ; (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Financement : BIP 2019.

A N'OUVIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Si L'e délai maximum d'exécution des travaux est fixé à **quatre (04) mois** pour chaque lot.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un ^ établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances, dont le montant est fixé ainsi qu'il suit potir chacun des lots.

Lot	Villes	Cautionnement Provisoire	MONTANT PREVISIONNEL
1	MBE	800 000	40 000 000

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original. Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les ..soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaird du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au Plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis a appel d offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

L'absence d'une pièce à l'ouverture des offres entraîne l'élimination des candidats. Un délai supplémentaire d'au plus quarante-huit (48) heures est accordé aux candidats présentant des pièces administratives jugées non Conformes aux exigences du DAO pour soit fournir des informations supplémentaires, soit mener des vérifications supplémentaires sur la validité de la pièce reçue.

12. Ouverture des Plis

D'Ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu **le 26 février 2019 à partir de 14 heures heure locale**, par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la VINA Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette seauce d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

1- Critères Eliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-coitformité de l'une des pièces exigées ;
- b) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- c) Offre technique incomplète pour absence :
 - c1) de l'Attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire;
 - c2) de la Note méthodologique (organisation, planning et cojnpréhension du projet) ;
 - c3) d'un Conducteur des travaux, Ingénieur du génie Civil, ayant minimum BAC+3 etjinq années d'expérience, et ayant été conducteur des travaux dans au moins deux (02) projets de travaux de voiries urbaines
- Ou
- Technicien supérieur de Génie Civil ayant BAC + 2 et cinq années d'expérience, et ayant été conducteur des travaux dans au moins deux (04) projets de travaux de voiries urbaines;
- c4) de la preuve d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONTGC) pour l'ingénieur de Génie Civil le cas échéant.
- d) N'avoir pas réalisé au cours des trois dernières années un projet de travaux d'entretien de voirie urbaine d'un montant supérieur ou égal à soixante millions (60 000 000) de FCFA;
- e) Non justification de la possession en propriété ou en location du matériel minimum suivant :
 - 01 pelle chargeuse; ,
 - 01 compacteur vibrant;
 - 01 niveleuse ;
- f) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié '(l'élimination se fera pour les lots concernés) ;
- g) Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;
- h) N'avoir pas plus de deux (02) projets de voiries urbaines en cours d'exécution avec le MINH DU comme maître d'ouvrage.
- i) Ne pas être titulaire d'un contrat sur financement FR 2014 et/ou antérieur non encore réceptionné provisoirement ;
- j) Présentez un offre financière ayant un écart de plus de 20% en plus ou en moins du montant prévisionnel ;
- k) N'avoir pas satisfait à au moins 25 éléments des critères essentiels.

2. Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante

- A - Références03 éléments
B - Personnel d'encadrement11 éléments
C - Matériel12 éléments
D- Surface financière03 éléments

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Un même soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux lots. Pour être attributaire de deux lots, le soumissionnaire devra justifier à la fois de sa capacité financière (attestation de solvabilité d'un montant minimum de 120 millions FCFA) et de sa capacité à mobiliser deux équipes distinctes de personnel clé (Conducteur des travaux, chef chantier) et de matériel minimum (01 niveleuse, 01 pelle chargeuse, 01 compacteur à rouleau vibrant, 01 bulldozer).

Dans le cas où un soumissionnaire ayant rempli les critères techniques aura présenté l'offre la moins disante pour plus d'un lot, le Maître d'ouvrage se réserve le choix du lot à lui attribuer.

15. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour leur remise.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Délégation Départementale des Marchés Publics VINA et à la Commune de Mbé au secrétariat général. '

Additif à l'appel d'Offres

L'Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure au présent appel d'offres

MBE le 4 Février 2019

Le MAIRE

ADAMOU JOSEPH

COMMUNE DE BERTOUA 1ER

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C.BTA 1ER/CIPMP/2019 DU 28 JAN 2019 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE PISTES
AGRICOLE ET D'UNE ROUTE COMMUNALE DANS LA COMMUNE DE BERTOUA 1ER, DEPARTEMENT
DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
30 393 03 641208 2250 225022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BERTOUA 1ER, Autorité contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation d'une piste agricole et d'une route communale dans la commune de Bcrtoua I", département du Loin et Djérem, région.

N° LOT	Projet	Imputation	Montant TTC
1	RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE DE NKOLBIKON I- KPWANDjANG	30 393 03 641208 2250 225022	15 000 000
2	Réhabilitation de la route communale KOUME fEntrée TOK) - EKOUNOU	36 468 03 641208 2250 225002	27 778 000

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur ;
" Travaux préliminaires ;
" Travaux de terrassements ;
" Assainissement - drainage ;

3. Cout Prévisionnel

15 000 000

4. Allotissement

LOT N°1: RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE DE NKOLBIKON I- KPWANDjANG

LOT N°2: Réhabilitation de la route communale KOUME (Entrée TOK) - EKOUNOU

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et Installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public , EXERCICE 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune de BERTOUA 1ER, dès publication du présent avis,

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA** à la Recette Municipale de BERTOUA 1ER.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de BERTOUA 1ER, au plus tard le **19 FEV 2019 à 13 heures** précises et portera les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C.BTA 1ER/CIPMP/2019 Du 28 JAN 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE PISTES AGRICOLES ET D'UNE ROUTE COMMUNALE DANS LA COMMUNE DE BERTOUA 1ER, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST

**(Préciser le(s) lot (s) sollicité (s))
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de Trois (03) mois calendaires, délai Incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances, soit :

N° LOT	Projet	Imputation	Montant TTC	Montant de la caution
1	RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE DE NKOLBIKON I- KPWANDJANG	30 393 03 641208 2250 225022	15 000 000	150 000
2	Réhabilitation de la route communale KOUME fEntrée TOK) - EKOUNOU	36 468 03 641208 2250 225002	27 778 000	277 780

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1ER ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministre des Finances.

La caution devra rester valable quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Commune de BERTOUA 1ER le **19 FEV 2019 à 13 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de BERTOUA 1ER, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission. ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70 % de critères de qualification.
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ;

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAG d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1- Déclaration sur l'Honneur de visite du site signée par le soumissionnaire ;
- 2- Personnel d'encadrement ;
- 3- Moyens matériels ;
- 4- Références;
- 5- Chiffre d'affaires justifié d'au moins 80 % du montant prévisionnel du (ou des) lot(s) sollicité(s) du projet sur les trois (03) dernières années ;
- 6- Attestation de solvabilité financière d'au moins 80 % du montant prévisionnel du (ou des) lot(s) sollicité(s) du projet devant être délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.
- 7- Méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux ;
- 8- Compréhension du projet (Sous-Détail des Prix Unitaires)

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 21 « oui » sur 30) seront examinées.

15. Attribution

Chaque lettre-commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre vingt dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de BERTOUA 1ER, aux numéros de téléphones : 696 164 132.

BERTOUA le 28 Janvier 2019

Le MAIRE

BEMBELL D'IPACK OLIVIER CROMWELL

COMMUNE DE MBE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/DDMAP/CMBE/CCDPM-VINA/2019 DU 04/02/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE MBE - ODE DANS LA COMMUNE DE MBE DANS LE DEPARTEMENT DE LA VINA, REGIONS DEL'ADAMAOUA LONGUEUR 6.00 KM(EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement public 2019 le Maire de la Commune de Mbé, maître d'ouvrage, lance pour le compte de la commune de Mbé, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route Mbé CDE dans la Commune dans le Département de la Vina, Région de l'Adamaoua longueur 6.00km (En Procédure d'Urgence),

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres subdivisés en deux grands groupes comprennent, notamment ;

Groupe 1 : (travaux manuels exécutés par la méthode de Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO), de préférence par la Main d'œuvre locale riveraine de la route afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit des populations)

1. Débroussaillage,
2. Abattage des arbres,
3. Curage des buses, (sans objet)
4. Curage des ouvrages, (sans objet)
5. Réfection des ouvrages d'Art, (sans objet)
6. Etc.

Groupe 2 : (travaux mécanisés faisant appel à la haute Intensité d'équipement (HIEQ))

7. Remblai ;
8. Déblai ;
9. Couche de roulement ; (sans objet)
10. Reprofilage simple ;
11. Reprofilage compactage
12. Mise en forme de la plate-forme ;
13. Création de fossés et exutoires ;
14. Construction des ouvrages hydrauliques transversaux ; (sans objet)
15. Construction de fossés maçonnés ; (sans objet)
16. Maçonnerie de moellons ; (sans objet)
17. Béton cyclopéen. (sans objet)

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **15 000 000 (QUINZE MILLIONS) Francs G FA.**

4. Allotissement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont constitués en lot unique comme présenté dans le tableau ci-après

N° ord	Itinéraires	Longueur (km)
1	MBE-CDE	6.00
	TOTAL	6.00



5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire N°: du MINTP

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offre peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de Commune de Mbé, Tél : 699 65 22 03 / 691 70 60 81, Fax ; 22 25 11 42, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré au Secrétariat Général de Commune de Mbé, Tél : 699 65 22 03 / 691 70 60 81 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** payable à la recette municipale de la Commune de Mbé

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels. L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif et devra parvenir contre récépissé au Service de passation des marchés de la Commune de Mbé, 699 65 22 03 / 691 70 60 81, au plus tard **le 26 février 2019 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/DDMAP/CMBE/CDPM-VINA/2019 , 04/02/2019 POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE MBE-CDE DANS LA COMMUNE LE
DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)
« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT*

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Trois(03) mois calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO précisant le montant de **540 000 (cinq cent quarante mille) francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 26 février 2019 à 14 heures précises** par la Commission Départementale de Passation des Marchés dans la salle de réunion de délibération de la Commune de Mbé, Tél : 699 65 22 03 / 691 70 60 81. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur ;

1. L'absence ou la non-conformité d'une pièce administrative ;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
4. La note technique inférieure à 70%.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2- Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur ;

1. Le chiffre d'affaires des deux dernières années oui/non
2. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières au moins égale à 50 000 (cinquante millions) FCFA oui/non
3. Les références de l'entrepreneur oui/non
4. La disponibilité des matériels essentiels (Bulldozer, Pelle chargeuse, Niveleuse, Compacteur vibrant, Compacteur manuel, Camion benne 10m³, Citerne à eau, Véhicule de supervision de type 4X4) oui/non
5. L'expérience du personnel d'encadrement oui/non
6. La proposition technique ; oui/non
7. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexeoui/non

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière évaluée la moins disant et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours**, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général, de la Commune de MbéTél : 22 25 11 79 / 22 25 13 39, Fax : 22 25 11 42,

Additif à l'appel d'offres

Le Maire de la Commune de Mbé, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

NB: Il est conseillé aux soumissionnaires de monter leurs offres conformément à la grille d'évaluation annexée au DAO.

MBE le 4 Février 2019

Le MAIRE

ADAMOU JOSEPH

COMMUNE DE BERTOUA 1ER

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C.BTA 1ER /CDPM/LD/2019 L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT SUR LA RIVIERE LENGUEGUE RELIANT LES QUARTIERS NKOLBIKON II A NYANGANSA ET TIGAZA DANS LA COMMUNE DE BERTOUA 1ER, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
27 351 01 641208 2251

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BERTOUA 1er, Autorité contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un ouvrage de franchissement sur la rivière LENGUEGUE reliant les QUARTIERS NKOLBIKON II A NYANGANSA ET TIGAZA dans la commune de Bertoua 1er département du Lom et Djerem, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- ? Les travaux préliminaires ;
- ? Les travaux de terrassement;
- ? La construction d'un dalot double de section 2x3,5m x 2m et de largeur 6m;
- ? L'aménagement des accès.

3. Cout Prévisionnel

84 152 000 (quatre-vingt-quatre millions cent cinquante-deux mille)

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans le domaine du bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public de la République du Cameroun, Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté à la Commune de Bertoua 1er. dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre à la Recette Municipale de Bertoua 1er .

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont'un original et six (06) copies respectivement marqués comme tels, devra parvenir au seins de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Lom et Djérem au plus tard le **22 FEV 2019 à 13 heures** précises et portera les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C.BTA 1er /CDPM/LD/2019 L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT SUR LA RIVIERE LENGUEGUE RELIANT LES QUARTIERS NKOLBIKON II A NYANGANSA ET TIGAZA DANS LA COMMUNE DE BERTOUA IER, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de Six(06) mois calendaires, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. IL revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot sollicité, délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances soit **841 520 (huit cent quarante un mille cinq cent vingt) francs CFA**

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot sollicité, délivrée par un établissement de 1er ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministre des Finances.

La caution devra rester valable quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois(03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Lom et Djérem au plus tard le **22 FEV 2019 à 14 HEURES** précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce administrative falsifiée ; . . .
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.
- 3) Sous-détail des prix unitaires incomplets à plus de 20%

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO des éléments d'un des éléments constitutifs de l'offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO ;

N.B. Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Déclaration sur l'honneur de visite de site signée par le soumissionnaire ;
- 2) Personnel d'encadrement ;
- 3) Moyens matériels ;
- 4) Références ;
- 5) Chiffre d'affaire justifié d'au moins 80% du montant prévisionnel du . (ou des) lot(s) sollicité(s) du projet sur les trois (03) dernières années ;
- 6) Attestation de solvabilité financière d'au moins 80% du montant prévisionnel du (ou des) lot (s) sollicité (s) du projet devant être délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ;
- 7) Méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux ;
- 8) Compréhension du projet (Sous-détail des prix unitaires).

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 70% de la note technique, (soit au moins 21 « Oui » sur 30) seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- Administrative sera jugée conforme ;
- 2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%;
- 3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Bertoua 1er.

BERTOUA le 29 Janvier 2019

Le MAIRE

BEMBELL D'IPACK OLIVIER CROMWELL

COMMUNE DE MBE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CMBE/CDPM-VINA/SPM/2019 DU 04/02/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE MBE SASSA MBERSI DANS LA COMMUNE DE MBE DANS LE DEPARTEMENT DE LA VINA, REGIONS DE L'ADAMAOUA LONGUEUR 22.00 KM (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2019

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement public 2019 le Maire de la Commune de Mbé, maitre d'ouvrage, lance pour le compte de la commune de Mbé, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route MbéSassa-Mbersi dans la Commune dans le Département de la Vina, Région de l'Adamaoua longueur 22.00km (En Procédure d'Urgence).

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres subdivisés en deux grands groupes comprennent, notamment ;

Groupe 1: (travaux manuels exécutés par la méthode de Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO), de préférence par la Main d'œuvre locale riveraine de la route afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit des populations)

1. Débroussaillage,
2. Abattage des arbres,
3. Curage des buses, (sans objet) 4. Curage des ouvrages.(sans objet)
5. Réfection des ouvrages d'Art, (sans objet)
6. Etc.

Groupe 2: (travaux mécanisés faisant appel à la haute intensité d'équipement (HIEQ)

7. Remblai ;
8. Déblai ;
9. Couche de roulement ; (sans objet)
10. Reprofilage simple ;
11. Reprofilage compactage
12. Mise en forme de la plate-forme ;
13. Création de fossés et exutoires ;
14. Construction des ouvrages hydrauliques transversaux ; (sans objet) .
15. Construction de fossés maçonnés ; (sans objet)
16. Maçonnerie de moellons ; (sans objet) 17. Béton cyclopéen.(sans objet)

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **27 777 000 (vingt sept millions sept cent soixante-dix-sept mille) Francs FCFA**

4. Allotissement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont constitués en lot un unique comme présenté dans le tableau ci-après :

N° ord	Itinéraires	Longueur (km)
1	MBE-SASSAMBERSI	22 200
	Total	????

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire N°: du MINTP.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de Commune de MBE, Tél : 699 65 22 03 / 691 70 60 81, Fax : 22 25 11 42. dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré au Secrétariat Général de Commune de Mbè, Tél : 699 65 22 03 / 691 70 60 81 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** payable à la recette municipale de la Commune de Mbé.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels. L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif et devra parvenir contre récépissé au Service de passation des marchés de la Commune de Mbé, 699 65 22 03 / 691 70 60 81, au plus tard **le 26 février 2019 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante ;

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CMBE/CDPM-VINA/SPM/2019 DU 04/02/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE MBE SASSA MBERSI DANS LA COMMUNE DE MBE DANS LE DEPARTEMENT DE LA VINA, REGIONS DE L'ADAMAOUA LONGUEUR 22.00 KM (EN PROCEDURE D'URGENCE)

« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **Trois (03) mois** calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO précisant le montant de **540 000 (cinq cent quarante mille) francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre Incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 28 février 2019 à 14 heures** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés dans la salle de réunion de délibération de la Commune de Mbé. Tél : 699 65 22 03 / 691 70 60 81. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence ou la non-conformité d'une pièce administrative ;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
4. La note technique inférieure à 70%.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2- Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. Le chiffré d'affaires des deux dernières années oui/non
2. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières au moins égale à 50 000 (cinquante millions) FCFA oui/non
3. Les références de l'entrepreneur oui/non
4. La disponibilité des matériels essentiels (Bulldozer, Pelle chargeuse, Niveleuse, Compacteur vibrant, Compacteur manuel, Camion benne 10m³, Citerne à eau, Véhicule de supervision de type 4X4) oui/non
5. L'expérience du personnel d'encadrement oui/non
6. La proposition technique oui/non
7. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe oui/non

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière évaluée la moins disant et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours**, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général, de la Commune de MbéTél : 22 25 11 79 / 22 25 13 39, Fax : 22 25 11 42.

Additif à l'appel d'offres

Le Maire de la Commune de Mbé, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

NB: Il est conseillé aux soumissionnaires de monter leurs offres conformément à la grille d'évaluation annexée au DAO,

MBE le 4 Février 2019

Le MAIRE

ADAMOU JOSEPH

COMMUNE DE MBE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/DDMAP/CDPM/SPM /2019 DU 04/02/2019
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT (20) BOUTIQUES AU MARCHÉ DE MBE, DANS LA
COMMUNE DE MBEEN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC,
EXERCICE 2019.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement du Ministère du développement local, le Maire de la Commune de Mbé, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte de la Commune de Mbé, Maître d'Ouvrage, les travaux de construction de vingt boutiques au marché de Mbé, dans la Commune de Mbé, Département de la vana. Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie
- Électricité ;
- Peinture ;
- V.R.D.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **-soixante-quatorze millions cinq cent mille (74 500 000) de Francs CFA** pour les Travaux de construction -de vingt (20) boutiques au marché de Mbé, dans la Commune de Mbé, Département de la vana, Région de l'Adamaoua

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'Investissement Public de l'Exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire :

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Mbé dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Mbé dès publication du présent, avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **150 000 (quarante cinq mille) francs CFA**. payable à la Recette Municipale de MBE.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ,ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (5) copies marquées comme telles, devra être déposée au Service de la Passation des Marchés de la Commune de Mbé contre récépissé au plus tard **le 26 février 2019 à 13 Heures** et devra porter la mention;

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/DDMAP/CDPM/SPM /2019 DU 04/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT (20) BOUTIQUES AU MARCHE DE MBE, DANS LA COMMUNE DE MBE

*EN PROCEDURE D'URGENCE
« A n 'ouvrir qu 'en séance de dépouillement »*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **Quatre (04) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de ; **1 490 000 (un million quatre cent quatre-vingt-dix mille) francs CFA**; Valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en original ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera faite en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 26 février 2019 à 14 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Région de la Vallée du Mbé, à la salle de délibération de la Commune de Mbé,

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. l'absence d'une pièce administrative;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
4. La note technique inférieure à 70% des points.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces Justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur;

1	Un tableau bilan comportant des travaux sur deux années supérieur ou égale au montant prévisionnel du marché ;	oui/non
---	--	---------

2	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché ;	oui/non
3	les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
5	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché' au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante incluant le cas échéant les rabais proposés.

NB: Tout prestataire peut soumissionner les deux lots mais ne peut être attributaire de plus d'un lot

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Mbé au 699 65 22 03, dès publication du présent avis.

MBE le 4 Février 2019

Le MAIRE

ADAMOU JOSEPH

COMMUNE DE BERTOUA 1ER

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C.BTA 1ER/CDPM/2019 DU 30 JAN 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS DE SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BERTOUA 1ER, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
15 197 01 641208 2222 222201

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BERTOUA 1ER, Autorité Contractante, lance , un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction de blocs de salles de classe dans certaines Ecoles Publiques de la commune de BERTOUA 1er, Département du LOM ET DJEREM, Région de l'Est, allotis ainsi qu'il suit :

N° Lot	localités	Imputaion	Montant TTC
1	EPde MOKOLO IV	15 197 01 641208 2222 222201	20 000 000
2	EP de MOKOLO II	15 197 01 641208 2222 222201	20 000 000

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- ˆ Lot 100 : Travaux Préparatoires - Etudes ;
- ˆ Lot 200 : Terrassements et Implantation ;
- ˆ Lot 300 : Fondations ;
- ˆ Lot 400 : Maçonnerie-Elévation
- ˆ Lot 500 : Charpente-Couverture-Plafond

- ˆ Lot 600 ; Menuiserie Métallique ;
- ˆ Lot 700 : Menuiserie -Bols;
- ˆ Lot 800 : Electricité;
- ˆ Lot 900 ; Peinture ;
- ˆ Lot 1000 : VRD

3. Cout Prévisionnel

20 000 000

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEDUB, EXERCICE 2019.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune de BERTOUA 1er, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA** à la Recette Municipale de BERTOUA 1er.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra pan/enir sous pli fermé à la Mairie de BERTOUA 1er, au plus tard le **21 FEV 2019 à 13 heures** précises et portera les mentions suivantes :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C.BTA 1ER/CDPM/2019 Du 30 JAN 2019 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS DE SALLES DE CLASSE DANS
CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BERTOUA 1ER, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM,
REGION DE L'EST.**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

9. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois** calendaires, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances, soit :

N° LOT	Désignation	Montant TTC	Montant de la caution
1	EP de MOKOLO IV; Construction d'un bloc de deux salles de classes	20 000 000	200 000
2	EP de SELLANGUE: Construction d'un bloc de deux salles de classes	20 000 000	200 000

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministre des Finances.

La caution devra rester valable quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée Irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Commune de BERTOUA 1er le **21 FEV 2019 à 14 Heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de BERTOUA 1er, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission. ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70 % de critères de qualification.
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ;

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1- Déclaration sur l'Honneur de visite du site signée par le soumissionnaire ;
- 2- Personnel d'encadrement ;
- 3- Moyens matériels ;
- 4- Références;
- 5- Chiffre d'affaires justifié d'au moins 80 % du montant prévisionnel du (ou des) lot(s) sollicité(s) sur les trois (03) dernières années ;
- 6- Attestation de solvabilité financière d'au moins 80 % du montant prévisionnel du (ou des) lot(s) sollicité(s) devant être délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.
- 7- Méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux ;
- 8- Compréhension du projet (Sous-Détail des Prix Unitaires)

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 46 « oui » sur 65) seront examinées.

14. Attribution

Chaque lettre-commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de BERTOUA 1er ou de la Délégation Départementale des Marchés Publics du LOM ET DJEREM, aux numéros de téléphones : 696 164 132 / 222 242 437/243 283 660.

BERTOUA le 30 Janvier 2019

Le MAIRE

BEMBELL D'IPACK OLIVIER CROMWELL

INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0001/AONO/MINRESI/INC/CIPM/2019/DU 06 FEV 2019 POUR L'ETUDE DE FAISABILITE EN VUE DE LA MISE ŒUVRE D'UN GEOPORTAIL A L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : CONTRAT-PLAN ETAT/INC ET BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , CONTRAT-PLAN ETAT/INC

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'Institut National de Cartographie(INC) lance un Appel d'Offres national ouvert pour l'étude de faisabilité en vue de la mise en œuvre d'un géoportail à l'Institut National de Cartographie.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment la production d'un rapport d'étude contenant tous les éléments nécessaires à la mise en œuvre d'un géoportail à l'Institut National de Cartographie.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de l'opération prévu par le Maître d'Ouvrage est **de 25 000 000 (vingt-cinq millions) de francs CFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux prestataires nationaux seuls **ou en groupement** avec des cabinets internationaux ou nationaux, exerçant dans le domaine de la production, la présentation et la diffusion des informations spatiales.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le **(CONTRAT-PLAN) ETAT/INC** et le **budget d'investissement public 2019.**

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'INC, au Service des Marchés publics de l'INC BP : 157 Yaoundé

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés publics de l'INC, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable dans le compte intitulé « Compte d'Affectation Spéciale CAS – ARMP), n°3359880000189 ou au profit du compte « compte spécial CAS-ARMP » ouvert dans les agences BICEC : Agence Centrale Yaoundé ; Limbé ; Dschang ; Garoua ; Douala-Bonanjo ; Ebolowa ; Bamenda ; Maroua ; Buéa ; Bafoussam ; Ngaoundéré ; Bertoua dès publication du présent avis.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de l'INC, au plus tard **le 26 FEV 2019 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0001/AOIO/MINRESI/CIPM/2019/DU 06 FEV 2019
POUR L'ETUDE EN VUE DE LA MISE EN ŒUVRE DU GEOPORTAIL DE L'INSTITUT NATIONAL DE
CARTOGRAPHIE EN PROCEDURE D'URGENCE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de cinq cent mille (500 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, **d'un montant de cinq cent mille (500 000) FCFA**.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de 500 000 (cinq cent mille) FCFA et valable pendant soixante (60) jours à compter de la date de dépôt des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies conformes par le Service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous –préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment :

- L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ;
- Une copie de la carte de contribuable en cours de validité ;
- Une attestation du plan de localisation ;
- Une attestation de non redevance.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le 26 FEV 2019** à partir **de 13 heures précises heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'INC

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de **[80/100] des points**.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Fausses déclarations, pièces falsifiées ou substitution;
- Absence d'une pièce administrative ;
- Absence de caution de soumission ;
- Dossier technique incomplet ;
- Offre financière incomplète ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Non-respect du profil du chef de mission tel que défini dans les Termes de Référence (TDR) ;
- Omission d'un prix quantifié dans le bordereau des prix unitaires.

13.2 Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre : **10 pts**
- Références du candidat : **20 pts**
- Méthodologie et propositions techniques relatives à la mise en place du géoportail à l'Institut National de Cartographie : **40 pts**
- Qualification et expérience du personnel clef : **30 pts**

Total des points : 100 pts

Le score technique minimum requis est de **80/100** :

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante :

soit $SF = 100 \times Fm/F$,

- SF étant le score financier,

- Fm la proposition la moins distante,

- F le montant de la proposition considérée, ou toute autre formule linéaire

Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

$T = 0,8$ et $F = 0,2$

La note globale s'obtient par la formule $N = 0,8T + 0,2F$

Le soumissionnaire ayant l'offre la mieux disante sera sélectionné.

Le début de la mission est prévu à la date de notification du marché à l'adjudicataire

14. Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi sur la base de la méthode la mieux disante conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ou au groupement dont l'offre après évaluation est classée la mieux disante et dont la note technique est supérieure ou égale à 80 points sur 100

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre- vingt dix 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule Informatique de l'INC sis face BEAC Elig –Essonon, BP 157 Yaoundé Tel : (237) 675461003 ; 699 98 67 92

YAOUNDE le 6 Février 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBOTTA ELIMBI Martin

COMMUNE DE BATCHAM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/ AONO/CM/BAT /CIPM/SG/19 DU 05/02/2019
(PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX
SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BAGWANG DANS L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM,
DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du BIP 2019, le Maire de la Commune (Autorité Contractante) lance un Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de BAGWANG dans l'arrondissement de Batcham, département des Bamboutos.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment : les travaux de terrassement, les travaux de fondation; l'élévation des murs, la charpente et la couverture, les menuiseries bois et métalliques; la peinture, l'électricité; les travaux de VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de seize millions (16 000 000 F) de francs CFA

4. Allotissement

Cet Appel d'Offres est constitué d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des bâtiments et Travaux publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Cameroun, de l'exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Batcham BP 01 Téléphone : (+237) 243 62 30 11 ainsi que dans le Journal des Marchés de l'ARMP dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général (Service des Marchés) de la commune de Batcham dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de trente deux mille (32 000 F) francs CFA, payable à la Recette Municipale de la commune de Batcham

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placés sous pli scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la Commune de Batcham service de Comptabilité Matière, au plus tard le **27/02/2019 à 10 heures** précise et devra porter la mention:

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°01/ AONO/CM/BAT /CIFM/SG/19 DU 05/02/2019 (PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BAGWANG DANS L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie conformément au modèle annexe par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant de 320 000 (trois cent vingt mille francs) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office dans le cas où le Soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **27/02/2019 à 11 heures** par la Commission interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Batcham dans la salle des actes de la Mairie sise à l'Hôtel de Ville. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment:

- a- Absence de la caution de soumission ou non-conformité
- b- Absence d'une pièce administrative dans l'Offre et non régularisée dans les délais prescrits,
- c- Fausse déclaration, pièces falsifiées;
- d- Note technique inférieure à 70%;
- e- Omission dans le devis quantitatif d'un prix unitaire quantifié,
- f- Absence de rapport de visite du site, daté et signé par le soumissionnaire/ cosigné par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.
- g- Entreprise dont la défaillance a été constatée ou coupable d'un abandon de chantier au cours des trois (03) dernières années

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour Juger de la capacité technico-financière des candidats

à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels.
- Visite de site ;
- Méthodologie d'exécution des travaux.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les Soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir

l'obtention de l'avis de l'ARMP après avoir au préalable interrogé le Soumissionnaire concerné. L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au Secrétariat Général de la Mairie de Batcham pour l'établissement et la souscription de son marché. Faute pour lui de se présenter le marché est attribué au suivant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Batcham BP 01 au Secrétariat Général (Service des Marchés)

NB : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants :673 20 57 25 /699 37 07 48.

Additif à l'appel d'offres

Le Maire de la Commune de Batcham (Autorité Contractante) se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toutes autres modifications ultérieures utiles au présent appel d'Offres.

BATCHAM le 5 Février 2019

Le MAIRE

KENNE SA'A TANKEM Paul

COMMUNE DE MBE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 008/AONO/DDMAP/CMBE/CDPM-VINA/2019 DU 05/02/2019
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STRUCTURE ADMINISTRATIVE À L'ENTRÉE DU
SITE DE LA FALAISE DE MBÉ PHASE II COMMUNE DE MBÉ, DÉPARTEMENT DE LA VINA, RÉGION DE
L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2019, le Maire de la Commune de Mbé, lance un avis d'Appel d'Offres National ouvert relatif aux travaux de construction d'une structure administrative à l'entrée du site de la falaise de Mbé phase II, Commune de Mbé, Département de la Vina, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- L'Installation de chantier;
- Terrassement-Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-Couverture;
- Plomberie-sanitaire;
- Electricité.

3. Cout Prévisionnel

n/a

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise ou société de Bâtiment et de travaux publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objets du présent appel d'offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2018.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Mbé, au Secrétariat général tél: 699 65 22 03, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Mbé dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **30 000 (trente mille) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de MBE.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (5) copies marquées comme telles et la version numérique des offres, devra être déposée à la Délégation Départementale des Marchés Publics contre récépissé, au plus tard le 27 FEV 2019 à 13 Heures et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/DDMAP/CMBE/CDPM-VINA/2019 DU 05/02/2019
POUR LÉS TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A TAGBOUM DANS LA
COMMUNE DE MBE REGION DE L'ADAMAOUA**

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **Trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **300 000 (Trois cent mille) F CFA** Valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en original ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 27 FEV 2019 à 14 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Vina dans la salle de délibération de la Commune de Mbé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- La présentation de l'offre (conformité de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre et intercalaires de couleur différente) ;
- L'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque agréée par le MINFI;
- L'absence ou la non validité des autres pièces administratives;
- La non-conformité de l'offre technique au DAO;
- L'absence d'un prix unilaire quantifié

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes.

Ces Justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- Le chiffre d'affaire oui/non;
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières oui/non ;
- Les références de l'entrepreneur oui/non ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels oui/non ;
- L'expérience du personnel d'encadrement oui/non.

Le non-respect de deux critères entraîne élimination de l'offre.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disant en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Mbé au 699 65 22 03, dès publication du présent avis.

MBE le 5 Février 2019

Le MAIRE

ADAMOU JOSEPH

INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0002/AOIO/MINRES/INC/CIPM/2019/DU 06 FEV 2019 POUR LA RESTITUTION PHOTOGRAMMETRIQUE DE LA COUVERTURE AERIENNE NUMERIQUE EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LES DEPARTEMENTS DU MAYO-REY ET DU FARO , REGION DU NORD CAMEROUN SUR 26 000 KM² FINANCEMENT : CONTRAT-PLAN ETAT/INC ET BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , CONTRAT-PLAN ETAT/INC

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'Institut National de Cartographie(INC) lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres national pour la réalisation d'une restitution photogrammétrique numérique dans les départements du Mayo-Rey et du Faro, Région du Nord Cameroun (superficie d'environ 26 000 km²) à partir des images photogrammétriques numériques aériennes géo référencées de 30 cm de résolution fournies.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment :

La restitution numérique complète à l'échelle 1/10 000 des couches d'information prépondérantes contenues dans tout plan topographique, notamment les composantes altimétriques et planimétriques, à partir d'un atelier de photogrammétrie numérique sur 26 000km²;

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de l'opération prévu par le Maître d'Ouvrage est **de 200 000 000 (deux cent millions) francs CFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux prestataires nationaux **seuls ou en groupement** avec des cabinets nationaux ou internationaux, exerçant dans le domaine de la prise de vue aérienne, des travaux de photogrammétrie numérique et spécialisés dans la mise en œuvre des logiciels de collecte et traitement des données cartographiques.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le **(CONTRAT- PLAN) ETAT/INC le Budget d'investissement public, exercice 2019.**

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'INC, au Service des Marchés BP : 157 Yaoundé

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés de l'INC dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Soixante-quinze Mille (75 000) francs CFA**, payable dans le compte intitulé « Compte d'Affectation Spéciale CAS – ARMP), n°3359880000189 ou au profit du compte « compte spécial CAS-ARMP » ouvert dans les agences BICEC : Agence Centrale Yaoundé ; Limbé ; Dschang ; Garoua ; Douala-Bonanjio ; Ebolowa ; Bamenda ; Maroua ; Buéa ; Bafoussam ; Ngaoundéré ; Bertoua dès publication du présent avis.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de l'INC, au plus tard **le 26 FEV 2019** à 12 heures, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0002/AOIO/MINRESI/CIPM/2019/DU 06 FEV 2019 POUR LA RESTITUTION PHOTOGRAMMETRIQUE EN PROCEDURE D'URGENCE DE LA COUVERTURE AERIENNE NUMERIQUE DANS LES DEPARTEMENTS DU MAYO-REY ET DU FARO, REGION DU NORD CAMEROUN SUR 26 000 km²

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **dix (10) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, **d'un montant de quatre millions (4 000 000) FCFA**.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de 500 000 (cinq cent mille) FCFA et valable pendant soixante (60) jours à compter de la date de dépôt des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies conformes par le Service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous –préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d' Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment :

- L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ;
- Une copie de la carte de contribuable en cours de validité ;
- Une attestation du plan de localisation ;
- Une attestation de non redevance.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le 26 FEV 2019** à partir **de 13 heures précises heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'INC

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de **[80/100] des points**.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Fausses déclarations, pièces falsifiées ou substitution;
- Dossier technique incomplet ;
- Offre financière incomplète ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Non-respect du profil du chef de mission tel que défini dans les Termes de Référence (TDR) ;
- Omission d'un prix quantifié dans le bordereau des prix unitaires.

13.2 Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre : **10 pts**
- Références du candidat : **20 pts**
- Méthodologie et propositions techniques relatives à la restitution photogrammétrique : **30 pts**
- Qualification et expérience du personnel clef : **25 pts**
- Caractéristiques matérielles et logiciels des stations de restitution : **15 pts**

Total des points : 100 pts

Le score technique minimum requis est de **80/100** :

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante :

soit **$SF = 100 \times Fm/F$** ,

- **SF** étant le score financier,
- **Fm** la proposition la moins distante,
- **F** le montant de la proposition considérée, ou toute autre formule linéaire

Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

T = 0,8 et **F = 0,2**

La note globale s'obtient par la formule **$N = 0,8T + 0,2F$**

Le soumissionnaire ayant l'offre la mieux disante sera sélectionné.

Le début de la mission est prévu à la date de notification du marché à l'adjudicataire

14. Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi sur la base de la méthode la mieux disante conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ou au groupement dont l'offre après évaluation est classée la mieux disante et dont la note technique est supérieure ou égale à 80 points sur 100

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre- vingt dix 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur de la Production de l'INC sis face BEAC Elig –Essono, BP 157 Yaoundé Tel : (237) 699 44 04 26 ; 6754610 03

YAOUNDE le 6 Février 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBOTTA ELIMBI Martin

COMMUNE DE MBE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATION OUVERT N°005/AONO/DDMAP/CDPM-VINA/2019 DU 05/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A TAGBOUM DANS LA COMMUNE DE MBE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public exercice 2019 le Maire de la Commune de Mbé, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte de la Commune de Mbé, relatif aux travaux de construction d'une case communautaire à Tagboiini Commune de Mbé Région de L'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment

- Travaux Préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente
- Couverture ;
- Menuiserie ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- V.R.D.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **Vingt millions (20 000 000) de Francs**

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2019

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Mbé dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Mbé dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de MBE.

8. Remises des offres

C-haque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (5) copies marquées comme telles et la version numérique dcs offres, devra être déposée à la Délégation Départementale des Marchés Publics contre récépissé, au plus tard **le 27 février 2019 à 13 Heures** et devra porter la mention;

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATION OUVERT N°005/AONO/DDMAP/CDPM-VINA/2019 DU 05/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A TAGBOUM DANS LA COMMUNE DE MBE, REGION DE L'ADAMAOUA
«A n'ouvrir qu'en séance de dépoiiillemeni »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **Trois (03) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de ; **400 000 (Quatre cent mille) F CFA** Valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet. les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en original ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 27 février 2019 à 14 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Vina dans la salle de délibération de la Commune de Mbé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix diinieit mandatée.

13. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence d'une pièce administrative;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
4. La note technique inférieure à 70% des oui.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces Justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

1	Un tableau bilan comportant des travaux sur deux années supérieur ou égale au montant prévisionnel du marché ;	oui/non
2	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché ;	oui/non
3	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
5	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison);	oui/non
6	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes. Mesures d'hygiène)	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70 % à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour ressentie! au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disant en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Mbé au 699 65 22 03, dès publication du présent avis.

MBE le 5 Février 2019

Le MAIRE

ADAMOU JOSEPH

COMMUNE DE BATCHAM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/CM/BAT /CIPM/SG/19 DU29/01/2019
(PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE
DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BABEKOUE DANS L'ARRONDISSEMENT DE
BATCHAM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du BIP 2019, le Maire de la Commune (Autorité Contractante) lance un Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de BABEKOUE dans l'arrondissement de Batcham, département des Bamboutos.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment : les travaux de terrassement, les travaux de fondation; l'élévation des murs, la charpente et la couverture, les menuiseries bois et métalliques; la peinture, l'électricité; les travaux de VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de seize millions (16 000 000 F) de francs CFA

4. Allotissement

Cet Appel d'Offres est constitué d'un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des bâtiments et Travaux publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Cameroun, de l'exercice 2019

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Batcham BP 01 Téléphone ;(+237) 243 62 30 11 ainsi que dans le Journal des Marché de l'ARMP dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général (Service des Marchés) de la commune de Batcham dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de trente deux mille (32 000F) francs CFA, payable à la Recette Municipale de la commune de Batcham

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placés sous pli scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la Commune de Batcham service de Comptabilité Matière, au plus tard le **27/02/2019 à 10 heures** précise et devra porter la mention ;

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 02/ AONO/CM/BAT /CIPM/SG/19 DU 05/02/2019 (PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BABEKOUDANS L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie conformément au modèle annexe par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant de 320 000 (trois cent vingt mille francs) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office dans le cas où le Soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **27/02/2019 à 11 heures** par la Commission interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Batcham dans la salle des actes de la Mairie sise à l'Hôtel de Ville. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment:

- a- Absence de la caution de soumission ou non-conformité
- b- Absence d'une pièce administrative dans l'Offre et non régularisée dans les délais prescrits,
- c- Fausse déclaration, pièces falsifiées;
- d- Note technique inférieure à 70% ;
- e- Omission dans le devis quantitatif d'un prix unitaire quantifié,
- f- Absence de rapport de visite du site, daté et signé par le soumissionnaire/ cosigné par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.
- g- Entreprise dont la défaillance a été constatée ou coupable d'un abandon de chantier au cours des trois (03) dernières années

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels.
- Visite de site ;
- Méthodologie d'exécution des travaux.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les Soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir

l'obtention de l'avis de l'ARMP après avoir au préalable interrogé le Soumissionnaire concerné. L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au Secrétariat Général de la Mairie de Batcham pour l'établissement et la souscription de son marché. Faute pour lui de se présenter le marché est attribué au suivant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Batcham BP : 01 au Secrétariat Général (Service des Marchés)

NB : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

Additif à l'appel d'offres

Le Maire de la Commune de Batcham (Autorité Contractante) se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toutes autres modifications ultérieures utiles au présent appel d'Offres.

BATCHAM le 5 Février 2019

Le MAIRE

KENNE SA'A TANKEM Paul

COMMUNE DE BATCHAM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/ AONO/CM/BAT /CIPM/SG/19 DU 29/01/2019
(PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE
SANTÉ INTEGRE DE BALENA DANS L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM, DEPARTEMENT DES
BAMBOUTOS**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du BIP 2019, le Maire de la Commune (Autorité Contractante) lance un Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction du Centre de Santé Intégré de Balena dans l'arrondissement de Batcham, département des Bamboutos.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment : les travaux de terrassement, les travaux de fondation; l'élévation des murs, la charpente et la couverture, les menuiseries bois et métalliques; la peinture, l'électricité; les travaux de VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Cinquante millions (50 000 000 F) de francs CFA.

4. Allotissement

Cet Appel d'Offres est constitué d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des bâtiments et Travaux publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Cameroun, de l'exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Batcham BP 01 Téléphone : (+237) 243 62 30 11 ainsi que dans le Journal des Marché de l'ARMP dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général (Service des Marchés) de la commune de Batcham dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 100 000F (cent mille francs) CFA , payable à la Recette Municipale de la commune de Batcham

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placés sous pli scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la Commune de Batcham service de Comptabilité Matière, au plus tard le **27/02/2019 à 10 heures précises** et devra porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 03/ AONO/CM/BAT /CIPM/SG/19 DU 05/02/2019 (PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BALENA DANS L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie conformément au modèle annexe par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant de 1 000 000 (Un million francs) et valable pendant

trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour le(s) Soumissionnaire(s) n'ayant pas été retenu(s). Dans le cas où le Soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **27/02/2019 à 11 heures** par la Commission interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Batcham dans la salle des actes de la Mairie sise à l'Hôtel de Ville. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- a- Absence de la caution de soumission ou non-conformité
- b- Absence d'une pièce administrative dans l'Offre et non régularisée dans les délais prescrits,
- c- Fausse déclaration, pièces falsifiées;
- d- Note technique inférieure à 70% ;
- e- Omission dans le devis quantitatif d'un prix unitaire quantifié.
- f- Absence de rapport de visite du site, daté et signé par le soumissionnaire/ cosigné par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.
- g- Entreprise dont la défaillance a été constatée ou coupable d'un abandon de chantier au cours des trois (03) dernières années

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour Juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels.
- Visite de site ;
- Méthodologie d'exécution des travaux.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les Soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir

l'obtention de l'avis de l'ARMP après avoir au préalable interrogé le Soumissionnaire concerné. L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au Secrétariat Général de la Mairie de Batcham pour l'établissement et la souscription de son marché. Faute pour lui de se présenter le marché est attribué au suivant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Batcham BP 01 au Secrétariat Général (Service des Marchés)

NB Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

Additif à l'appel d'offres

Le Maire de la Commune de Batcham (Autorité Contractante) se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toutes autres modifications ultérieures utiles au présent appel d'Offres.

BATCHAM le 5 Février 2019

Le MAIRE

KENNE SA'A TANKEM Paul

COMMUNE DE BATCHAM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/ AONO/CM/BAT/CIPM/SG/19 DU 05/02/2019
(PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE
DEUX (02) SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU DU DIRECTEUR A LA SAR/SM DE BANGALA DANS
L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du BIP 2019, le Maire de la Commune (Autorité Contractante) lance un Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à la SAR/SM DE BANGALA dans l'arrondissement de Batcham, département des Bamboutos.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment : les travaux de terrassement, les travaux de fondation; l'élévation des murs, la charpente et la couverture, les menuiseries bois et métalliques; la peinture, l'électricité; les travaux de VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Trente millions (30 000 000 F) de francs CFA.

4. Allotissement

Cet Appel d'Offres est constitué d'un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des bâtiments et Travaux publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Cameroun, de l'exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Batcham BP 01 Téléphone : (+237) 243 62 30 11 ainsi que dans le Journal des Marchés de l'ARMP dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général (Service des Marchés) de la commune de Batcham dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 60 000F (soixante mille francs)CFA, payable à la Recette Municipale de la commune de Batcham.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placés sous pli scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la Commune de Batcham service de Comptabilité Matière, au plus tard le **27/02/2019 à 10 heures** précise et devra porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°04/ AONO/CM/BAT /CIPM/SG/19 DU 05/02/2019 (PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU DU DIRECTEUR A LA SAR/SM DE BANGALA DANS L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie conformément au modèle annexe par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant de 600 000 (Six cent mille francs) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour le(s) Soumissionnaire(s) n'ayant pas été retenu(s). Dans le cas où le Soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **27/02/2019 à 11 heures** par la Commission interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Batcham dans la salle des actes de la Mairie sise à l'Hôtel de Ville. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment:

- a- Absence de la caution de soumission ou non-conformité
- b- Absence d'une pièce administrative dans l'Offre et non régularisée dans les délais prescrits,
- c- Fausse déclaration, pièces falsifiées;
- d- Note technique inférieure à 70% ;
- e- Omission dans le devis quantitatif d'un prix unitaire quantifié,
- f- Absence de rapport de visite du site, daté et signé par le soumissionnaire/ cosigné par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.
- g- Entreprise dont la défaillance a été constatée ou coupable d'un abandon de chantier au cours des trois (03) dernières années

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels.
- Visite de site ;
- Méthodologie d'exécution des travaux.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les Soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir

l'obtention de l'avis de l'ARMP après avoir au préalable interrogé le Soumissionnaire concerné. L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au Secrétariat Général de la Mairie de Batcham pour l'établissement et la souscription de son marché. Faute pour lui de se présenter le marché est attribué au suivant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Batcham BP 01 au Secrétariat Général (Service des Marchés)

NB : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

Additif à l'appel d'offres

Le Maire de la Commune de Batcham (Autorité Contractante) se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toutes autres modifications ultérieures utiles au présent appel d'Offres.

BATCHAM le 5 Février 2019

Le MAIRE

KENNE SA'A TANKEM Paul

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000228/AONO/MINEE/CMPM/2019 DU 01 FEVRIER 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE D'ENTRETIEN POUR LA PROPRETE DES BATIMENTS ABRITANT LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE ET SES ANNEXES (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT (BF), EXERCICE 2019

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET DE FONCTIONNEMENT (BIP) DU MINEE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de Fonctionnement 2019, le Ministre de l'Eau et de l'Energie lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le recrutement d'une société d'entretien pour la propreté des locaux abritant les services centraux du Ministère de l'Eau et de l'Energie et ses annexes.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, comprennent:

- Nettoyage des bureaux (sols, moquettes, vitres, classeurs de rangement, outils informatiques, téléviseurs, réfrigérateurs, fauteuils) ;
- Nettoyage des couloirs et halls ;
- Nettoyage des toilettes ;
- Nettoyage et embellissement de la cour,
- Désherbage des alentours et ramassage des ordures.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation, objet du présent Appel d'Offres s'élève à vingt millions (20 000 000) F.CFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à tous les prestataires exerçant dans le domaine d'entretien installé au Cameroun.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget de Fonctionnement (BIP) du MINEE de l'exercice 2019.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N° 1 porte N°03T12 ; BP 70 Yaoundé, Tél. : 222 23 00 13 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d' Offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N° 03T12 BP 70 Yaoundé, Tél. : 222 23 00 13 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) Francs CFA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics, 3ème étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N°03T12 du Ministère de l'Eau et de l'Energie B.P : 70 Yaoundé, Tél. : 222 23 00 13, au plus tard le **26 février 2019 à 14 heures précises**, heure locale et devra porter la mention :

Appel d'offres national ouvert n°00000228/AONO/MINEE/CMPM/2019 du 01 février 2019 pour le recrutement d'une société d'entretien pour la propriété des bâtiments du Ministère de l'Eau et de l'Energie et ses annexes (en procédure d'urgence).

(À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement")

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour les prestations, objet du présent Appel d'Offres est de dix (10) mois.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou d'une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 12 du DAO et valable pendant 30 jours au-delà de la date originelle de validité des offres, d'un montant de quatre cent mille (400 000) F.CFA.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable notamment, l'absence de la caution de soumission, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le **26 février 2019 à 15 heures** précises dans la salle de réunion de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du Ministère de l'Eau et de l'Energie à Yaoundé Omnisport Rue Foé.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

12. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire

*. Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de (48h) ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Note technique inférieure à 3/4 des critères essentiels (doit remplir les trois (03) première critères) ;
- Présence d'une fausse pièce ou des fausses déclarations ;
- Constat d'une carence des prestations dans les trois (03) dernier années ;
- Absence de la Déclaration sur l'honneur de non abandon et de défaillance dans l'exécution des Marchés antérieures.

Le système de notation des offres est le mode binaire (oui/non). Seules les soumissions qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 3/4 de oui seront admises à l'analyse financière.

N°	Désignations	Mode binaire	
1	Situation financière du soumissionnaire	oui	non
2	Equipes d'intervention	oui	non

3	Equipement (joindre justificatifs de propriété ou preuves d'acquisition)	oui	non
4	Références du soumissionnaire	oui	non

13. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et a été évaluée la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre- dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales/Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 du Ministère de l'Eau et de l'Energie B.P : 70 Yaoundé, Tél. : 222 23 00 13.

YAOUNDE le 1 Février 2019

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

COMMUNE DE MBÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/DDMAP/CMBE/CDPM-VINA/2019 DU 05/02/2019 DU 05/02/2019 POUR LES TRAVUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VÉTÉRINAIRE DE WACK(EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public exercice 2019, le Maire de la Commune de Mbé, Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte de la Commune de Mbé, Département de la Vina, Région de l'Adamaoua relatif aux travaux de construction du centre zootechnique et Vétérinaire de Wack, Commune de Mbé.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préparatoires-études ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- La maçonnerie-clévoit ;
- La charpente-couverture-plafond ;
- La menuiserie bois ;
- L'électricité ;
- La peinture vernis ;
- Le revêtement ;
- La plomberie sanitaire ;
- Le V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de trente million (30 000 000) de francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Mbé au Secrétariat général de la Commune de Mbé (Service de Passation des Marchés Publics, Téléphone 699 65 22 03) dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Mbé, Secrétariat Général de la Commune de Mbé (Service de Passation des Marchés), sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA payable à la recette municipale de la Commune de Mbé.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vina, au plus tard le 27 FEV 2019 à 13 heures et devra porter la mention :

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 07/AONO/DDMAP/CMBE/CDPM-VINA/2019 du 05/02/2019 Pour les travaux de construction du centre zootechnique et vétérinaire de Wack.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de six cent mille (600 000) Francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura le 27 FEV 2019 à 14 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Vina.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentielles. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment:

- Avoir obtenu moins de 70% des critères essentiels de qualification;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une pièce administrative au terme de dépouillement ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée, scannée.

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Présentation **(01 critère)**
- Références **(06 critères)**
- Personnel d'encadrement **(06 critères)**
- Matériel **(06 critères)**
- Méthodologie **(05 critères)**
- Offre financière **(02 critères)**

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix (90) à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Mbé, au Service de Passation des Marchés Tél : 699 65 22 03.

MBE le 5 Février 2019

Le MAIRE

ADAMOU JOSEPH

COMMUNE DE MBE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/DDMAP/CMBE/CDPM/2019 DU 05/02/2019
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE
PUBLIQUE DE NGUESSECK-NGAI (LOT 1) ET L'ECOLE PUBLIQUE DE NGORHEICK (LOT 2) EN
PROCEDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement du Ministère de l'Education de Base exercice 2019, le Maire de la Commune de Mbé, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte de la Commune de Mbé, Maître d'Ouvrage , les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école Publique de NGUESSECK-NGAI (lot 1) et l'Ecole Publique de NGORHEICK (lot2).

2. Consistance des prestations

Les li'avaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-Couverture;
- Menuiserie;
- Electricité ; .
- Peinture ;
- V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

- **LOT 1** Dix-sept Millions (17 000 000) FCFA. EP de NGUESSECK-NGAI
- **LOT 2** Dix-sept Millions (17000 000) FCA.EP de NGORHEICK

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes l'ntreprises de droit Camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2019.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Mbé dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Mbé dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **45.000 (quarante-cinq mille) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de MBE

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra être déposée au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vina contre récoissc. au plus tard **le 27 février 2019 à 13 Heures** et devra porter la mention:

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/DDMAP/CMBE/CDPM/2019 DU 05/02/2019 POUR
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE
NGUESSECK-NGAI (lot 1) ET L'ECOLE PUBLIQUE DE NGORHEICK (lot 2) EN PROCEDURE D'URGENCE
« A n 'ouvrir qu 'en séance de dépouillement »*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 1.2 du DAO, d'un montant de :

- **340 000 (Trois cent quarante mille) F CFA pour le LOT 1**
- **340 000 (Trois cent quarante mille) F CFA pour le LOT 2**

Valable pendant **trente (30) jours** au delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en original ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée in'cevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 27 février 2019 à 14 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Vina dans la salle de délibération de la Commune de Mbé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire rcprcsentér par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence d'une pièce administrative;
2. La Fausse déclaration ou i)lèce falsitiée;
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
4. La note technique inférieure à 70% des oui.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et raltelation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur;

1	Un tableau bilan comportant des travaux sur deux années supérieur ou égale au montant prévisionnel du marché ;	oui/non
---	--	---------

2	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché ;	oui/non
3	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier) ;	oui/non
5	Les matériels essentiels (Camion benne. Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes. Mesures d'hygiène)	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70 % à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disant en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 Jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Mbé au 699 65 22 03, dès publication du présent avis.

MBE le 5 Février 2019

Le MAIRE

ADAMOU JOSEPH

COMMUNE DE BERTOUA 1ER

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C.BTA 1ER/CDPM/LD/2019DU 30 JAN 2019
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CLÔTURES DANS
CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BERTOUA 1ER, DEPARTEMENT DU LOM ET
DJEREM. REGION DE L'EST**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
15 197 01 641208 2202 220202

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BERTOUA Autorité contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de clôtures dans certaines écoles publiques de la commune de Bertoua 1er département du Lom et Djérero, région de l'Est. Ces travaux sont allotés ainsi qu'il suit:

LOT	PROJET	IMPUTATION	MONTANT TTC
1	Ecole Publique de KOUME-BONIS	15 197 01 641208 2202 220202	30 000 000
2	Ecole Publique de MOKOLO IV	15 197 01 641208 2202 220202	30 000 000

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

Lot 100 : Les travaux préparatoires-Etudes ;

Lot 200 : Les Terrassement;

Lot 300 : Les fondations (Ancrage min d= à,-m);

Lot 400 ; Les Maçonneries et élévation (hauteur min 2,20m)

Lot 500 : les menuiseries métalliques

3. Cout Prévisionnel

30 000 000

4. Allotissement

LOT	PROJET	IMPUTATION	MONTANT TTC
1	Ecole Publique de KOUME-BONIS	15 197 01 641208 2202 220202	30 000 000
2	Ecole Publique de MOKOLO IV	15 197 01 641208 2202 220202	30 000 000

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans le domaine du bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont co-financés par le budget d'investissement public de la République du Cameroun, Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté gratuitement à la Commune de Bertoua 1er, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (60 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre-à la Recette Municipale de Bertoua 1er .

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tels, devra parvenir au sein de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Lom et Djérem au plus tard le **21 FEV 2019 à 13 heures** précises et portera les mentions suivantes :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C.BTA 1ER/CDPM/LD/2019
DU 30 JAN 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES
CLÔTURES DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BERTOUA 1er,
DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM. REGION DE L'EST**

"An 'ouvrir qu 'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **Quatre (04) mois** calendaires, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot sollicité, délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances soit **300 000 (trois cent milles) Francs CFA**

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises unfi caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot sollicité, délivrée par un établissement de 1er ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministre des Finances.

La caution devra rester valable Cent vingt (120) jours à compter de la daté de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois(03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un tenrns à la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Lom et Djérem au plus le **21 FEV 2019 à 14 HEURES** précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

B. Offre Administrative ,

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) Absence de plus de deux (02) critères de qualification de l'offre technique,
- 3) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.
- 4) Sous-détail des prix unitaires incomplets à plus de 20%

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO des éléments d'un des éléments constitutifs de l'offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO ;

N.B: Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Déclaration sur l'honneur de visite de site signée par le soumissionnaire ;
- 2) Personnel d'encadrement ;
- 3) Moyens matériels ;
- 4) Références ;
- 5) Méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux ;
- 6) Compréhension du projet (Sous-détail des prix unitaires).

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 70% de la note technique, (soit au moins 46 « Oui » sur 65) seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- Administrative sera jugée conforme ;
- 2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%;
- 3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Bertoua 1er.

BERTOUA le 30 Janvier 2019

Le MAIRE

BEMBELL D'IPACK OLIVIER CROMWELL

COMMUNE DE BERTOUA 1ER

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C.BTA 1ER/CDPM/LD/2019 DU 30 JAN 2019
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE
DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BERTOUA 1ER, DEPARTEMENT DU LOM
ET DJEREM, REGION DE L'EST.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
27 951 01 641208 2222 222204

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BERTOUA 1er, Autorité contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation de salles de classes dans certaines Ecoles Publiques de la commune de Bertoua 1er département du Lom et Djérem région de l'Est ainsi qu'il suit:

LOT	PROJET	IMPUTATION	MONTANT TTC
1	Ecole Publique de NGANKE	27 951 01 641208 2222 222204	7 924 000
2	Ecole publique de MOKOLO II	27 951 01 641208 2222 222204	7 924 000

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- Les travaux préparatoires ;
- Les maçonneries et élévations ;
- La charpente-couverture et plafond ;
- La menuiserie bois ;
- La menuiserie métallique ;
- La peinture

3. Cout Prévisionnel

7 924 000

4. Allotissement

LOT	PROJET	IMPUTATION	MONTANT TTC
1	Ecole Publique de NGANKE	27 951 01 641208 2222 222204	7 924 000
2	Ecole publique de MOKOLO II	27 951 01 641208 2222 222204	7 924 000

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans le domaine du bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public de la République du Cameroun, Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté gratuitement à la Commune de Bertoua 1er dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Quinze mille (15 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre à la Recette Municipale de Bertoua 1er.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tels, devra parvenir au sein de la commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Lom et Djérem au plus tard le **21 FEV 2019 à 13 heures** précises et portera les mentions suivantes :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C.BTA 1ER/CDPM/LD/2019 DU 30 JAN 2019 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE DANS
CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BERTOUA 1er, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM,
REGION DE L'EST.**

"A n 'ouvrir qu 'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **Trois (03) mois** calendaires, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot sollicité, délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances soit **79 240 (soixante-dix-neuf mille deux cent quarante) francs CFA**

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot sollicité, délivrée par un établissement de 1er ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministre des Finances.

La caution devra rester valable quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois(03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps par la commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Lom et Djérem au plus le **21 FEB 2019 à 14 HEURES** précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.
- 3) Sous-détail des prix unitaires incomplets à plus de 20%

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO des éléments d'un is éléments constitutifs de l'offre financière définit à l'Article 14.3 du RPAO ;

N.B: Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Déclaration sur l'honneur de visite de site signée par le soumissionnaire ;
- 2) Personnel d'encadrement ;
- 3) Moyens matériels ;
- 4) Références ;
- 5) Méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux ;
- 6) Compréhension du projet (Sous-détail des prix unitaires).

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 70% de la note technique, (soit au moins 21 « Oui » sur 30) seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- Administrative sera jugée conforme ;
- 2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de «oui » supérieur ou égal à 70%;
- S- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Bertoua 1er.

BERTOUA le 30 Janvier 2019

Le MAIRE

BEMBell D'IPACK OLIVIER CROMWELL

COMMUNE DE MBOUDA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C-MDA/CIPM/19 DU 5 FEVRIER 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE MBOUDA- DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS : ELECTRIFICATION DU VILLAGE BAMEFAP DANS LE GROUPEMENT BAMENKOMBO ET ELECTRIFICATION DU VILLAGE BAGADING DANS LE GROUPEMENT BALATCHI (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Mbouda, Maître d'ouvrage, lance en procédure d'urgence, pour le compte de la Commune de Mbouda, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des opérations sus-indiquées.

2. Consistance des prestations

Les travaux du présent Appel d'Offres, consistent sommairement à l'exécution des travaux d'électrification dans certaines localités de la Commune de Mbouda dans le Département des Bamboutos : ELECTRIFICATION DU VILLAGE BAMEFAP ET BAGADING .(en Procédure d'Urgence.) voir CCTP.

3. Allotissement

Les travaux du présent objet sont constitués en deux lots

N°	INTITULE	MONTANT PREVISIONNEL	CAUTIONNEMENT PROVISOIRE	ACHAT DAO
01	EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU VILLAGE BAMEFAP DANS LE GROUPEMENT BAMENKOMBO	50 000 000 FCFA	1 000 000 FCFA	100 000 FCFA
02	EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU VILLAGE BAGADING DANS LE GROUPEMENT BALATCHI	30 000 000 FCFA	600 000 FCFA	100 000 FCFA

4. Participation et origine

La participation au présent Dossier d'Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINEE exercice 2019.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commune de Mbouda sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable de: 100 000 FCFA, payable auprès de la recette Municipale de la Commune de Mbouda.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marques comme tels placée sous pli scellé et cacheté sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet, devra parvenir à la Mairie de Mbouda au Secrétariat Général, Téléphone :233 30 52 51, au plus tard le 27/02/2019 à 11 heures 00 minute précises, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C-IVIDA/CIPM/19 DU 5 FEVRIER 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE MBOUDA- DEPA

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est de trois (03) mois par lots, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

9. Cautionnement Provisoire

Toutes les Offres doivent être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) d'un montant de :

Lotn°1:1 000 000 FCFA

Lot n° 2 ; 600 000 FCFA

- Cette caution doit être délivrée par un Etablissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère chargé des Finances dans les conditions de la COBAC Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard (30) trente jours après l'expiration de la validité des Offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du Marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture de l'offre contenant les pièces administratives, techniques et financières aura lieu le 27/02/2019 à 12 heures 00 minute. Elle se fera dans la salle de délibération de la commune de Mbouda par la Commission interne de Passation des Marchés Publics siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée L'ouverture des offres administratives, des offres techniques et des offres financières se fera en un (01) seul temps.

11. Critères d'évaluation

Elle sera faite sur la base des critères prédéfinis auxquels seront attribués les points. Ces critères ont été groupés par rubrique ainsi qu'il suit:

Critères éliminatoires

- > Tout soumissionnaire interdit à la commande publique
- > Absence d'une attestation d'une capacité financière d'un montant au moins égal au tiers du montant du marché
- > Absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier pendant les trois derniers années,
- > Absence dans le détail estimatif d'un prix unitaire quantifié dans le DAO ;
- > Absence d'une pièce administrative au terme du dépouillement et non régularisé dans 48hrs ;
- > Production des Offres en nombre insuffisant (moins de sept par Offres)
- > Fausse déclaration, pièce scannée, pièce falsifiée ou certification de photocopie d'un document certifié ;
- > Soumissionnaire ayant obtenu moins de 70 % de «oui » de l'ensemble des critères de qualification.

Critères essentiels

Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille d'évaluation binaire (oui/non).

Remarque : L'original des contrats enregistrés ou des cartes grises ou des cartes nationales d'identité dont les copies sont produites dans l'offre peuvent être demandés à tout moment et la non présentation dans les quarante huit (48) heures entraînera la disqualification du soumissionnaire concerné.

12. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant toutes les capacités techniques requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires du DAO, sera adjudicataire du présent marché. Aucun soumissionnaire ne peut être adjudicataire de plus d'un lot.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Secrétariat Général de la Mairie de Mbouda. Tel : 233 30 52 51

Additif à l'appel d'offres

Le Maire de la Commune de Mbouda se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres et d'informer tous les soumissionnaires.

Lutte Contre La Corruption

Pour une tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants ; 673 205 725/699 370 748.

MBOUDA le 5 Février 2019

Le MAIRE

DR NGOULLA KENLLAC ROGER MICHEL

COMMUNE DE MBOUDA

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°02/AONO/C-MDA/CIPM/19 DU 05 FEVRIER 2019 POUR L'EQUIPEMENT EN 600TABLES BANCS DE 10 ECOLES PRIMAIRES (EPB DE BAMAKA ABALATCHI;EP BAMENDJINDA MARCHE ; EP KING-PLACE A BAMENKOMBO ; EP BABETE CARREFOUR (G2) ; EP BAFACDJUI À BAMENSSINGUE; EP BAFOUNDA (G2) ; EP LAFI ; EPBDE BAMENDJO; EP DE BAMESSO BADJEUNFEH, EP MONTCHIO 3 (G1) AU CENTRE URBAIN) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA ; DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS(EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Mbouda, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministre de l'Éducation de Base (MINEDUB) un Appel d'Offres pour la fourniture sus-indiquée.

2. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de 18 000 000 (dix-huit millions)FCFA

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais.

4. Financement

La fourniture objet du présent Appel d'Offres, est financée par le Budget d'Investissement Public Exercice Budgétaire 2019.

5. Consultation du Dossier

Le présent Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Mbouda (Secrétariat Général) dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

6. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis d'Appel d'Offres, le DAO peut être obtenu auprès de la Mairie de Mbouda (Secrétariat Général) contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Mbouda d'une somme non remboursable de 27 000 (Vingt-sept mille) francs CFA.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placée sous pli scellé et cacheté sans indication sur l'Identité du soumissionnaire, sous peine de rejet, devra parvenir au Service de la Mairie de Mbouda (Secrétariat Général), au plus tard le 28/02/2019 à 11 heures précises, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C-MDA/CIPM/19 DU 05 FEVRIER 2019 POUR L'EQUIP

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu pour la fourniture est fixé à Trois (03) mois après la notification de l'Ordre de Service de démarrage de la fourniture et dans chaque établissements sus-cité ; Aucune prolongation de délais ne sera accordée.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra fournir un acte de cautionnement provisoire, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité. Le montant de ce cautionnement doit être établi par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et dont la liste se trouve en annexe. Son montant s'élève à 360 000 (Trois cent soixante mille) francs CFA.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet pur et simple de l'offre, les pièces administratives doivent être datées d'au plus trois mois et en cours de validité au moment de l'ouverture des offres, ou alors établies postérieurement à la date de publication de l'avis de consultation.

Elles devront en outre respecter les modèles du présent Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions de l'Appel d'Offres sera déclarée Irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres contenant les pièces administratives, techniques et financières aura lieu le 28/02/2019 à 12 heures. Elle se fera dans la salle des actes de la Mairie de Mbouda par la Commission Interne de Passation des Marchés Publiques siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

critères éliminatoires

- » Absence d'une pièce administrative dans le dossier à l'ouverture des offres,
- » Absence d'une attestation d'une capacité financière d'un montant au moins égal au tiers du montant du marché
- » Absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier pendant les trois dernières années,
- » Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée,
- » Soumissionnaire ayant obtenu moins de 70 % de «oui» de l'ensemble des critères de qualification
- » Absence dans le détail estimatif d'un prix unitaire quantifié dans le DAO

Evaluation des Offres et attribution.

La Commission de Passation des Marchés procédera à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres en procédant

aux opérations suivantes :

- L'examen de la conformité des offres, du point de vue des critères éliminatoires ;
- L'examen de la conformité des offres, du point de vue des pièces Administratives ;
- L'examen de la conformité des offres, du point de vue des spécifications techniques et des délais de livraison des équipements ;
- La vérification de la conformité des Offres du point de vue du détail quantitatif et estimatif par vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires
- L'élaboration d'un tableau récapitulatif de comparaison des offres.

13. Attribution

La Commission Interne de Passation des Marchés proposera l'attribution de la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Consultation, et qu'elle est l'offre la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Mbouda (Secrétariat Général) ou au District de santé de Mbouda.

Additif d'Appel d'offres

Le Maire de la commune de Mbouda (Autorité Contractante) se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toutes autres modifications ultérieures utiles du présent avis d'Appel d'Offres.

Lutte Contre La Corruption

Pour une tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725/699 370 748.

MBOUDA le 5 Février 2019

Le MAIRE

DR NGOULLA KENLLAC ROGER MICHEL

COMMUNE DE MBOUDA

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° N°03/AONO/C-MDA/CIPMI/19 DU 05/02/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 08 FORAGES EQUIPES DE PMH : BATO'O- BATOUSSI- BAMENSSINGUE(TOUMAKA)- BAMENKOMBO (TCHUISSO I) - GIC TOUALAH- MBOUMETIO- PONEKI- DJUNEGOH DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre des travaux de construction des forages dans certaines localités de l'arrondissement de Mbouda, Le Maire de la commune de Mbouda (Autorité Contractante), lance pour le compte de la Commune de Mbouda, un Appel d'offre pour la réalisation des opérations sus-indiquées.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent entre autres :

Les études géophysiques et Implantation du forage, foration des altérites, pose et arrachage du tube provisoire, foration du socle MFT, équipement, superstructure etc.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de 64 000 000 (soixante-quatre millions) francs CFA

4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Dossier d Appel d'offre est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des forages

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'offre, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Cameroun, Exercice Budgétaire 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'offre peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Mbouda dès publication du présent Avis d'Appel d'offre.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'offre peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Mbouda (Service Economique et Financier) contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Mbouda, d'une somme non remboursable de 100 000 (Cent mille) francs CFA, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'offre.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placée sous pli scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet, devra parvenir à la Mairie de Mbouda (Secrétariat général), au plus le 27/02/2019 à 11 heures 00 minute précises, heure locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C-MDA/CIPM/19 DU 05/02/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 08 FORAGES EQUIPES DE PMH ; BATO'O-BATOUSSIBAMENSSINGUE(TOUMAKA)- BAMENKOMBO (TCHUISSO I) - GIC TOUALAH- MBOUMETIO-PONEKI- DJUNEGOH DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS (EN PROCEDURE D'URGENCE)
«à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.»**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de Deux (02) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra fournir un acte de cautionnement provisoire, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres et sera établi par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des Finances dont la liste se trouve en annexe. Le montant de ce cautionnement est 1 280 000 (un million Deux cent quatre-vingt mille) francs CFA

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet pur et simple, les pièces administratives doivent être datées d'au plus trois mois et en cours de validité au moment de l'ouverture des offres, ou alors établies postérieurement à la date de publication Du Dossier d'Appel d'offres. Elles devront en outre respecter les modèles du présent Dossier d'Appel d'offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'offre sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence d'une pièce administrative dans le dossier à l'ouverture des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de l'offre contenant les pièces administratives, techniques et financières se fera en un seul temps. Elle aura lieu le 27/02/2019 à 12 heures 00 minutes. Elle se fera dans la salle des actes de la commune de Mbouda par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Mbouda siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :

- * Absence d'une pièce administrative dans le dossier à l'ouverture des offres,
- * Absence d'une attestation de capacité financière d'un montant au moins égal au tiers du montant du marché;
- * Absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier pendant les trois dernières années,
- * Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée.
- * Soumissionnaire ayant obtenu moins de 70 % de «oui » de l'ensemble des critères de qualification
- * Absence dans le détail estimatif d'un prix unitaire quantifié dans le DAO.

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'Appel d'offre.

Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 12 de la présente DAO comprennent :

- A- PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE ;
- B- PERSONNEL DE L'ENTREPRISE ;
- G- EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE ;
- D- MATERIELS
- E- CAPACITE DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES ;
- F- METHODOLOGIE D'EXECUTION DES TRAVAUX.

15. Attribution

Le Contrat sera attribué au soumissionnaire présentant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre financière aura été évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Mbouda (Secrétariat Général), ou à la Délégation Départementale de l'Eau de l'Energie des Bamboutos à Mbouda.

Additif à l'Appel d'offres

Le Maire de la commune de Mbouda (Autorité Contractante) se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toutes autres modifications ultérieures utiles au présent Dossier d'Appel d'offre.

Lutte Contre La Corruption

Pour une tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725/699 370 748.

MBOUDA le 5 Février 2019

Le MAIRE

DR NGOULLA KENLLAC ROGER MICHEL

COMMUNE DE MBOUDA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-MDA/CIPM/19 DU 05/02/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 05 DALOTS : MOLIEU - DEMAH - BATCHISSO - NDUTI - DOMPO, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des travaux de construction de 05 dalots : Molleu - Demah - Batchisso - Nduti - Dompou, dans l'arrondissement de Mbouda, Département des Bamboutos.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent contrat comprennent les opérations de construction de 5 dalots définitifs à une travée et l'assainissement des accès pour la bonne fonctionnalité du dalot. Les caractéristiques de ces derniers sont les suivantes:

CARACTERISTIQUES	MOLIEU	DEMAH	BATCHISSO	NDUTI	DOMPO
PORTEE	2,50 m	2,00 m	2,50 m	2,00 m	3,50 m
LARGEUR	4,00 m	4,00 m	4,00 m	4,00 m	5,00 m
HAUTEUR DES CULEES	2,50 m	1,25 m	2,50 m	1,50 m	/
LONGUEUR DES MURS EN AILES	4,00m	3,40 m	4,00 m	3,40 m	5,00 m

Outre l'installation du chantier, les travaux concerneront :

- Le débroussaillage ;
- Le curage et le dégagement du lit du cours d'eau ;
- fouilles en terrain ordinaire ou lit de la rivière
- Les cuées en béton armé
- L'enrochement;
- Les garde-corps métalliques avec poteaux en béton armé;
- L'exécution d'une peinture anticorrosive d'une peinture à huile sur IPE;
- La fourniture et pose des balises en bois dur peintes en rouge et blanc
- L'exécution des remblais contigus aux ouvrages;
- La fourniture et pose des poutrelles IPE 350;
- L'exécution d'un tablier en béton armé;

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de 50 000 000 (Cinquante millions) de francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des bâtiments et Travaux publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Cameroun, Exercice Budgétaire 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Mbouda dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Mbouda (Secrétariat Général) contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Mbouda, d'une somme non remboursable de 75 000 (Soixante- quinze mille) francs CFA, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placée sous pli scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet, devra parvenir à la Mairie de Mbouda (Secrétariat Général), au plus tard le 27/02/2019 11 heures 00 minute précises, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-MDA/CIPIM/19 DU 05/02/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 05 DALOTS : MOLIEU - DEMAH - BATCHISSO - NDUTI - DOWIPO, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBOUTA.

«À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.»

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de trois (03) mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra fournir un acte de cautionnement provisoire, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres et sera établi par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des Finances dont la liste se trouve en annexe. Le montant de ce cautionnement est de 1 000 000 (Un millions) francs CFA

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet pur et simple de l'offre, les pièces administratives doivent être datées d'au plus trois mois et en cours de validité au moment de l'ouverture des offres, ou alors établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres. Elles devront en outre respecter les modèles du présent Dossier d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence d'une pièce administrative.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de l'offre contenant les pièces administratives, techniques et financières se fera en un seul temps. Elle aura lieu le 27/02/2019 à 12 heures 00 minutes. Elle se fera dans la salle des actes de la Commune de Mbouda par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Mbouda siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types: les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire, à savoir notamment:

- > Absence d'une attestation d'une capacité financière d'un montant au moins égal au tiers du montant du marché
- > Absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier pendant les trois dernières années,
- > Absence dans le détail estimatif d'un prix unitaire quantifié dans le DAO ;
- > Absence d'une pièce administrative au terme du dépouillement et non régularisé dans 48hrs ;
- > Production des Offres en nombre insuffisant (moins de sept par Offres)
- > Fausse déclaration, pièce scannée, pièce falsifiée ou certification de photocopie d'un document certifié ;
- > Soumissionnaire ayant obtenu moins de 70 % de « oui » de l'ensemble des critères de qualification.

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou d'ordre pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 12 du présent DAO comprennent :

- A- PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE ;
- B- PERSONNEL DE L'ENTREPRISE ;
- C- EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE ;
- D- MATERIELS
- E- CAPACITE DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES ;
- F- METHODOLOGIE D'EXECUTION DES TRAVAUX.

15. Attribution

Le Contrat sera attribué au soumissionnaire présentant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre financière aura été évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Mbouda (Service Economique et Financier) ou à la Délégation Départementale des Travaux Publics des Bamboutos à Mbouda.

Additif à l'appel d'offres

Le Maire de la commune de Mbouda (Autorité Contractante) se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toutes autres modifications ultérieures utiles au présent appel d'Offres.

Lutte Contre La Corruption

Pour une tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725/699 370 748.

MBOUDA le 5 Février 2019

Le MAIRE

DR NGOULLA KENLLAC ROGER MICHEL

COMMUNE DE GASHIGA

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES EQUIPEES A EP DE DJIRLADJE ET D'UN BLOC DE LATRINES A TROIS 03 CABINES A DEUX SALLES DE CLASSES EQUIPEES AVEC UN BLOC DE LATRINES A TROIS CABINES A EP DE YARMI LOT 2 DANS LA COMMUNE DE GASCHIGA DEPARTEMENT DE LA BENOUE REGION DU NORD

FINANCEMENT

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES EQUIPEES A EP DE DJIRLADJE ET D'UN BLOC DE LATRINES A TROIS 03 CABINES A DEUX SALLES DE CLASSES EQUIPEES AVEC UN BLOC DE LATRINES A TROIS CABINES A EP DE YARMI LOT 2 DANS LA COMMUNE DE GASCHIGA DEPARTEMENT DE LA BENOUE REGION DU NORD

2. Consistance des prestations

N/A

3. Allotissement

N/A

4. Participation et origine

LA PARTICIPATION A CET APPEL A LA CONCURRENCE EST OUVERTE AUX ENTREPRISES AYANT SOUMIS UN DOSSIER DE DEMANDE DE PRE-QUALIFICATION ET ETANT ENREGISTREES PAR LES SERVICES REGIONAUX DU PNDP DANS LE DOMAINE D'INTERVENTION DE BATIMENT .LA PARTICIPATION A CET APPEL A CONCURRENCE EST AUSSI OUVERTE A TOUTE ENTREPRISE POUVANT REPONDRE AUX CONDITIONS DE QUALIFICATIONS ADMINISTRATIVES TECHNIQUES ET FINANCIERES TELLES QUE DEFINIES DANS LE DOSSIER DE DEMANDE DE COTATIONS. LES ENTREPRISES CONCERNEES NE DOIVENT PAS AVOIR ABANDONNE AU MOINS UN MARCHE AU COURS DES TROIS DERNIERES ANNEES D'UN PART ET N'ETRE PAS INSCRITES SUR LA LISTE DES ENTREPRISES DEFAILLANTES ANNUELLEMENT ETABLIE PAR LE MINMAP D'AUTRE PART

5. Financement

ALLOCATION COMMUNE DE GASCHIGA PNDP III IDA

6. Consultation du Dossier

UN DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION INCLUANT LES CONDITIONS DE SOUMISSION UN DESCRIPTIF DES TRAVAUX ET LES CONDITIONS CONTRACTUELLES ENVISAGEES EST MIS A LA DISPOSITION PAR LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GASCHIGA MAITRE D'OUVRAGE A TOUTE ENTREPRISE QUALIFIEE INTERRESSEE A EXECUTER LESDITS TRAVAUX .LE DOSSIER DE DEMANDE DE COTATIONS PEUT ETRE RETIRE GRATUITEMENT AU SECRETARIAT DE LA COMMUNE DE GASCHIGA OU A LA CELLULE REGIONALE DE COORDINATION DU PNDP POUR LE NORD A PARTIR DU 04/02/2019 PENDANT LES JOURS OUVRABLES ENTRE 08 HEURES ET 15 HEURES 30MN

7. Acquisition du Dossier

LE DOSSIER DE DEMANDE DE COTATIONS PEUT ETRE RETIRE GRATUITEMENT AU SECRETARIAT DE LA COMMUNE DE GASCHIGA OU A LA CELLULE REGIONALE DE COORDINATION DU PNDP POUR LE NORD A PARTIR DU 04/02/2019 PENDANT LES JOURS OUVRABLES ENTRE 08 HEURES ET 15 HEURES 30MN

8. Remises des offres

LES OFFRES DOIVENT ETRE RECUES A L'ADRESSE INDIQUEE DANS LA DEMANDE DE COTATION AVANT LA DATE ET L'HEURE FIXEE DANS LA DEMANDE DE COTATION TOUTE OFFRE PRESENTEE APRES L'HEURE FIXEE NE SERA PAS OUVERTE ET SERA RETOURNEE AU SOUMISSIONNAIRE DATE LIMITE DE RECEPTION LE 25/02/2019

9. Delai de Livraison

120 JOURS

10. Cautionnement Provisoire

N/A

11. Recevabilité des Offres

LE SOUMISSIONNAIRE PLACERA UN ORIGINAL ET SIX COPIES LISIBLES DE SON OFFRE DANS UNE GRANDE ENVELOPPE CACHETEE ADRESSEE AU MAIRE DE LA COMMUNE DE GASCHIG MAITRE D'OUVRAGE L'ENVELOPPE CACHETEE PORTERA LA MENTION AVIS DE CONSULTATION DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°003/DC/COMMUNE -GASCHIGA/CDPM-BE/2019 POUR LE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES EQUIPEES A EP DE DJIRLADJE ET D'UN BLOC DE LATRINES A TROIS 03 CABINES A DEUX SALLES DE CLASSES EQUIPEES AVEC UN BLOC DE LATRINES A TROIS CABINES A EP DE YARMI LOT 2 DANS LA COMMUNE DE GASCHIGA DEPARTEMENT DE LA BENOUE REGION DU NORD A N'OUVRIR Qu'en seance de depouillement

12. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Bénoué, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, aux date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation. Date et heure d'ouverture des plis Le 25/02/2019 à 11 heures précises Lieu d'ouverture des plis Salle de la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Bénoué. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

13. Critères d'évaluation

LES ENTREPRISES CONCERNEES NE DOIVENT PAS AVOIR ABANDONNE AU MOINS UN MARCHÉ AU COURS DES TROIS DERNIERES ANNEES D'UN PART ET N'ETRE PAS INSCRITES SUR LA LISTE DES ENTREPRISES DEFAILLANTES ANNUELLEMENT ETABLIE PAR LE MINMAP D'AUTRE PART

14. Attribution

N/A

15. Durée Validité des Offres

N/A

16. Renseignements Complémentaires

N/A

GAROUA le 4 Février 2019

Le MAIRE

ALIOUM MOUSTAPHA

COMMUNE DE GASHIGA

AVIS DE CONSULTATION PAR DEMANDE DE COTATION N°

004/ACDDC/COMMUNE-GASCHIGA/CDPM-BE/2019 DU 04/02/2019 REALISATION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DONT UN (01) A L'ECOLE PUBLIQUE DE HOSSERE FAOUROU, UN (01) AU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'OURO MALLOUM ET UN (01) AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE DEMSA ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE LATRINES A TROIS (03) CABINES AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE DEMSADANS LA COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

FINANCEMENT

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

REALISATION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DONT UN (01) A L'ECOLE PUBLIQUE DE HOSSERE FAOUROU, UN (01) AU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'OURO MALLOUM ET UN (01) AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE DEMSA ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE LATRINES A TROIS (03) CABINES AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE DEMSADANS LA COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

2. Consistance des prestations

REALISATION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DONT UN (01) A L'ECOLE PUBLIQUE DE HOSSERE FAOUROU, UN (01) AU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'OURO MALLOUM ET UN (01) AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE DEMSA ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE LATRINES A TROIS (03) CABINES AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE DEMSADANS LA COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention de Hydraulique et bâtiment. La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations. Les entreprises concernées ne doivent pas avoir abandonné au moins un marché au cours des trois dernières (03) années d'une part et n'être pas inscrites sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP d'autre part.

6. Financement

Allocation Commune de GASCHIGA/PNDP III (FED)

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de GASCHIGA, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux. Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitement au secrétariat de la Commune de GASCHIGA ou à la Cellule Régionale de Coordination du PNDP pour le Nord à partir du 04/02/2019 pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitement au secrétariat de la Commune de GASCHIGA ou à la Cellule Régionale de Coordination du PNDP pour le Nord à partir du 04/02/2019 pendant les jours ouvrables, entre

08 heures et 15 heures 30 minutes

9. Remises des offres

Le soumissionnaire placera un (01) original et six (06) copies lisibles de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de GASCHIGA, Maître d'Ouvrage. . L'enveloppe cachetée portera la mention : « AVIS DE CONSULTATION DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N° 004/DDC/COMMUNEGASCHIGA/ CDPM/2019 POUR LA REALISATION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DONT UN (01) A L'ECOLE PUBLIQUE DE HOSSERE FAOUROU, UN (01) AU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'OURO MALLOUM ET UN (01) AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE DEMSA ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE LATRINES A TROIS (03) CABINES AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE DEMSA DANS LA COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD»
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement » »

10. Delai de Livraison

120 JOURS

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Le soumissionnaire placera un (01) original et six (06) copies lisibles de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de GASCHIGA, Maître d'Ouvrage. 4.2. L'enveloppe cachetée portera la mention : « AVIS DE CONSULTATION DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N° 004/DDC/COMMUNEGASCHIGA/ CDPM/2019 POUR LA REALISATION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DONT UN (01) A L'ECOLE PUBLIQUE DE HOSSERE FAOUROU, UN (01) AU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'OURO MALLOUM ET UN (01) AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE DEMSA ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE LATRINES A TROIS (03) CABINES AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE DEMSA DANS LA COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD»
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement » »

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Bénoué, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, aux date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation. Date et heure d'ouverture des plis Le 25/02/2019 à 11 heures précises Lieu d'ouverture des plis Salle de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Bénoué
6.2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le Secrétaire

14. Critères d'évaluation

Les entreprises concernées ne doivent pas avoir abandonné au moins un marché au cours des trois dernières (03) années d'une part et n'être pas inscrites sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP d'autre part

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

N/A

17. Renseignements Complémentaires

N/A

GAROUA le 4 Février 2019

Le MAIRE

ALIOUM MOUSTAPHA

COMMUNE D'OKOLA

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°003/ADC/COMMUNE D'OKOLA/CDPM /2018 DU 13/12/2018, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONCONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME DANS LA COMMUNE D'OKOLA PROGRAMME ANNUEL 2018.FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2018 ET SUIVANTS.LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA, MAITRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UNE DEMANDE DE COTATION POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS-INDIQUÉE.

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR) , BUDGET MINTP

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La Demande de Cotation porte sur l'exécution des travaux de cantonnage sur certains tronçons de route du réseau routier national bitumé dans la Commune d'OKOLA.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes :

- Tache 1 : Désherbage ou débroussaillage des abords de la route ;
- Tache 2 : Élagage d'arbres et/ou d'arbustes ;
- Tache 3 : Abattage éventuel d'arbres et/ou d'arbustes ;
- Tache 4 : Décapage et nettoyage des accotements ;
- Tache 5 : Curage des ouvrages hydrauliques existants ;
- Tache 6 : Curage des fossés et exutoires ;
- Tache 7 : Dégagement en amont et aval des ouvrages d'art et sur les sections du lit du cours d'eau ;
- Tache 8 : Colmatage, calfeutrement et ragréage des parties d'ouvrages ;
- Tache 9 : Restauration des gardes corps ;
- Tache 10 : Restauration des glissières de sécurité ;
- Tache 11 : Restauration des panneaux de signalisation et de sécurisation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux prévus dans la présente Demande de Cotation est de : **trente trois millions huit cent un mille quatre cent treize (33 801 413) FCFA Toutes Taxes Comprises.**

4. Allotissement

Les travaux sont repartis en UN (01) lot unique suivant les tronçons ci - après :

Tronçons		Code de la Route	Longueur (Km)	Budget Provisionnel TTC	Délai (mois)
Tr1	YAOUNDE-OKOLA-EKEKAM CARREFOUR avec bréteilles OBAK-HOPITAL MAGREBIE/OKOLA-HOPITAL DE DISTRICT/OKOLA-SOUS-PREFECTURE		33,50		12
Tr2	NKOLPOBLO-LIMITE EVODOULA		5.00		
Tr3	SEASI-EVIAN		5.00		
Tr4	MVA'A-KONABENG		6.00		
TOTAL			49,50	33 801 413	

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les travaux objet de la présente Demande de Cotation sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, à travers la ligne Fonds Routier exercices 2018 et suivants.

7. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée auprès des Services du Maître d'Ouvrage à la Commune d'OKOLA, situé à OKOLA.

8. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenue dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Commune d'OKOLA, située à OKOLA, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **cinquante mille (50 000) Francs CFA**, délivrée par la mairie d'OKOLA.

Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation.

1. Présentation des offres :

L'offre se présente en un document unique comportant trois volumes ci-après :

Volume A contenant les Pièces administratives ;

Volume B contenant l'Offre technique ;

Volume C contenant l'Offre financière.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre de la DC et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en **sept (07) exemplaires**, dont **un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir dans les services de la Mairie d'Okola, située à Okola au plus tard le **25/02/2019 à 12heures**, heure locale et devra porter la mention :

« **DEMANDE DE COTATION**

N°003/DC/COMMUNE d'OKOLA/CDPM/2018 DU 13/12/2018,

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONCONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME DANS LA COMMUNE D'OKOLA, PROGRAMME ANNUEL 2018.

FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2018 ET SUIVANTS.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de douze (12) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Les quantités de la tâche désherbage ou débroussaillage des abords de la route sont multipliées par trois, en vue de permettre l'exécution de cette tâche en trois passes espacées de 4 mois. Chaque passe doit être déclenchée par un ordre de service du Maître d'ouvrage.

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché :

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix des attributaires par le Maître d'Ouvrage, le marché sera conclu entre celui-ci et le Maître d'Ouvrage qui est le Maire de la Commune d'OKOLA.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission, établi selon le modèle indiqué dans la Demande de Cotation, par un établissement bancaire de premier rang, agréé par le Ministre en charge des Finances et d'un montant égal à :

N° du lot	Montant de la caution en FCFA
Unique	676 028 (six cent soixante-seize mille vingt-huit)

Sous peine de rejet, la caution de soumission devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

La caution de soumission sera libérée d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, la caution de soumission sera libérée après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre fin. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copie aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) date de signature de de la Demande de Cotation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces de la Demande de Cotation, entraînera le rejet

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps :

L'ouverture des offres administrative et technique aura lieu le **25/02/2019** à partir de **15 heures**, par la Commission Départementale Délégation Départementale de l'Habitat et du Développement Urbain.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même dossier).

La Commission de passation des marchés compétente établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis.

A l'issue de l'examen des pièces administratives et des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans

14. Critères d'évaluation

: Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence d'une des pièces du dossier administratif ;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- e) Offre Technique incomplète pour absence de :

- L'attestation de visite des lieux et du rapport de visite de lieux ;
- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
- Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans la Demande de Cotation ;

f) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le sous détail ;

g) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :

- Une soumission ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli ;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) paraphé, daté et signé
- Le sous-détail des prix unitaires paraphé, daté et signé

h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 07 critères sur l'ensemble des 10 à l'issue de la notation des critères techniques

15-2 : Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des dix (10) critères essentiels ci-après :

- a. Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur **cinq (05)** critères ;
- b. Le Matériel de chantier à mobiliser sur **trois (03)** critères ;
- c. Références de l'Entreprise sur **deux (02)** critères.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs,

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment :

COMMUNE DE MASSOCK

DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/C-MSOK/CDPM/2019 DU 24 JANVIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU HANGAR DE 26(VINGT -SIX) COMPTOIRS ET LA CONSTRUCTION DE 08 (HUIT) BOUTIQUES DANS LEDIT HANGAR AU MARCHÉ DE SONGMBENGUE DANS LA COMMUNE DE MASSOK, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , COMMUNE DE MASSOCK

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Massok, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence pour le compte de la Commune de MASSOK, une Demande de Cotation pour les travaux de Réhabilitation du hangar de 26(vingt -six) comptoirs et la construction de 08 (huit) boutiques dans ledit hangar au marché de Songmbengue dans la commune de Massok, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans le cadre du bordereau des prix unitaires, le cadre du devis estimatif et quantitatif, ainsi que le cahier des clauses techniques particulières, annexés au présent dossier de cotation. Lesdites prestations constituent un lot unique.

3. Participation et origine

1. La participation à cet appel à concurrence est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais ayant soumis un dossier de demande de pré-qualification et étant enregistrées dans le répertoire de la Cellule Régionale de Coordination du Programme National de Développement Participatif pour le Littoral.
2. La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de Demande de Cotation.
3. Les entreprises concernées ne doivent pas avoir abandonné au moins un marché au cours des trois dernières (03) années d'une part et n'être pas inscrites sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP d'autre part.
4. Une visite du site ainsi qu'un rapport de visite de site sont exigés à tous les éventuels soumissionnaires de la présente cotation.

4. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget du Programme National de Développement Participatif (PNDP) et de la **Commune de MASSOK, exercice 2019.**

5. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la de la Commune de Massok de la Sanaga Maritime.

6. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenu gratuitement tous les jours ouvrables entre 7h30 et 26 h30 à la Commune de Massok, ou encore à la Cellule Régionale de Coordination du PNDP Littoral, dès publication du présent Avis.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles et conformes aux prescriptions du dossier de Demande de Cotation, devra être déposée contre récépissé ou lettre recommandée avec accusé de réception au Secrétariat de la Commune de Massok, au plus tard le **26 Février 2019, à 11 heures** précises. Les plis fermés contenant les offres devront uniquement porter la mention :

**DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C-MSOK/CDPM/ 2019 DU 24 JANVIER 2019
POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU HANGAR DE 26(VINGT -SIX) COMPTOIRS ET LA
CONSTRUCTION DE 08 (HUIT) BOUTIQUES DANS LEDIT HANGAR AU MARCHÉ DE SONGBENGUE DANS
LA COMMUNE DE MASSOK, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL(En
procédure d'urgence)
À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLLEMENT »**

8. Delai de Livraison

Le délai maximum des travaux pour mettre le chantier en état de réception provisoire est de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date de notification à l'Entrepreneur de l'ordre de service de démarrer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Toute offre incomplète et/ou non conforme aux prescriptions du Dossier de demande de cotation sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administrative, technique et financière se fera en un temps le **26 Février 2019 à 12 heures précises**, heure locale, à la Salle réunion de la Commune de Massok, à Edéa, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les offres doivent être chiffrées hors taxes (HT) sur la valeur ajoutée (TVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission timbré et signé.

11. Critères d'évaluation Critères éliminatoires

Prestataire non enregistrés

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplète
- Qualifications non satisfaisant aux conditions de qualification requise
- Absence du Sous détail des prix unitaire
- Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de Déclaration de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des Entrepreneurs
- Cas de corruption avérée ;
- Insuffisance de la note technique requise (nombre oui
- Modification des quantités du cadre du devis ;
- Fausse déclaration ;

Prestataires enregistrés pour leur pré-qualification

- Absence du Sous détail des prix unitaire
- Modification des quantités du cadre du devis ;
- Absence de Déclaration de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des Entrepreneurs
- Cas de corruption avérée ;
- Fausse déclaration ;

Critères essentiels

Les critères essentiels sont les suivants :

- a. Références de l'entreprise;
- b. Moyens matériels permanents ou mobilisables ;
- c. Qualification du personnel du chantier;
- d. Méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux;
- e. Capacité d'autofinancement (justifier d'une Attestation bancaire de levée de fonds pouvant permettre d'adjudication, de préfinancer les travaux à réaliser à hauteur de 30% du montant TTC de la soumission)

Les soumissionnaires non enregistrés seront soumis à une évaluation binaire des critères essentiels conformément à la grille ci-dessous (**attention : les soumissionnaires enregistrés pour leurs qualifications suite à la campagne du PNDP de 2018 en vue de la pré-qualification d'entreprises, sont dispensés de soumettre une déclaration de qualification administrative, technique, et financière**) :

Pièces n°	Désignation	Pondération
B.1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	Lisibilité Pagination	
B.2	Qualité du personnel ivoirien	
	-Liste du personnel de chantier cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur de Travaux de GC/GR) daté et signé	Oui/Non Oui/Non
	-Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé	
	-Ancienneté 3 ans	
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR) daté et signé	Oui/Non
	-Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé	Oui/Non Oui/Non
	-Ancienneté ? 3ans	
B.3	Matériel de Chantier	
	-Au moins un Camion, Pick up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location), bétonnière et vibreur	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location)	
	-Liste de matériel cohérent avec les tâches (voir C — 1°)	
B.4	Méthodologie d'exécution des travaux -Production d'un organigramme du projet	
	-Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais ≤ 120 jours -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
B.5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphées à chaque page, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
B.6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
B.7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphées à chaque page, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
B.8	Attestation de visite des sites	Oui/Non,

B.9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
B.10	Déclaration sur l'honneur de Non Exclusion des Marchés Publics	Oui/Non
B.11	Déclaration de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des entreprises défailtantes	Oui/Non
B.12	Sous détail des prix unitaire paraphé	Oui/Non
B.13	Bordereau des prix paraphé	Oui/Non
13.14	Capacité financière 30% du TTC de la soumission	Oui/Non
Total des oui		/29

Seules les offres jugées conformes pour l'essentiel satisfaisant aux conditions de qualifications minimales imposées verront leurs offres financières analysées et prises en compte.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date de l'ouverture des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les Renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables à la Mairie de Massok ou à la Cellule Régionale de Coordination du PNDP pour le Littoral sis à Bonamoussadi immeuble Congelcam, 1er étage, Téléphone : 233 247 74 68 / 690 203 234

MASSOCK le 5 Février 2019

Le MAIRE

NKOYOCK Gustave

GROUPE TECHNIQUE CENTRAL DU PROGRAMME ELARGI DE VACCINATION

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°125/AAMI/MINSANTE/SG/DSF/GTC-PEV/SAF/UPM DU 4
FEVRIER 2019 POUR LE RECRUTEMENT DES PRESTATAIRES ET FOURNISSEURS DU GTC-PEV POUR
LE COMPTE DE L'EXERCICE 2019 FINANCEMENT: BF-FCP-GAVI-OMS-UNICEF-CHAI-AUTRES**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre du respect du manuel de procédure du GTC-PEV et dans le souci de renouveler son fichier des Fournisseurs et Prestataires pour le compte de l'exercice 2019 le GTC-PEV lance cet Appel à Manifestation d'Intérêt.

2. Objet

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet de présélectionner des Prestataire et des Fournisseurs pour le compte de l'exercice 2019.

3. Consistance des prestations

Les Prestations de Services consistent à :

- Enlèvement-Transport-Manutention des Vaccins.
- Colisage et Livraison des Vaccins en Région.
- Entretien Bâtiments.
- Entretien des Equipements de la Chaine de Froid.
- Entretien des Installations Electriques et Groupe Electrogène.
- Entretien du Matériel Roulant.

Les Fournitures consistent à :

- Fourniture Courantes des Services.
- Fourniture du Mobilier de Bureau.
- Fourniture du Petit matériel de Bureau.
- Fourniture des Consommables Informatiques
- Fourniture du Matériel Informatique.
- Fourniture du Matériel Didactique pour Ateliers/séminaires.
- Fourniture des Pause-Café pour Réunion au GTC-PEV

4. Participation et origine

La participation à cette Sollicitation à Manifestation d'Intérêt est ouverte à tous les Prestataires de Service et Fournisseurs de droit camerounais et internationaux, justifiant des capacités administratives, techniques et financières nécessaires.

5. Financement

BF-FCP-GAVI-OMS-UNICEF-CHAI-AUTRES

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature doivent être remis en un (01) exemplaire sous pli fermé et scellé à la Section Administrative et Financière (Unité de Passation des Marchés), le 28 Février 2019 à 15 heures 30 minutes, heure locale avec la mention :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°125/AAMI/MINSANTE/SG/DSF/GTC-PEV/SAF/UPM DU 4 FEVRIER 2019 POUR LE RECRUTEMENT DES PRESTATAIRES ET FOURNISSEURS DU GTC-PEV POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2019

7. Composition du dossier

Les candidats à la présente Sollicitation à Manifestation d'Intérêt devront fournir les pièces ci-après :

- Une lettre de motivation dûment signée du candidat, précisant le (s) domaine (s) d'intervention sollicité (s) ;
- Un registre de commerce ;
- Une copie certifiée de la carte du contribuable
- Une copie certifiée de la patente en cours de validité ;
- Une attestation de non redevance ;
- Une Attestation et un plan de localisation.

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de l'Unité de Passation des Marchés du GTC-PEV.

N.B : Tout dossier comportant de fausses déclarations sera purement et simplement rejeté par le Maître d'Ouvrage.

YAOUNDE le 4 Février 2019

Le SECRÉTAIRE PERMANENT

ENONE HARMELLE

AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

ADDITIF RECTIFICATIF N°03 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 00002 /AOIO/MINPMEESA/APME/DG/CIPM/2018 DU 26 NOVEMBRE 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) VEHICULES TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINES A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DESTINES AU PROGRAMME TRANSFAGRI FINANCEMENT : FONDS C2D DU PROGRAMME TRANSFAGRI, CONVENTION D'AFFECTATION N°CCM 1443 01 K, ENTRE L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT ET LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ, LANCE UN AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT RELATIF À LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS INDIQUÉE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, Maître d'Ouvrage Délégué, lance un Avis d'Appel d'Offres International Ouvert relatif à la réalisation de l'opération sus indiquée.

0. NOUVEAU.- Remise des Offres:

Au lieu de: Les offres rédigées en français ou en anglais et en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme tels, devront être déposées, contre récépissé, auprès du Chef de Service des Approvisionnement et du Patrimoine de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, sise à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA; Tél. 222 21 92 96 au plus tard le **21 Janvier 2019 à 12 heures**, (heure locale). Elles seront présentées sous pli fermé et devront porter la mention :

« Appel d'Offres International Ouvert n° 002 /AOIO/MINPMEESA/APME/DG/CIPM/2018 du 26 Novembre 2018 (en procédure d'urgence) pour la fourniture de six (06) véhicules type pick-up 4x4 double cabines à l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises Programme TRANSFAGRI.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Lire plutôt: Les offres rédigées en français ou en anglais et en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme tels, devront être déposées, contre récépissé, auprès du Chef de Service des Approvisionnement et du Patrimoine de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, sise à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA; Tél. 222 21 92 96 au plus tard le **08 Février 2019 à 12 heures**, (heure locale). Elles seront présentées sous pli fermé et devront porter la mention :

« Appel d'Offres International Ouvert n° 002 /AOIO/MINPMEESA/APME/DG/CIPM/2018 du 26 Novembre 2018 (en procédure d'urgence) pour la fourniture de six (06) véhicules type pick-up 4x4 double cabines à l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises Programme TRANSFAGRI.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 31 Janvier 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BADGA JEAN MARIE LOUIS

COMMUNE D'OBALA

COMMUNIQUE N°001/C/C0B/ CIPM/ 2019 DU 22 JAN 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 001/AONR/COB/CIPM/2018 DU 06 JUILLET 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIFA L'ELABORATION DU PLAN PREVISIONNEL DE FORMATION, D'INSERTION ET DE REINSERTION PROFESSIONNELLE AU NIVEAU COMMUNAL, COMMUNE D'OBALA DEPARTEMENT DE LA LEKIE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Obala, communique,
Par DECISION N°001/D/ C0B/ CIPM/ 2019 DU 22 JAN 2019
Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA	Observations
LOT UNIQUE	TITULAIRE: le Groupement BON SERVICE SARL et CADIC BP : 20318 Yaoundé	6 499 125 Francs CFA	6 499 125 Francs CFA	Offre jugée conforme et recevable

Le **Groupement BON SERVICE SARL et CADIC BP : 20318 Yaoundé** Tél. : **(237) 677 58 79 84/ 6 99 33 05 07**, est retenu pour l'élaboration du plan prévisionnel de formation, d'insertion et de réinsertion professionnelle au niveau Communal dans la Commune d'Obala, département de la lékié, pour un montant TTC en **Francs CFA de 6 499 125** (six millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille cent vingt-cinq) Francs CFA, et un **délai de 60 (soixante) jours calendaires**. Ledit groupement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Commune d'Obala, Service de la passation des Marchés Publics pour l'établissement du marché correspondant.

YAOUNDE le 22 Janvier 2019

Le MAIRE

EDIBA Simon Pierre

AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE N°0000000010/ART/CIPM/2019 DU 05 FÉVRIER 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0004104/AONO/ART/CIPM/2018 DU 21 NOVEMBRE 2018 POUR LA SURVEILLANCE ET LA SÉCURISATION TRIENNALES (2019, 2020 ET 2021) DES LOCAUX DE L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (ART) ET DES RÉSIDENCES DE SES HAUTS RESPONSABLES EN DEUX (02) LOTS INDÉPENDANTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS COMMUNIQUE :
Par Décision N° 0000009 /ART/DG du 05 février 2019

Les sociétés ci-après ont été déclarées adjudicataires des marchés relatifs à l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné.

LOTS	ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE	DELAI D'EXECUTION
		TTC (F CFA)	
01.	DAK GARDIENNAGE SARL BP 1023 YAOUNDE TEL : 222 21 54 78/ FAX : 22 20 97 48	198 765 900	Trois (03) ans
02.	ESSOKA SECURITY B.P : P.O BOX 2178 BAMENDA TÉL: (237) 233 36 21 83/ 699 63 30 76/699 62 36 95	249 998 562	Trois (03) ans

Lesdits soumissionnaires sont priés de se présenter dès publication du présent communiqué à la Cellule des Marchés pour l'établissement des projets des marchés y relatifs.

YAOUNDE le 5 Février 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ZOO ZAME Philemon

COMMUNE DE MINTA

COMMUNIQUE N°03/C/CMTA/SG/2019 DU 05 FEVRIER 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°003/DAO/CMTA/CIPM/2018 DU 26/12/2018 RELATIVE A LA SURVEILLANCE ET AU CONTROLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE MINTA DANS LE DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MINTA, COMMUNIQUE
A LA SUITE DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE CI-DESSUS INDIQUE ET
Par DECISION N° 003//DM/RC/DHS/CMTA/SG/19 DU 04 Février 2019

Soumissionnaire	Montant TTC LU	Montant TTC corrigé	Rang	Observations
BET INA3GES	14 814 428	14 814 428	1 ^{er}	RAS

Le soumissionnaire **BET INA3GES**, est retenu pour la surveillance et le contrôle technique des travaux de construction de l'auberge municipale pour un montant de **quatorze millions huit cent quatorze mille quatre cent vingt huit (14 814 428) francs CFA TTC**, pour un délai de sept (07) mois.

Ladite entreprise qui dispose d'un délai de livraison de sept mois à compter de la publication du présent communiqué, est invitée à se présenter **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la **Mairie de Minta** pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

MINTA le 5 Février 2019

Le MAIRE

MOUT ABALANG

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

RECTIFICATIF L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000226/AONO/MINEE/CMPMP/18 DU 14 JANVIER 2019 POUR LA REALISATION DE MINI ADDUCTIONS D'EAU POTABLE A BATOTCHA ET BAWANG, ARRONDISSEMENT DE PENKA-MICHEL, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Eau et de l'Energie, communique :

Les dispositions de l'Avis d'Appel d'Offres sus visé sont modifiées ainsi qu'il suit et communiquées à tous les soumissionnaires pour le report de la date d'ouverture :

Point 2 : consistance des travaux

Les précisions ajoutées :

- La réalisation d'un réseau d'adduction de 100 ml ;
- La construction d'un réseau de distribution de 1 200 ml ;
- La construction de 02 bornes fontaines à deux robinets avec compteur ;
- La réalisation de 03 branchements particuliers.

Point 10 et 12: remise et ouverture des offres

Au lieu de : remise des offres au plus tard le 06 février 2019 à 14 heures et ouverture des offres le même jour à 15 heures;

Lire plutôt : remise des offres au plus tard le 12 février 2019 à 14 heures et ouverture des offres ce même jour à 15 heures

Point 14 : principaux critères d'évaluation

Les précisions à considérer :

a/ critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48 heures ;
- Fausse déclaration, pièces scannée ou falsifiées ;
- Note technique inférieure à 75% de oui ;
- Capacité financière à 20% de l'enveloppe prévisionnelle ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché public au cours de trois dernières années.

b/ critères essentiels

- Le chiffre d'affaire moyen au cours des trois dernières années ;
- Les références de l'entreprise ;
- Le matériel de chantier à mobiliser ;
- Le personnel d'encadrement de l'entreprise ;
- La proposition technique

Bien vouloir se conformer aux exigences contenues dans le RPAO en cas de divergences.

Le reste sans changement./-

YAOUNDE le 14 Janvier 2019

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

COMMUNE DE MASSOCK

**COMMUNIQUE N°001/19/C-MASSOK/SG DU 29/01/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTA S DE
AVIS DE CONSULTATION DU 20/12/2018 RELATIVE À LA REALISATION DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE 05 (CINQ) BOUTIQUES ET D'UN LOCAL POUR CONGÉLATEUR AU MARCHÉ DE
SONGBENGUE DANS LA COMMUNE DE MASSOK, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION
DU LITTORAL**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MASSOCK COMMUNIQUE :

Par Décision N°001/D/C-Massock/SG DU 29/01/2019, **L'entreprise ETS JM & FILS, BP : 8213 Ydé** a été retenue comme adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'Avis de Consultation suscité pour un montant **HT de 16 262 252 (Seize millions deux cent soixante-deux mille deux cent cinquante-deux) FCFA, soit un montant TTC de 19 392 736 (Dix-neuf millions trois cent quatre-vingt-douze mille sept cent trente-six) F CFA. Pour une durée de Cent vingt (120) jours calendaires.**

Ladite Société est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué, à la Mairie de Massock pour l'établissement de son projet de Lettre Commande.

MASSOCK le 29 Janvier 2019

Le MAIRE

NKOYOCK Gustave

COMMUNE DE YABASSI

COMMUNIQUE N°001/C/CY/CDPM/2019 DU 04/02/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/CY/CDPM/2019 DU 10 JANVIER 2019 POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU ET EN MATERIEL ELECTRONIQUE ET ELECTROMENAGER A LA MAIRIE DE YABASSI DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL MAÎTRE D'OUVRAGE MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT BUDGET DU FEICOM

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yabassi, Maître d'Ouvrage, communique :

Par Décision DECISION N° 001/D/CY/CDPM/2019 du 04/02/2019 la lettre-commande objet de la demande de cotation en Procédure d'Urgence susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après:

Attributaire	Montant en FCFA TTC	Délai
ETS BEN SAMOU ET FILS BP 5 792 DOUALA Tél : 652 87 53 89	30 000 000 (Trente Millions)	Soixante (60) jours

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de Yabassi, pour l'établissement de la Lettre-commande y relative.

YABASSI le 4 Février 2019

Le MAIRE

MBOULANA BASSEGA

COMMUNE DE DIZANGUE

COMMUNIQUE N°001/19/C-DIZ/SG DU 29/01/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE AVIS DE CONSULTATION DU 20/12/2018 RELATIVE A LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TOILETTES A SIX (06) COMPARTIMENTS A L'ÉCOLE PUBLIQUE BILINGUE DE KM6 DANS LA COMMUNE DE DIZANGUE, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIZANGUE COMMUNIQUE :

Par Décision N°001/D/C-Dizangue/SG DU 29/01/2019, **ETS DEVITKO, Tél 694 345 156** a été retenue comme adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'Avis de Consultation suscité pour un montant **HT de 5 253 019 (Cinq millions deux cent cinquante-trois mille dix-neuf) FCFA, soit un montant TTC de 6 264 225 (Six millions deux cent soixante-quatre mille deux cent vingt-cinq) F CFA. Pour une durée de Cent vingt (90) jours calendaires.**

Ladite Société est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué, à la Mairie de Dizangue pour l'établissement de son projet de Lettre Commande.

DIZANGUE le 29 Janvier 2019

Le ADJOINT AU MAIRE

DIWOUTHA Maurice François

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA SANAGA MARITIME

COMMUNIQUE N°001/19/C-NGAMBE/SG DU 29/01/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'INVITATION A SOUMISSIONNER DU 20/12/2018 RELATIVE A LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RÉSEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS LE CENTRE URBAIN DE NGAMBE, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAMBE COMMUNIQUE :

Par Décision N°001/D/C-Ngambe/SG DU 29/01/2019, **Les ETS KUMACHANG. TEL : 696 858 139** a été retenue comme adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'Avis de Consultation suscité pour un montant **de HT de 33 475 891 (trente-trois millions quatre cent soixante-quinze mille huit cent quatre-vingt-onze) FCFA, soit un montant TTC de 39 920 000 (trente-neuf millions neuf cent vingt mille) F CFA.** Pour une durée de **quatre-vingt (90) jours** calendaires.

Ladite Société est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué, à la Mairie de Ngambe pour l'établissement de son projet de Lettre Commande.

NGAMBE le 29 Janvier 2019

Le MAIRE

YEDE Gilbert

COMMUNE D'EVODOULA

COMMUNIQUE N°004/C/JO3/ C-EV/ SG DU 23 NOVEMBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE CONSULTATION EN PROCÉDURE DE GRÉ À GRÉ N°001/GG/COMMUNE-EVODOULA/CDPM/2018 SUIVANT AUTORISATION N°006270/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/2018 DU 25/10/2018 POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE DU TRONÇON DE ROUTE PONGSOLO(LIMITE ELIG-MFOMO)-EVODOULA (22KM) DANS LA COMMUNE D'EVODOULA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'EVODOULA FINANCEMENT : BIP MINEDUB EXERCICE 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'EVODOULA, Maître d'Ouvrage, communique :

Par décision N°004//DI JO3/C-EV/SG DU 28 DECEMBRE 2018, la Lettre Commande objet de la Demande de Cotation sus visée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° lot	Attributaires	Montant (TTC) en FCFA	Délai
Unique	ETS EMILIO, Tél : 677 39 16 05	11 203 120	12 mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué à la Mairie d'Evodoula, pour l'établissement de la lettre commande y relative.
 Les soumissionnaires ci-après désignés, n'ont pas été retenus pour le motif suivant:

N° lot	Soumissionnaires	Motif
unique	ETS MANO PULITE	Offres non conformes
	ETS FOUDJIZ SERVICES	

EVODOULA le 21 Janvier 2019

Le MAIRE

ONGOLO ELOUNDOU Armand

COMMUNE D'OBALA

DECISION D'ATTRIBUTION N°001/D/C0B/ CIPM/ 2019 DU 22 JAN 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°01/AONR/COB/CIPM/2018 DU 06JUILLET 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIFA L'ELABORATION DU PLAN PREVISIONNEL DE FORMATION, D'INSERTION ET DE REINSERTION PROFESSIONNELLE AU NIVEAU COMMUNAL, COMMUNE D'OBALA DEPARTEMENT DE LA LEKIE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA,

- Vu** la constitution ;
- Vu** le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu** le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu** le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquents ;
- Vu** le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire n°004/CAB/PM du 30² décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu** l'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;
- Vu** la circulaire n° 002 et n° 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;
- Vu** la circulaire n° 000000683/C/MINFI du 31 décembre 2014 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2015 ;

- Vu** l'arrêté n° 231 du 27 juin 1955 portant création de la Commune d'Obala ;
- Vu** l'arrêté n° 00000070/A/MINATD/DCTD du 01 novembre 2013 constatant l'élection du Maire Et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 30/09/2013 dans la Commune d'Obala ;
- Vu** l'arrêté N°007/A/MINMAP/SG/DAJ du 24 mai 2013 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;
- Vu** La décision N°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;
- Vu** L'appel d'offres national restreint **N001/AONR/COB/CIPM/2018 DU 06JUILLET 2018** pour l'élaboration du plan prévisionnel de formation, d'insertion et de réinsertion professionnelle au niveau Communal dans la Commune d'Obala, département de la Lékié.

DECIDE :

Article 1^{er}– Le **Groupelement BON SERVICE SARL et CADIC BP : 20318 Yaoundé Tél. : (237) 677 58 79 84/ 6 99 33 05 07**, est retenu pour l'élaboration du plan prévisionnel de formation, d'insertion et de réinsertion professionnelle au niveau Communal dans la Commune d'Obala, département de la Lékié, pour un montant TTC en **Francs CFA de 6 499 125** (six millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille cent vingt-cinq) Francs CFA, et un **délai de 60 (soixante) jours calendaires**.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

OBALA le 22 Janvier 2019

Le MAIRE

EDIBA Simon Pierre

COMMUNE DE MINTA

DECISION MUNICIPALE N° 003/DM/RC/DHS/CMTA/SG/19PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°003/DAO/CMTA/CIPM/2018 DU 28/12/2018 RELATIVE À LA SURVEILLANCE ET AU CONTRÔLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE MINTA DANS LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**le Maire de la Commune de Minta ;
Commandeur du Mérite Camerounais**

Vu la Constitution,

Vu la Loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2004 portant loi d'orientation et de la décentralisation,

Vu la loi 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes,

Vu la loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités locales décentralisées,

Vu la loi n°2017/006 du 26 décembre 2017 portant régime financier du Cameroun ;

Vu l'ordonnance N° 59/75/INST/SG du 03 Décembre 1959 instituant la Commune de Minta,

Vu le décret n°2002/003 du 19 avril 2002 portant code général des impôts ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2019/001 du 04 janvier 2019, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code général des marchés publics ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence Régulation des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2017 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicables aux marchés publics des travaux ;

Vu l'arrêté N° 0037/A/MINATD/DCTD du 30 Octobre 2013, constatant l'élection du Maire MOUT ABALANG et de ses adjoints à l'issue du scrutin du 30 Septembre 2013,

Vu la circulaire n°002 et n°003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 précisant les modalités de mutation économique des marchés publics ;

Vu la lettre circulaire n°005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n° 2018/366 du 20 juillet 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics, Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes subventionnées pour l'exercice 2018 ;

Vu l'Appel d'Offre National Ouvert N°001/DC/CMTA/CDPM/2019 du 07/01/2019 relative à la fourniture d'un véhicule Pick Up 4 X4 Double Cabine De Type L200 Dc Gl Pour Le Compte De La Commune De Minta;

Vu la lettre n°33/LT/MINMAP/DRMMAP CENTRE/DDMAP-HAUTE SANAGA/CDPM/SEC du 1^{er} janvier 2019 relative à la proposition d'attribution de AONO N°003:

Vu le budget approuvé de la Commune de Minta pour l'exercice 2018,

Vu les nécessités de service,

DECIDE :

ARTICLE 1 : le soumissionnaire **BET INA3GES** est retenu pour la surveillance et le contrôle technique des travaux de construction de l'auberge municipale de la Commune de Minta pour un montant de **quatorze millions huit cent quatorze mille quatre cent vingt huit (14 814 428) francs CFA TTC.**

ARTICLE 2 : l'intéressé dispose d'un délai de sept mois à compter de la date de notification

ARTICLE 3 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

MINTA le 5 Février 2019

Le MAIRE

MOUT ABALANG

COMMUNE DE MASSOCK

DÉCISION N°002/D/C-MSOK/SG/ 2019 DU 29/01/2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE AUTORITE CONTRACTANTE

Vu la constitution ;

Vu le Décret N°2011/408 du 9 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2011/410 du 9 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/075 du 8 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 8 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/076 du 8 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2011/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/076 du 8 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2011/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu l'Arrêté N°0222/CAB/PR du 8 Mai 2015 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 00163/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013, constatant l'élection du et ses adjoints à l'issue du scrutin municipal du 30 septembre 2013 dans la Commune de Massok ;

Vu l'Arrêté N°000371/A/MINMAP du 11 Décembre 2014 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la Circulaire N°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000430/CAB/MINMAP du 12 Juillet 2016 portant désignation des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;

Vu la Décision N°0011/D/MINMAP/SG/DAJ du 25 Février 2013 constatant la composition des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

Vu le rapport de la session du 23/01/2019 de la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Commune de Ngambe.

Considérant l'invitation à soumissionner du 20/12/2018 relative à la réalisation des travaux de construction d'un réseau d'alimentation en eau potable dans le centre urbain de Massok.

-DECIDE

Article 1 : La Société ETS JM & FILS, BP : 8213 YDÉ est déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande objet de l'invitation à soumissionner susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

- **Nature de la lettre commande :** CONSTRUCTION DE 05 (CINQ) BOUTIQUES ET D'UN LOCAL POUR CONGÉLATEUR AU MARCHÉ DE SONGMBENGUE DANS LA COMMUNE DE MASSOK, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.
- **Montant de la lettre commande :** de 19 392 736 (Dix-neuf millions trois cent quatre-vingt-douze mille sept cent trente-six) F CFA.
- **Délai de livraison :** cent vingt (120) jours CALENDAIRES.

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MASSOCK le 29 Janvier 2019

Le MAIRE

NKOYOCK Gustave

COMMUNE DE YABASSI

DECISION N°001 /D/CNK/CDPM-NKAM/2013 DU 04/02/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU ET EN MATERIEL ELECTRONIQUE ET ELECTROMENAGER A LA MAIRIE DE YABASSI DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT BUDGET DU FEICOM

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yabassi, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution;

Vu le décret n°2011/412 du 09 Décembre 2011, portant réorganisation de la Présidence de la République

Vu le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011, portant organisation du gouvernement;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018, Code des Marchés Publics;

Vu l'Arrêté N°00000147/A/MINATD/DCTD/ du 04 novembre 2013 constatant l'élection de Monsieur

MABOULA MBOYA Jacques comme Maire de la Commune de Yabassi;

Vu la décision N°00000114/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 février 2018 constatant la composition de la Commission

Départementale de Passation des Marchés Publics du Nkam;

Considérant le Budget d'Investissement Public, Exercice 2018 ;

Considérant la demande de cotation N° 002/DC/CY/CDPM/2019 DU 10 Janvier 2019 POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU ET EN MATERIEL ELECTRONIQUE ET ELECTROMENAGER A LA MAIRIE DE YABASSI DEPARTEMENT DU NKAM — REGION DU LITTORAL;

Vu le procès-verbal N°051/CDPM/NKAM/2018 du 30 janvier 2019 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Nkam portant proposition d'attribution.

DECIDE

Article 1^{er} : L'Entreprise **ETS BEN SAMOU ET FILS BP 5 792 DOUALA Tél : 652 87 53 89** est déclarée adjudicataire de la lettre-commande relative à la demande de cotation sus-rappelée, pour un montant de **30 000 000 (Trente Millions)** et un délai d'exécution de **soixante (60) jours**.

Article 2 : Le Représentant de l'entreprise adjudicataire est prié de se présenter à la Mairie de Yabassi dès publication de la présente Décision, dans un délai de sept (07) jours pour suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YABASSI le 4 Février 2019

Le MAIRE

MABOULA MBOYA Jacques

COMMUNE DE DIZANGUE

DÉCISION N°003/D/C-DIZ/SG/ 2019 DU 29/01/2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE AUTORITE CONTRACTANTE

Vu la constitution ;

Vu le Décret N°2011/408 du 9 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2011/410 du 9 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/075 du 8 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 8 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/076 du 8 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2011/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/076 du 8 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2011/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu l'Arrêté N°0222/CAB/PR du 8 Mai 2015 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 00163/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013, constatant l'élection du et ses adjoints à l'issue du scrutin municipal du 30 septembre 2013 dans la Commune de Dizangue ;

Vu l'Arrêté N°000371/A/MINMAP du 11 Décembre 2014 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la Circulaire N°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000430/CAB/MINMAP du 12 Juillet 2016 portant désignation des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;

Vu la Décision N°0011/D/MINMAP/SG/DAJ du 25 Février 2013 constatant la composition des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

Vu le rapport de la session du 23/01/2019 de la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Commune de Ngambe.

Considérant l'invitation à soumissionner du 20/12/2018 relative à la réalisation des travaux de construction d'un réseau d'alimentation en eau potable dans le centre urbain de Dizangue.

-DECIDE

Article 1 : La Société ETS DEVITKO, TÉL : 694 345 156 est déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande objet de l'invitation à soumissionner susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

- **Nature de la lettre commande** : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TOILETTES A SIX (06) COMPARTIMENTS A L'ÉCOLE PUBLIQUE BILINGUE DE KM6 DANS LA COMMUNE DE DIZANGUE, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.
- **Montant de la lettre commande** : de 6 264 225 (Six millions deux cent soixante-quatre mille deux cent vingt-cinq) F CFA TTC.
- **Délai de livraison** : Quatre-vingt-dix (90) jours CALENDAIRES.

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DIZANGUE le 29 Janvier 2019

Le ADJOINT AU MAIRE

DIWOUTHA Maurice François

COMMUNE DE NGAMBE

DÉCISION N°001/D/C-NGAMBE/SG/ 2019 DU 29/01/2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE AUTORITE CONTRACTANTE

Vu la constitution ;
Vu le Décret N°2011/408 du 9 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret N°2011/410 du 9 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le Décret N°2012/075 du 8 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2012/074 du 8 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2012/076 du 8 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2011/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
Vu le Décret N°2018/076 du 8 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2011/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
Vu l'Arrêté N°0222/CAB/PR du 8 Mai 2015 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté N° 00163/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013, constatant l'élection du et ses adjoints à l'issue du scrutin municipal du 30 septembre 2013 dans la Commune de Ngambe ;
Vu l'Arrêté N°000371/A/MINMAP du 11 Décembre 2014 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;
Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Vu la Circulaire N°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la Décision N°00000430/CAB/MINMAP du 12 Juillet 2016 portant désignation des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;
Vu la Décision N°0011/D/MINMAP/SG/DAJ du 25 Février 2013 constatant la composition des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;
Vu le rapport de la session du 23/01/2019 de la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Commune de Ngambe.

-DECIDE

Article 1 : La Société **ETS KUMACHANG. TEL : 696 858 139** est déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande objet de l'invitation à soumissionner susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

- **Nature de la lettre commande** : Construction d'un Réseau d'alimentation En Eau Potable Dans Le Centre Urbain De Ngambe, Département de La Sanaga-Maritime, Région du Littoral.
- **Montant de la lettre commande** : de 39 920 000 (trente-neuf millions neuf cent vingt mille) F CFA TTC.
- **Délai de livraison** : cent vingt (120) jours CALENDAIRES.

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

NGAMBE le 29 Janvier 2019

Le MAIRE

YEDE Gilbert

COMMUNE D'EVODOULA

**DECISION N°004/D/JO3/C-EV/SG DU 28 DECEMBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE
COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE CONSULTATION EN PROCÉDURE DE GRÉ À GRÉ
N°001/GG/COMMUNE-EVODOULA/CDPM/2018 SUIVANT AUTORISATION
N°006270/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/2018 DU 25/10/2018 POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE
DU TRONÇON DE ROUTE PONGSOLO(LIMITE ELIG-MFOMO)-EVODOULA (22KM) DANS LA COMMUNE
D'EVODOULA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA
COMMUNE D'EVODOULA. FINANCEMENT : BIP MINEDUB EXERCICE 2018**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EVODOULA, MAITRE D'OUVRAGE

- Vu la constitution ;
- Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation, et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté N° 0222/CAB/PR du 08 Mai 2015 portant nomination des responsables dans les Services Déconcentrés du Ministère des Marchés Publics.
- Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics
- Vu la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics
- Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 02 janvier 2018, portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des Autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2018; modifiée et complétée par les dispositions de la Circulaire N°002/C/MINFI du 19 juin 2018.
- Vu La Lettre-Circulaire Circulaire N°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 Portant Code des Marchés Publics.
- Vu La Demande de Consultation en Procédure de Gré à Gré N°001/GG/COMMUNE-EVODOULA/CDPM/2018 Suivant Autorisation N°006270/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/2018 du 25/10/2018 Pour les travaux de cantonnement du tronçon de route Pongsolo(limite Elig-Mfomo)-Evodoula (22Km) dans la Commune d'Evodoula, Département de la Léké, Région du Centre.
- Vu Le Procès-Verbal d'ouverture des plis de la Demande de Consultation en Procédure de Gré à Gré N°001/GG/COMMUNE-EVODOULA/CDPM/2018.
- Vu La proposition d'attribution de la commission Départementale de Passation des Marchés de la Léké formulée par lettre N° 0711/C/MINMAP/DRC/DDI/CDPM/2018 du 27 Décembre 2018.

DECIDE

Article 1^{er} La Lettre Commande objet de la Demande de Consultation sus visée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° lot	Attributaire	Montant (TTC) en FCFA	Délai
Unique	ETS EMILIO, Tél :677 39 16 05	11 203 120	12 Mois

Article 2 La présente décision sera enregistrée et publié partout où besoin sera.

EVODOULA le 21 Janvier 2019

Le MAIRE

ONGOLO ELOUNDOU Armand

COMMUNE DE FOKOUE

ADDITIF N° 10/C.F/SG PORTANT MODIFICATION DU DAO N° 02/AONO/C.F/CIPM/2019 DU 23 JANVIER 2019 POUR REXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE FOKOUÉ, ARRONDISSEMENT DE FOKOUÉ, DÉPARTEMENT DE LA MENOUA, RÉGION DE L'OUEST

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Cautionnement Provisoire

Au lieu de ...

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de **1 100 000 (Un million cent)** pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre agréée par le dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13). Le montant de la caution (2%) par Lot est fixé dans le tableau ci-dessous.

Lire plutôt

Cautionnement provisoire ou Caution de soumission:

LOT	LOCALITE	ARRONDISSEMENT	DEPARTEMENT	REGION	MONTANT DE LACAUTION (FCFA)	COUT PREVISIONNEL (TTC)
LOT 1	Fotchouffeu	FOKOUÉ	MENOUA	OUEST	1 100 000	51 647 000
LOT 2	Mba'awang melingue	FOKOUÉ	MENOUA	OUEST	600 880	30 044 000

FOKOUÉ le 4 Février 2019

Le MAIRE

NAMENNE PAULE KAMDJO EPSE DEMENOU TAFAMO

COMMUNE DE SANTCHOU

ADDITIF A L'AONO N°001 DU 24/01/2019 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE SANTCHOU. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SANTCHOU, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES DUDIT APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT CE QUI SUIT:

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir à la Commune de Santchou, Secrétariat général, Dschang Tél. : 696 78 71 23 dès publication du présent avis, au plus tard le 26/02/2019 à 14 heures, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de Santchou :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 001/AONO/C.SU/CDPM/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE SANTCHOU,

LOT 1	ELECTRIFICATION RURALE DE MOKOT
LOT 2	ELECTRIFICATION TRIPHASE DU CAMP SOTERIN
LOT 3	ELECTRIFICATION RURALE DE NJINJANG

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir à la Commune de Santchou, Secrétariat général, Dschang Tél. : 696 78 71 23 dès publication du présent avis, au plus tard le **06/03/2019** à 14 heures, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de Santchou :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 001/AONO/C.SU/CDPM/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE SANTCHOU,

LOT 1	ELECTRIFICATION RURALE DE MOKOT
LOT 2	ELECTRICATION TRIPHASE DU CAMP SOTERIN
LOT 3	ELECTRIFICATION RURALE DE NJINJANG

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le 26/02/2019 à 15 heures dans la salle de passation des marchés de la commission départementale des marchés de la menoua, sise à la Délégation Départementale de Passation des Marchés. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Lire plutot

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le **06/03/2019 à 15 heures** dans la salle de passation des marchés de la commission départementale des marchés de la menoua, sise à la Délégation Départementale de Passation des Marchés. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

3 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Critères éliminatoires

- Dossiers administratif, technique et financier incomplets ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ou scannées ;
- Note technique inférieure à 70% de Oui par rapport aux critères essentiels ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Le soumissionnaire s'engage sur l'honneur d'exécuter les travaux après avoir visité le site objet des travaux ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Marchés abandonnés.

Critères essentiels

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Références de l'entreprise dans les travaux similaires	Oui/Non
2	Capacités techniques (moyens humains et matériels)	Oui/Non
3	Méthodologie d'exécution et plan de travail	Oui/Non
4	Capacité financière	Oui/Non
5	Non-respect du délai d'exécution	Oui/Non

3 Critères d'évaluation

Lire plutot

Critères éliminatoires

- Dossiers administratif, technique et financier incomplets ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ou scannées ;
- Note technique inférieure à 70% de Oui par rapport aux critères essentiels
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Le soumissionnaire s'engage sur l'honneur d'exécuter les travaux après avoir visité le site objet des travaux ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Références de l'entreprise dans les travaux similaires	Oui/Non
2	Capacités techniques (moyens humains et matériels)	Oui/Non
3	Méthodologie d'exécution et plan de travail	Oui/Non
4	Capacité financière	Oui/Non
5	Non-respect du délai d'exécution	Oui/Non

SANTCHOU le 6 Février 2019

Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

KENFACK

COMMUNE DE SANTCHOU

ADDITIF A L'AONO N°002/AONO/C.SU/CDPM/2019 DU 28/01/2019 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (AEP) DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE SANTCHOU. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SANTCHOU, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES DUDIT APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT CE QUI SUIT :

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devront parvenir à la Commune de Santchou, au Secrétariat Général dès publication du présent avis, au plus tard le 1er mars 2019 à 14 heures, heure locale sous enveloppe cachetée adressée à Monsieur le Maire de la Commune de Santchou avec la mention :

**Avis d'appel d'offre national ouvert N° 02/AONO/C.S/SG/CDPM/2019 URL'EXECUTION
DE TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS CERTAINES LOCALITES
DE LA COMMUNE DE SANTCHOU, ARRONDISSEMENT DE SANTCHOU, DEPARTEMENT DE LA MENOUA,
REGION DE L'OUEST**

LOT 1	REHABILITATION DU RESEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE SANTCHOU
LOT 2	CONSTRUCTION D'UN MINI RESEAU D'AEP AU MARCHE CENTRAL DE SANTCHOU
LOT 3	REHABILITATION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE NGWATTA

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

1 Remises des offres

Lire plutôt

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devront parvenir à la Commune de Santchou, au Secrétariat Général dès publication du présent avis, au plus tard le **07 mars 2019 à 14 heures**, heure locale sous enveloppe cachetée adressée à Monsieur le Maire de la Commune de Santchou avec la mention :

**Avis d'appel d'offre national ouvert N° 02/AONO/C.S/SG/CDPM/2019 URL'EXECUTION
 DESTRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS CERTAINES LOCALITES
 DE LA COMMUNE DE SANTCHOU, ARRONDISSEMENT DE SANTCHOU, DEPARTEMENT DE LA MENOUE,
 REGION DE L'OUEST**

LOT 1	REHABILITATION DU RESEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE SANTCHOU
LOT 2	CONSTRUCTION D'UN MINI RESEAU D'AEP AU MARCHE CENTRAL DE SANTCHOU
LOT 3	REHABILITATION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE NGWATTA

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le 1er mars 2019 à 115 heures dans la salle de passation des marchés, par la Commission Départementale de Passation des Marchés. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Lire plutôt

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le **07 mars 2019 à 115 heures** dans la salle de passation des marchés, par la Commission Départementale de Passation des Marchés. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

3 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Critères éliminatoires

- Dossiers administratif, technique et financier Incomplets ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ou scannées ;
- Note technique inférieure à 70% de Oui par rapport aux critères essentiels ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Le soumissionnaire s'engage sur l'honneur d'exécuter les travaux après avoir visité le site objet des travaux ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Abandon du Marché.

Critères essentiels

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Références de l'entreprise dans les travaux similaires	Oui/Non
2	Capacités techniques (moyens humains et matériels)	Oui/Non
3	Méthodologie d'exécution et plan de travail	Oui/Non
4	Capacité financière	Oui/Non
5	Non-respect du délai d'exécution	Oui/Non

3 Critères d'évaluation

Lire plutôt

Critères éliminatoires

- Dossiers administratif, technique et financier incomplets ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ou scannées ;
- Note technique inférieure à 70% de Oui par rapport aux critères essentiels
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Le soumissionnaire s'engage sur l'honneur d'exécuter les travaux après avoir visité le site objet des travaux ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Références de l'entreprise dans les travaux similaires	Oui/Non
2	Capacités techniques (moyens humains et matériels)	Oui/Non
3	Méthodologie d'exécution et plan de travail	Oui/Non
4	Capacité financière	Oui/Non
5	Non-respect du délai d'exécution	Oui/Non

SANTCHOU le 6 Février 2019

Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

KENFACK

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone/ Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
📠 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.cm 🌐 www.armac.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.cm
✉ Email : pridesoft@armac.cm